

# La fibre en ligne

## La station de Muanda est achevée; l'ouvrage fait honneur à la République



Jusqu'au pavé qui orne le sol, rien ne paraît manquer plus désormais au Point d'atterrage pour que le pays soit connecté à la fibre internationale WACS. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

**L** n'y a plus de doute: au Point d'atterrage de Muanda, au

Bas Congo, le point d'achèvement a été atteint. Lundi 22 avril, le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvel-

les technologies de l'information et de la communication, arrivé la veille dans la ville à quelques encablures de l'embouchure du

fleuve, à la tête d'une délégation d'experts et de la presse kinoise et provinciale, s'en est rendu compte. «L'ouvrage fait hon-

neur à la ville, à la province et à la République», a déclaré Tryphon Kin-kiey Mulumba qui venait à Muanda pour

la deuxième fois en moins d'un an. Rien n'empêche la remise des clés à l'État. Il y a certes encore d'ultimes petits travaux de

raffistolage à effectuer mais qui pourraient se faire en moins de dix jours, à en croire des proches du dossier.

(Lire en pages 5, 6, 7 et 8).



# Obama en Michelle

**B**arack Obama se verrait bien avec une frange, blague-t-il lors du traditionnel dîner annuel samedi 27 avril des correspondants de presse accrédités à la Maison Blanche. Le président s'est mis en scène avec la frange de Michelle... et a mis l'ambiance.

Occasion pour le président de séduire une fois de plus son auditoire grâce à son charme naturel, son humour et son auto-dérision, qualité indispensable pour cette soirée légère et bienvenue, quelques jours après l'horreur de Boston. Ce dîner annuel, qui rassemble près de 3.000 invités triés sur le volet dans un grand hôtel de Washington, est sponsorisé par de grands médias tel Bloomberg et permet de lever des fonds pour financer la formation d'étudiants en journalisme. Et ils étaient nombreux à avoir répondu présent



PLAY CBS NEWS VIDEO

À l'occasion du traditionnel dîner de la presse à la Maison Blanche, Barack Obama n'a pas manqué d'humour. DROITS RÉSERVÉS.

à ce dîner, célébrités, journalistes, animateurs, à venir écouter le président. Et l'époux de Michelle Obama, à qui il a rendu une fois n'est pas coutume, un bel hommage, a

attaqué très fort après être entré en scène sur un son hip-hop, assurant qu'il avait pris de la bouteille et quitté son costume «de jeune socialiste musulman fringant qu'[il] était[!],»

envoyant pour l'occasion un petit message aux ultra-conservateurs US aux croyances douteuses. Devant un parterre d'invités conquis, le président réélu a joué l'effet parodique,

n'hésitant pas à se présenter avec la même frange que son épouse arborait le jour de son investiture, ou à se mettre en scène dans un petit film très particulier... Il a avoué

que son second mandat lui avait donné un coup de vieux: «Aujourd'hui quand je me regarde dans la glace, je dois admettre que je ne suis plus le jeune socialiste musulman fringant que j'étais», a-t-il blagué. Après le succès de Lincoln, Steven Spielberg a donc eu, soudainement en pleine nuit, la lumineuse idée de faire un film sur le président, intitulé sobrement, Obama. Pourquoi maintenant, alors que son mandat n'a pas expiré? «Ce mec est déjà un «lame duck» (canard boiteux, surnom donné aux élus dont le mandat arrive à son terme, ndlr), alors pourquoi attendre?», explique très sérieusement le réalisateur. Au casting, on retrouve celui qui s'imposait comme une évidence pour Steven: Daniel Day-Lewis, oscarisé pour Lincoln. On suit donc l'acteur dans son introspection pour incarner le président. Et là, petite surprise, on retrouve Barack Obama jouant Daniel Day-Lewis jouant Barack Obama dans le court-métrage présenté... Et qui pour jouer Joe Biden, vice-président? Tracy Morgan, la star de la série 30 Rock! Cette soirée réservait bien d'autres surprises, comme ce détournement de la série à succès House of cards, qui se plonge dans les coulisses de la politique à la Maison Blanche,

et rebaptisée pour l'occasion House of nerds. Kevin Spacey, producteur et acteur de la série, se met en scène et tente de satisfaire tout le monde sur le futur plan de table concernant la rencontre avec les correspondants de presse... Un autre grand moment d'une soirée riche en rebondissements et traits d'humour, gérée d'une main de maître par un Barack Obama aussi à l'aise devant la presse que devant une bande de jeunes footballeurs invités à la Maison Blanche!

**FINANCE PRESS GROUP.**  
Le Soft International  
Global site www.lesoftonline.net/www.lesoft.be  
LeSoftConcept  
LeWebSoftConstruct  
InterCongoPrinters  
Radio Télé Action  
kkmtry@yahoo.com  
info@lesoft.be  
Phone 0898936344  
SIP-AFRIMAGES  
B-1410 Belgique.  
Tél 00-32-488205666.  
Fax 00-322-3548978.  
eFax 00-1-707-313-3691

**FONDATEUR**  
Tryphon Kin-kiey Mulumba.

**CONSEIL DE DIRECTION**  
Mireille Kin-kiey Ngingi  
Mpanza.  
Gasha Kin-kiey.  
Christophe Dandi Lukeba.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Gasha Kin-kiey.

**Directeur.**  
Christophe Dandi Lukeba.  
Assistant Yves Soda.  
**Comité éditorial.**  
T. Matotu, D. Dadei.  
Nzila Mungenga Senda,  
**Rédacteur en chef.**  
Pold Levy.  
**Dossiers et Documents.**  
Tshimanga Dolay.  
**Secrétaires de rédaction.**  
Patience Kinvuula,  
Nzila Mungenga Senda.  
**L'actu.**  
Chef de service:  
Nzila Mungenga.  
Mardocheé Ngombe.  
**Mon porte-monnaie.**  
Patience Kinvuula.  
**Ma vie.**  
Chef de service Christophe  
Muyaya Wowo Bukwey.  
Daniel Cassinon Mpoiyi.

**Commercial.**  
Alain Bubu  
Tél. 0812295973.  
Assistante: Claudine Ngingi.  
Tél. 0898936344.  
Immeuble BoTour Kinshasa-Gombe.  
**Directeur de la publication.**  
Munyonga Mubalu.  
AMP Agences et Messageries  
de la Presse belges. Accords  
spéciaux. Belgique. Trends.  
Trends, Tendances. Le Vif/  
L'Express. Knack.  
© Copyright 2012 FINPRESS.  
Imprimé à Kinshasa  
InterCongoPrinters  
THE NEWSPAPER  
LE SOFT INTERNATIONAL  
IS PUBLISHED BY  
FINPRESS GROUP | DIFFUSION  
MONDE PRESSSHOP.

 **AMP BELGIUM**

## Avis d'Appel d'Offres International AAO N°CAB/MIN.ATUH-ITPR/CGPMP/05/FR/KAS/2013

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction approuvé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics suivant sa lettre n°187/DGCM/PG/DRE/D2/JBS/2013 du 18 avril 2013, publié sur le site du Ministère du Budget et de l'ARMP.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction a obtenu des fonds intitulés « Interventions du Gouvernement », afin de financer l'acquisition des 500 Tricycles à moteur pour le renforcement des capacités d'évacuation dans le cadre des travaux d'assainissement en cours dans la Ville de Kinshasa et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements à titre du marché de fourniture de ces engins objet du présent Appel d'Offres International AOI N°CAB/MIN.ATUH-ITPR/CGPMP/05/FR/2013

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir conformément aux spécifications techniques contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres y afférent. Le marché comprend cinq (05) lots identiques de 100 tricycles. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et se voir attribuer tous les lots. Aucune variante n'est autorisée. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction : Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics. Mr. FAY MUNIMPABI, sise Boulevard Tshatshi n°26 à Kinshasa/Gombe et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée

ci-avant de 10 heures à 15 heures.

Les exigences en matière de qualification sont :

- Être à jour vis-à-vis du fisc et de la sécurité sociale à la date du dépôt des offres.
- Ne pas être en faillite.
- Présenter les états financiers des exercices 2011, 2010 et 2009 certifiés par un expert-comptable agréé.
- Satisfaire aux conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Une marge de préférence de 15% sera accordée aux fournisseurs d'origine de la République Démocratique du Congo.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complets à l'adresse mentionnée ci-après: *Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction : Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics/ITPR. Mr. FAY MUNIMPABI, sise Boulevard Tshatshi n°26 à Kinshasa/Gombe* contre un paiement en espèce non remboursable de **350.000 FC** auprès du Secrétariat de la CGPMP/ITPR.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction : Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics/ITPR. Mr. FAY MUNIMPABI, sise Boulevard Tshatshi n°26 à Kinshasa/Gombe* au plus tard le 25/05/2013 à 11 heures précises GMT. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Salle de réunion du Cabinet du Ministre de l'ATUH-ITPR, le 25/05/2013 à 11 heures 30 min précises GMT. Les offres doivent comprendre par lot une garantie d'offre de 1% du montant du marché. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Ministre de l'ATUHITPR**  
**Fridolin KASWESHI MUSOKA.**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,  
URBANISME, HABITAT, INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

# Le ticket Ngoy Mulunda-Djoli va expédier les affaires courantes

## Le duo sortant de la CÉNI est privé de conduire l'élection du gouverneur de la province de l'Équateur

**L**e Président de la République Joseph Kabila a promulgué samedi 27 avril à Lubumbashi, la nouvelle loi modifiant la Commission électorale nationale indépendante, CÉNI. Ce texte indique que la CÉNI comprend treize membres et elle est dotée de deux organes, l'assemblée plénière et le bureau. Parmi les treize membres qui composent la CÉNI, six sont issus de la majorité présidentielle dont deux femmes, et quatre de l'opposition dont une femme. Les trois autres membres proviennent de la société civile.



Le président de la République Joseph Kabila Kabange a promulgué samedi dernier la nouvelle loi sur la CÉNI mettant un terme au débat qui semblait voir le jour dans le pays. DROITS RÉSERVÉS.

### AFFAIRES COURANTES.

Le bureau de la nouvelle CÉNI est composé de six membres

et son président sera issu de la société civile. Le vice-président, le

rapporteur-adjoint et le questeur de cette institution électorale

seront issus de la majorité tandis que le rapporteur et le questeur-adjoint proviendront de l'opposition politique. Deux femmes feront partie du nouveau

bureau en raison d'une de la majorité et l'autre de l'opposition. L'assemblée est l'organe de contrôle et d'orientation où les différentes décisions seront délibérées.

Il est demandé à l'Assemblée nationale de tout faire en vue de la désignation et de l'installation de nouveaux organes de la CÉNI dans un délai de 45 jours à compter de la date de la promulgation de la nouvelle loi, à savoir samedi 27 avril. L'Assemblée nationale avait adopté, en décembre 2012, le projet de loi modifiant la loi du 28 juillet 2010 qui créait la CÉNI. Au lendemain de l'adoption de la nouvelle loi sur la CÉNI, la Nouvelle société civile du Congo (NSCC) avait estimé que malgré les modifications apportées, cette institution était «politisée à outrance». La promulgation de la nouvelle loi met ipso facto en congé l'ancienne CÉNI, à commencer par son bureau Ngoy Mulunda-Jacques Djoli placée désormais dans la posture d'expédition des affaires courantes. Le duo Mulunda-Djoli ne saurait ainsi par exemple organiser l'élection du gouver-

neur de la province de l'Équateur. Après l'élection présidentielle et les législatives de novembre 2011, de nombreuses missions d'observation électorale avaient durement critiqué l'organisation de la CÉNI. Elles avaient notamment estimé pour la plupart d'entre elles que le processus électoral était entaché de beaucoup d'irrégularités et que les résultats des élections n'étaient pas crédibles. À l'interne, cette CÉNI n'avait plus bonne presse nulle part, ni au sein de la majorité, ni au sein de l'opposition. Nombre de fois, des personnalités aussi bien de l'opposition que la majorité avaient réclamé le départ volontaire de ses animateurs. Sans succès. Pour ce bureau accusé souvent d'arrogance, on assiste à une sortie sans gloire de scène. Nul doute, qu'il n'y aura peu de personnes pour verser une larme à ce départ, sauf celle de crocodile. ALUNGA MBUWA ■

## Mary Robinson à Kin

**L'**envoyée spéciale de l'ONU pour la région des Grands Lacs, l'ancienne présidente irlandaise (3 décembre 1990-12 septembre 1997) Mary Robinson, est attendue lundi 29 avril, dans la Capitale, annonce un communiqué du Bureau des affaires politiques des Nations unies. À Kinshasa, Mary Robinson, la Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (1997-2002) et première femme présidente d'Irlande du et la septième personne à occuper la magistrature suprême de son pays, va s'entretenir avec le Chef de l'État, le ministre des Affaires étrangères, des hauts responsables de la Monusco ainsi que des représentants de la société civile et de la communauté internationale. Le mardi 30 mars, Mme Mary Robinson, l'ancienne haut commissaire des l'Onu aux droits l'homme se rendra à Goma, au Nord-Kivu où va se déployer une brigade d'intervention de la Monusco, destinée à neutraliser les groupes armés actifs dans la région dont les rebelles du M23.



Mme Mary Robinson. DROITS RÉSERVÉS.

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Roger Meece avait indiqué, début avril, que les préparatifs du déploiement de cette brigade sont très avancés. Dotée d'un mandat offensif par la résolution 2098 du Conseil de sécurité, cette brigade devra neutraliser les groupes armés dans l'Est de la R-DC. Mais le chef de la Monusco a précisé que le volet politique n'a pas été négligé pour résoudre durablement le conflit dans les Kivu. Mme Mary Robison effectuera ensuite une

tournée régionale dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord cadre d'Addis-Abeba, signé le 24 février 2013 par onze pays africains. Cet accord interdit aux pays signataires de soutenir les mouvements rebelles et encourage une série de réformes en vue de l'instauration d'un État de droit dans l'Est de la RDC. L'émissaire de Ban Ki-Moon aura également des entretiens avec les responsables des pays signataires de ce l'accord d'Addis-Abeba, destiné à ramener la paix dans l'Est de la RDC.

## Opposition introuvable

**S**ous le titre, «l'opposition radicale se cherche un nouveau souffle», le très sérieux journal en ligne français slateafrique.com critique l'opposition congolaise, écrivant qu'«il n'existe plus de différence entre l'opposition radicale incarnée par Étienne Tshisekedi et les autres opposants politiques du pays». Puis: Verbe haut, nerfs à vif, revendications à tout va, dénonciation de fraudes électorales, etc. La mobilisation des opposants congolais était grande au sortir de la dernière présidentielle (novembre 2011). Opposition radicale tous azimuts autour d'Étienne Tshisekedi, leader charismatique et président de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), principal parti de l'opposition. Le temps est passé. Et depuis, plus rien. Les choses se sont tassées et la motivation avec.

Étienne Tshisekedi, président autoproclamé en République démocratique du Congo reste toujours inactif, malgré sa prestation de serment en sa résidence. Sa voix est inaudible sur les questions brûlantes de la R-DC. SERAIT-IL DEVENU APHONE? Visiblement, le réalisme politique est passé du côté de l'opposition. C'est Joseph Kabila Kabange, le président que l'on estime «mal élu» qui engage le Congo et pas celui que l'on dit «élu par le peuple». Et la résignation a gagné même les fervents partisans d'Étienne Tshisekedi: «Le vieux a raté le coche et nous avec lui. Mais, avec son âge, je ne pense pas qu'il a encore des chances de diriger ce pays», confie un combattant dans la quarantaine, qui a requis l'anonymat. L'attention et l'intérêt que le candidat de l'opposition avait suscité se sont émoussés. L'on parle de moins en moins de fraude électorale et de la vérité des

urnes. Même la rébellion du M23 qui a, un temps, fait allusion à cette vérité des urnes ne l'évoque plus. «L'homme de Limete» paraît esseulé dans sa résidence qui n'a rien des allures de la présidence de la République, même si certains combattants l'affublent toujours du titre de président. Les lignes se sont distendues entre l'opposition radicale, la ligne pure et dure, fidèle à Étienne Tshisekedi et les autres opposants dont certains sont à l'Assemblée nationale. Une opposition qui s'oppose comme elle peut sans faire le contrepoint face à la majorité présidentielle. Au risque de donner raison à «l'opposant radical» qui préconisait le boycott face aux acteurs du pouvoir en place. Loin des institutions politiques, quel avenir pour l'opposition d'Étienne Tshisekedi? A-t-elle des perspectives pour revenir au devant de la scène politique et influencer sur le cours des événements en RDC? Elle serait, apparemment, à bout de souffle

après avoir manqué de remporter la dernière présidentielle. S'envole avec cette opposition les espoirs de milliers de Congolais qui devront encore attendre la venue d'un hypothétique homme providentiel. Pour Claude Buse, analyste à la Monusco, «la providence n'est pas dans telle ou telle personne, mais dans un autre projet du Congo. Un projet conçu comme le Congolese Empowerment Act, alternative aux réseaux mafieux et des charognards qui vivent des bénéfices des minerais du sang. Sans un autre projet de société l'opposition congolaise n'est qu'une force brute», tranche-t-il. Pour ceux qui sont avides d'actions d'éclats, ils peuvent continuer à placer leurs espoirs en Étienne Tshisekedi et attendre que le «Sphinx de Limete» renaisse de ses cendres. Ce qui n'est pas prêt de se produire vu le déroulement des événements. JACQUES MATAND ■ Journaliste congolais. SlateAfrique.

# MON CÔTÉ ROSIE

## Ce que la femme ignore sur l'homme

**L**oin des clichés, on vous dit tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sexualité des hommes. En 7 leçons.

► 1. Les hommes aussi aiment les préliminaires. Et pour deux raisons principales.

Un, l'homme aussi a plus d'une zone érogène et les préliminaires, cela permet d'en stimuler plusieurs à la fois... Deux, les préliminaires plaisent aux femmes et l'homme cherche à donner du plaisir à sa partenaire!

► 2. Les hommes trouvent le sexe de la femme «beau». Ces messieurs veulent au



Il n'est pas multi-orgasmique. Il a une période de rémission après la jouissance. DR.

sexe féminin une véritable adoration. Ils le trouvent «beau», un point, c'est tout!  
► 3. Leur première fois = émotion. Eh oui, les

hommes aussi gardent un souvenir ému de

leur toute première fois. Et contrairement

à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas tant la performance sexuelle que l'émotion du moment qu'ils gardent en mémoire.

► 4. Les hommes peuvent simuler. Si, si c'est possible et ça existe. Pas envie, pas la tête, pas la forme, l'homme peut aussi faire semblant d'avoir atteint l'orgasme. D'autant qu'avec un préservatif, la partenaire ne peut pas savoir s'il y a eu ou non éjaculation.

► 5. Leur position préférée? Sans surprise, la position préférée des hommes n'est

autre que la levrette. Ce qui est moins connu, c'est la véritable raison de cette préférence: loin du cliché de la position de la femme «soumise», loin de l'idée éculée que l'homme préfère faire face aux fesses de sa partenaire plutôt qu'à son visage, la réalité est toute autre: ce serait simplement la position la plus favorable au mouvement régulier de va-et-vient.

► 6. Les hommes peuvent apprendre à prolonger leur plaisir. Avec un peu de pratique, les hommes peuvent arriver à différer leur orgasme.

Pour cela, il leur faut apprendre à focaliser leur concentration sur autre chose que le moment présent.

► 7. L'homme n'est pas multi-orgasmique. L'homme connaît une période de rémission après la jouissance. Même si l'érection persiste, il lui est «techniquement» impossible d'avoir un nouvel orgasme avant un certain temps (de 10 à 30 minutes selon les hommes). Mais possible d'en profiter pour un câlin...

Alors, qu'en dites-vous mâles? Au moins, faites-le nous savoir.

## La journée idéale



Une étude scientifique est catégorique. DRÉSÉRVÉS.

**S**imple recette: passez plus de temps au lit à faire l'amour ou la sieste et moins au travail avec vos dossiers? Sérieux?

C'est quoi la journée parfaite? C'est à cette question que des chercheurs américains et allemands, Sebastian Pokutta et Christian Kroll, ont tenté de répondre en publiant une étude intitulée «Juste pour un jour parfait? Développer un emploi du temps optimisé pour le bonheur», dans le très sérieux Journal of Economic Psychology. Plutôt que de se focaliser, comme d'autres spécialistes, sur les caractéristiques de la vie de chacun (revenus, mariage, amis, famille...), ils ont opté pour une méthode particulière, le «Day reconstruction Method» (méthode de reconstruction de journée). Une analyse, relayée par le site internet Quartz, qui se base sur la satisfaction ressentie après chaque occupation de la vie quotidienne.

**MIEUX RÉPARTIR LES TÂCHES INGRATES.** Sur une journée de 16 heures (vu qu'on passe en moyenne 8 heures à dormir), le programme parfait comprend, par ordre d'importance: 106 minutes de sexe,

82 minutes de socialisation, 78 minutes pour se relaxer, 75 minutes de repas et 68 minutes pour pratiquer un sport. Mais les tâches les plus rébarbatives ne sont pas absentes de l'emploi du temps. L'astuce, c'est de les fragmenter en petit morceaux pour les rendre plus supportables. Ainsi, au lieu de faire le ménage le samedi après-midi et de vous gâcher une partie de la journée, il faudrait plutôt s'en occuper 47 minutes par jour. Sans oublier 50 minutes de cuisine et 46 minutes pour l'éducation des enfants.

### LE SEXE NOUS OCCUPE 7 MINUTES PAR JOUR.

Attention cependant, à garder un strict équilibre entre chaque activité. Car les tâches les plus agréables le sont généralement moins, quand elles durent ou quand on les pratique trop souvent. Ainsi, même si vous aimez faire du shopping, manger ou regarder la télévision, le faire cinq heures par jour finirait par vous ennuyer. L'étude rappelle également, qu'entre le rêve et la réalité, le fossé est grand. Nous passons en effet 244 minutes par jour en moyenne à travailler, contre seulement 7 minutes de sexe... Que la vie est mal faite!

**C**omme toujours, cette croyance a de solides fondements. Le

sein renvoie à notre petite enfance, notre besoin d'être comblés. Gros, il apparaît inépuisable, source de réconfort et de sécurité dans sa capacité à nous remplir. À cette dimension «maternante», s'ajoute la dimension sexuée: l'homme, toujours curieux du sexe féminin si bien caché, est rassuré par ces gros seins, dévoilés, aisément manipulables. De son côté, la femme, souvent dubitative elle aussi face à son sexe à l'apparence discrète, réalise le pouvoir que lui donne sa volumineuse poitrine et en fait un atout de séduction. À l'instar du pistil des fleurs qui, plus il est protubérant et coloré, plus il devient attractif pour les insectes mâles! Mais l'inconscient se moque parfois des lois de la nature et s'invite dans la danse. Selon leur histoire personnelle, les hommes n'auront pas tous un attrait pour les gros seins, le même désir de plénitude, de sécurité. Si la mère a été perçue étouffante, ou «ogresse» insatiable, cette forte poitrine va raviver des souvenirs moins joyeux. Elle peut lui rappeler la douloureuse différence entre la toute-puissance maternelle et sa dépendance de petit garçon. Cette dernière n'était pas envahissante? Si l'homme a une image défaillante de lui-même, il peut préférer sentir sa partenaire en manque pour pouvoir la combler de sa virilité. Les gros seins deviennent alors anxiogènes, non parce qu'ils sont débordants, mais parce qu'ils soulèvent sa crainte de ne pas être à la hauteur. De même, la femme peut être perçue comme agressive, faisant de ses seins volumineux des objets de



Les hommes aiment-ils toujours les gros seins? DR.

rivalité avec l'homme. En dardant sa poitrine, elle lui montre qu'elle aussi a de puissants attributs sexuels: plus ils sont imposants et gros, plus ils peuvent faire peur à son partenaire. Ajoutons que ce qui rappelle le maternel n'est pas toujours synonyme d'érotisme pour l'homme, tant s'en faut. Ce qui nous conduit à faire l'amour mobilise des fantasmes souvent plus bizarres les uns que les autres. Parmi eux, le fantasme oedipien du petit garçon qui veut rivaliser avec son papa et posséder sa maman peut, face à cette dimension maternelle des seins, remonter à la surface. Comment l'homme va-t-il faire face à ce fantasme-là? Va-t-il l'accueillir ou être stoppé dans son élan sexuel par ce scénario? Par ailleurs, lors des préliminaires, l'homme s'amuse souvent à titiller les seins, les mordiller, les téter peut-être, et peut se trouver surpris d'être soudain dans la position d'un nourrisson enfoui dans cette poitrine généreuse. Certaines femmes en ont elles-mêmes horreur, ayant l'impression de nourrir un bébé, et non de faire l'amour avec un homme. Pour l'un comme pour l'autre, il est toujours difficile d'accepter ses ambivalences, d'où leur tentative de toujours scinder le sexuel du parental.

**AIMER SES SEINS.** Symbole de féminité, la poitrine met en jeu

assez réconfortant parce qu'il ne correspond pas à l'idéal que, petite fille, nous nous sommes forgé. Les femmes ne naissent pas avec leur poitrine, qui reste longtemps virtuelle pour elles. Elles la réinventent pendant des années». D'où un décalage avec la réalité.

Monique Ayoun, journaliste et écrivaine, auteure d'un drôle et joli livre sur ses seins, se souvient du traumatisme lorsque ces derniers ont poussé: «J'avais 11 ans et demi. Au départ, je n'étais pas mécontente, mais ils ont été trop loin. Ils étaient très opulents et j'avais l'impression de disparaître derrière eux. J'en ai été très complexée. Heureusement, ma mère, qui avait vécu la même situation, m'a entourée, aidée à assumer. Elle m'a emmenée choisir mon premier soutien-gorge, m'a expliqué comment entretenir mes seins, me disait que j'étais belle». Monique assume aujourd'hui fièrement une très belle poitrine que le temps n'a pas abîmée. Elle rend grâce à l'oeil maternel, qui joue un rôle clé, confirmant les psychanalystes, dans ce rapport aimant ou difficile que nous cultivons avec eux. Ravissante trentenaire, Sarah se souvient, elle, d'une parole très douloureuse: «Un jour, ma mère m'a dit, alors que je me penchais vers l'avant: «Tiens c'est marrant, tes seins, on dirait des pis de chèvre». Cette remarque m'a flinguée...»

### LES MASSER POUR SE LES RÉAPPROPRIER.

Les regards des mères, des proches et des hommes, les représentations culturelles et symboliques dont leurs seins font l'objet échappent aux femmes. Elles n'ont pas de prise sur ce signe extérieur de leur identité. Et il n'y a pas d'entre-deux: soit ils

sont assimilés à un objet érotique, soit à la maternité et à l'allaitement. Comment alors nouer un lien paisible avec eux? Chiara, masseuse qui dispense la formation créée par Valérie Supper, voit défiler beaucoup de femmes bloquées: «La poitrine est à la fois un tabou et un cliché. Elle est dotée d'une dimension sexuelle, qui peut même être vulgaire et sale. D'où la difficulté à s'en approcher. Or c'est nécessaire: notre corps n'est pas un objet dont nous pouvons changer les pièces quand elles sont cassées. Nous devons en prendre soin». Et pour se réapproprier sa féminité, pour accepter cette zone si sensible et l'embellir, rien de plus efficace que de la toucher, en optant pour des gestes de bien-être simples, dénués de toute connotation sexuelle ou médicale. Dans son atelier, Valérie Supper propose différents exercices d'automassage. Leur objectif? «Insuffler de la vie, de la conscience dans la poitrine. Pour l'assumer et la faire rayonner, mais également parce qu'un organe dont nous nous soucions se défend mieux contre des agressions potentielles». Parmi les mouvements proposés, deux peuvent être pratiqués quotidiennement sous la douche, dans son bain ou juste après. Le premier geste permet de drainer la lymphe et stimuler doucement la circulation sanguine: placer une main sous le sein qui lui est opposé, puis dessiner un huit couché en passant d'un sein à l'autre et en massant leur galbe. Le second consiste en un pétrissage doux, pour activer la circulation: de la main opposée au sein, se saisir de tout son galbe; le masser doucement dans tous les sens, puis le faire rouler sur le muscle pectoral dans des mouvements amples et circulaires, trois fois dans chaque sens.

## Comment aime-t-on leur poitrine

# Matata, en attendant le bilan

**J**eudi 9 mai 2013, l'équipe Matata aura accompli un an depuis son investiture par l'Assemblée nationale. Occasion de dresser un bilan auquel travaillent les services de la Primature. Jeudi 18 avril, le Premier ministre venait d'accomplir un an comme Premier ministre, occasion de dresser une esquisse de bilan.



**Le PM Matata Ponyo.** LE SOFT NUMÉRIQUE.

Au terme d'une année d'exercice comme Premier ministre - marquée par une interpellation et une motion de censure adressées par l'Assemblée nationale -, Augustin Matata Ponyo n'a pas boudé son plaisir, jeudi 18 avril 2013, pour remercier, via la presse, le Chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, pour «la confiance» qu'il lui a témoignée en le désignant Premier ministre, mais aussi et surtout pour «tout le soutien» qu'il n'a cessé de lui apporter dans «l'accomplissement de ces lourdes fonctions, soutien sans lequel on n'aurait abouti à aucun résultat probant».

Il a remercié ensuite la Majorité présidentielle et le PPRD, son parti, pour «leur appui politique» qui a servi véritablement à son Gouvernement de «glissière de sécurité tout au long du parcours abordé jusque-là». Il témoigne sa gratitude aux présidents des Chambres parlementaires pour «leur appui dans le cadre du contrôle parlementaire et du vote des lois déposées au parlement. Mais aussi au peuple congolais dans son ensemble pour «sa compréhension et son adhésion aux réformes, souvent douloureuses, mais inévitables» que le Gouvernement met en œuvre pour «donner l'opportunité à notre pays de poser les bases solides d'une croissance forte et durable».

Au seuil de l'an II, le Premier ministre lance un message d'espoir. Sur le plan sécuritaire, grâce aux efforts du gouvernement, «sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président» et avec «l'appui de la communauté internationale», des résultats encourageants sont engrangés. «C'est donc ici aussi le moment d'adresser des remerciements à la communauté internationale, particulièrement aux États-Unis, à la France, à la Belgique, à l'Union Européenne, à l'Union Africaine et aux Nations Unies pour leur engagement aux côtés du gouvernement en vue d'ouvrir en faveur de la pacification du pays», souligne-t-il. Au plan socio-économique, le Gouvernement continuera d'œuvrer, sans relâche, en faveur de «la consolidation de la stabilité du cadre macro-économique et de la croissance économique». Conforté par la stabilité des prix intérieurs et du taux de change qui est

devenue «une réalité dans notre pays». Le taux d'inflation est descendu à 2,7%, en 2012, et la croissance économique a dépassé les 7% au terme de la même année. En 2013, la croissance devrait être au dessus de 8%. La rigueur - le mot a été lâché - dans la gestion des finances publiques et la bonne gouvernance ont permis notamment de renouer, sur baes des ressources budgétaires propres, avec le financement de nombreux projets sociaux et d'infrastructures sur l'ensemble du pays. Ce qui permet de bâtir des «fondations durables pour une véritable lutte contre la pauvreté». La construction des routes, des hôpitaux, des écoles sont à l'ordre du jour. Les questions d'eau et d'électricité ainsi que de l'agriculture sont prises en charge, rappelle Matata Ponyo. «Mais nous pensons que le plus important en termes de création des richesses reste à venir. Car les différentes réformes en cours porteront inévitablement des fruits dans les moyen et long termes», souligne-t-il.

**POUR SUIVRE LES RÉFORMES.** C'est dire que les perspectives sont bonnes pour l'avenir. «Le Gouvernement s'engage à poursuivre les réformes dans l'ensemble des secteurs de la vie nationale sous la conduite de Son excellence monsieur le Président de la République. L'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance économique devra se poursuivre sans relâche pour que le rêve de tous les Congolais d'une R-dC émergente devienne une réalité un jour», insiste-t-il. Cependant, dans la poursuite des réformes, l'accent sera mis sur les secteurs des mines, des hydrocarbures et de la forêt. Dans sa nouvelle vision, le Président de la République propose une approche de développement dite «autocentrée et intégrée», consistant au déploiement équilibré sur le territoire national des pôles économiques et industriels de croissance. Cette approche s'appuie sur l'opportunité de développer, en fonction des avantages comparatifs et compétitifs de chaque espace économique, des industries de transformation et des industries

manufacturières, particulièrement dans les secteurs agro-industriels, de valorisation de nos ressources naturelles et des industries structurantes ou industrialisantes. La mise en oeuvre de ces pôles de croissance sera l'axe central de la politique de croissance et de l'emploi du programme 2012-2016. Il sera complété par les réformes et le soutien de l'État aux secteurs économiques clés dont l'agriculture, les mines, l'énergie, les hydrocarbures, la télécommunication, la forêt et l'environnement. L'objectif ultime est de créer de milliers d'emplois pérennes et mieux rémunérés, de réduire la pauvreté et la précarité et de faire du Congo une puissance économique et industrielle émergente au coeur de l'Afrique. Une croissance soutenue et durable n'est possible que dans un environnement propice au développement des affaires. C'est pourquoi, dans le cadre du programme gouvernemental, il est prévu la mise en oeuvre des réformes structurelles susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'économie dont les principales sont les suivantes: la réforme de notre système de paiement et de notre système financier et bancaire, en ce compris la Banque centrale du Congo.

Ceci en vue de réduire sensiblement la dollarisation à outrance de l'économie et améliorer l'intermédiation bancaire et de permettre au système financier et bancaire congolais de jouer son rôle de financement de l'économie et d'appui au secteur privé; la création d'un marché financier efficient (bourse des valeurs mobilières) pour soutenir les investissements de long terme, seuls susceptibles de relancer durablement l'économie. Des études de faisabilité devraient être finalisées courant 2013. Il est aussi envisagé la révisitation de la réforme des entreprises publiques tout en veillant à s'assurer de leur efficacité et performance, d'une part, et à leur caractère d'utilité publique, d'autre part ; la mise en oeuvre de la 2ème et 3ème feuilles de route des mesures pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements; la finalisation du processus de lancement de la législation OHADA et la mise en place d'un Guichet unique intégré électronique du commerce extérieur. La stratégie de développement du secteur industriel sera principalement axée sur la création des Zones économiques spéciales (ZES), dans lesquelles seront installées, en fonction des spécificités propres à chaque région (disponibilité des matières premières, qualification de la main d'oeuvre...), des industries de transformation et/ou des industries structurantes. L'avantage de créer ces ZES se justifie par trois

facteurs: la nécessité de rééquilibrer le développement du pays, l'attrait facile des capitaux et des technologies avancées du fait des avantages y associés (mini climat propice aux affaires), et l'intégration de l'économie congolaise dans la dynamique régionale et internationale des échanges. Le programme se propose de créer cinq ZES. La Zone Ouest, autour de l'axe Kinshasa-Inga-Matadi-Banana, pour le développement des activités stratégiques concentrées sur l'hydroélectricité, le pétrole, la bauxite et les industries manufacturières autour des ports maritimes de Matadi, Boma et Banana; la Zone Centre, autour de l'axe Ilebo-Tshikapa-Kananga-Mbuji-Mayi, pour le développement de la logistique de transport et des industries agro alimentaires; la Zone Sud, autour de l'axe Kolwezi-Likasi-Lubumbashi-Sakania, pour le développement de industries lourdes et manufacturières axées sur le cuivre, le cobalt et autres; la Zone Est, autour de l'axe Uvira-Bukavu-Goma-Beni-Bunia, pour le développement des industries manufacturières et agro-alimentaires; la Zone Nord-Ouest, autour de l'axe Kisangani-Bumba-Mbandaka, pour le développement des industries du bois et de l'agriculture. Le programme se propose aussi de développer et/ou de renforcer les industries structurantes existantes et à créer. Un accent particulier sera mis sur les industries structurantes qui soutiennent en amont le processus de reconstruction. Il s'agit particulièrement de l'industrie de ciment, en vue d'accroître l'offre de ciment pour la reconstruction et le développement des infrastructures; l'industrie du bois, pour accroître la valeur ajoutée de bois actuellement exportés et contribués à satisfaire la demande locale; l'industrie du cuivre, en vue de produire les câbles électriques et le matériel de construction; l'industrie de l'acier, dans le but de promouvoir la production de l'acier et des matériaux mécaniques; l'industrie de sable siliceux, en vue de produire des verres plats, panneaux solaires, des composants et appareils électroniques, l'industrie de construction des routes et des ouvrages afin de promouvoir la production des matériaux de construction et la construction des routes, ponts, chaussées, barrages et autres; l'industrie de construction ferroviaire, dans le but de promouvoir la construction des voies et véhicules ferroviaires.

**LES SECTEURS CLÉS.** L'économie a connu ces dix dernières années une croissance économique moyenne de 5%, impulsée principalement par les secteurs des mines, de l'agriculture, des infrastructures

et du commerce de gros et de détail. Ce taux reste encore très faible pour induire un décollage du pays et générer suffisamment d'emplois. Dans le souci de consolider cette croissance, il est prévu de relancer et/ou, selon le cas, de développer les secteurs économiques clés (agriculture, énergie électrique, mines, hydrocarbures et gaz naturel, télécommunications et nouvelles technologies de l'information, forêt, environnement et tourisme) et de les réformer en vue d'améliorer leur contribution à la formation du PIB et à la création d'emplois et de revenus. Le secteur minier est jusque là considéré comme le secteur moteur de l'économie r-dcongolaise. En 2010, sa contribution a été de 12% dans la formation du PIB, de 9% au budget de l'État et de 50% des recettes d'exportation. Sa participation à la croissance et au budget de l'État reste encore faible au regard du potentiel qu'il représente. La relance de la production minière par les entreprises existantes ou à installer en vue de soutenir la croissance et l'emploi sera l'objectif principal du programme. À ce sujet, les objectifs cibles par produits miniers se présentent de la manière suivante: cuivre: 500.000 t en 2011 à 1.500.000 t d'ici fin 2015; cobalt: 120.000 t en 2011 à 180.000 t en 2015; zinc: 19.000 t en 2010 à 60.000 t en 2015; or: 5.000 Kg en 2011 à 12.000 Kg en 2015; diamant: 22 millions à 27 millions de carat en 2015 ; coltan: 500 t par an entre 2012-2016; wolframite: 1200 t par an entre 2012-2016; cassitérite: 10.000 t par an entre 2012-2016. Le programme se fixe également pour objectif de porter la contribution du secteur minier au budget de l'État de 9% en 2010 à 25% en 2016 et la contribution au PIB de 12% à 20% en 2016. Les stratégies pour atteindre ces objectifs sont les suivantes: accroître le taux d'investissement public et privé dans le secteur minier de 10% du PIB en moyenne par an durant la période 2012-2016 ; améliorer la gouvernance et de la transparence dans la gestion du secteur ainsi que la traçabilité des recettes publiques. Pour ce faire, il sera procédé à l'évaluation, la révision et la vulgarisation de la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier, à la mise en place d'un service géologique national et à la réhabilitation et l'équipement du CRGM en matériels de laboratoire, à l'évaluation des titres déjà octroyés en vue d'assainir le fichier cadastral minier, au renforcement des capacités des ressources humaines évoluant dans le secteur minier, à l'installation des cadastres miniers provinciaux, et au déploiement des services spécialisés du ministère des mines (SAESSCAM, CEEC); développer

l'intégration des activités minières notamment par la mutation des comptoirs en entités de traitement et/ou de transformation, en vue d'accroître la valeur ajoutée des produits destinés à l'exportation; de l'artisanat minier en coopérative avant de se muer en exploitant de petite mine; développer la coopération avec certains pays en vue d'inventorier le potentiel de certains produits miniers non encore exploités tels le nickel, le chrome, la bauxite, le fer, le magnésium. En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures et du gaz naturel, la R-dC est un pays qui regorge d'énormes potentialités insuffisamment exploitées. Depuis les années 70, la production dans le secteur des hydrocarbures stagne en dessous de 30.000 barils/jour et celle du gaz naturel n'a jamais démarré. Ce niveau de production reste en deça des possibilités. Le programme vise la relance de la production des hydrocarbures, du gaz naturel et des biocarburants en vue de réduire le déficit énergétique actuel et favoriser la croissance sera une priorité du programme. Il se fixe les objectifs suivants: accélérer la prospection, la cartographie et la mise en valeur de l'ensemble de bassins sédimentaires du pays, notamment le bassin côtier, le bassin de la Cuvette centrale, les Grabens Albertine, Tanganyika, Moero et Upemba; démarrer la production du gaz naturel par la mise en exploitation du gisement du Lac Kivu; et des biocarburants; accroître les capacités de transformation en construisant notamment une raffinerie moderne à l'Ouest et en réalisant des études de faisabilité d'une autre à l'Est; améliorer le réseau de transport, de stockage et de distribution, par la construction d'un réseau des gazoducs reliant les zones de production aux points d'exportation ainsi qu'un réseau national des pipe-lines; améliorer l'approvisionnement du pays (surtout de l'arrière-pays) en produits pétroliers; accélérer l'adoption et la promulgation du Code des hydrocarbures; restructurer les entreprises publiques du secteur des hydrocarbures. Les objectifs spécifiques sont arrêtés comme suit: porter le taux de production pétrolière de 25.000 barils/jour en 2010 à 225.000 barils/jour d'ici 2014, le taux d'approvisionnement en produits pétroliers de 70% actuellement à 98% ; accroître la part de consommation de biocarburant à 10% d'ici 2016 et le volume de pétrole raffiné à 100.000 barils/jour d'ici 2016. Pour réaliser ces objectifs, le programme entend améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur en mettant en place un cadre juridique approprié et en organisant un audit fonctionnel et financier des sociétés pétrolières

installées en R-dC; accroître la production des hydrocarbures du bassin côtier atlantique, par la finalisation du dossier relatif aux frontières maritimes entre la R-dC et l'Angola et du Graben Albertine, dont les Contrats de partage de production ont déjà été approuvés; mettre en valeur le gisement gazier du Lac Kivu; accroître le niveau des investissements publics et privés dans le secteur; élaborer une politique nationale en matière des biocarburants et développer les cultures à biocarburants, notamment le ricin, la moringa, le maïs le soja, le tournesol et le jatropha. Dans le secteur de la forêt, l'environnement et du tourisme, la R-dC est pourvue de près de 145 millions d'hectares de forêts, couvrant 62% de son territoire, ainsi que d'inestimables ressources en eau constituées principalement du bassin du fleuve Congo. De ces vastes étendues de forêts, près de 12% sont considérées comme aires protégées. Avec ce potentiel, la R-dC dispose des atouts majeurs à l'échelle mondiale sur la question de la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, ses forêts regorgent d'innombrables essences de bois commercial et ses eaux, d'immenses ressources halieutiques. Dans cette perspective, pour accroître la contribution des secteurs forestier et touristique à la croissance économique et à l'emploi, ainsi qu'à l'amélioration de revenus et des conditions de vie du plus grand nombre, les principaux objectifs du programme sont arrêtés comme suit: appuyer les projets permettant de planter environ 3 millions d'hectares de forêt d'ici 2025 dans le cadre des programmes d'afforestation et de reforestation - ce qui permettrait de séquestrer environ 3 millions des tonnes de CO2 équivalent et générer environ 30 milles emplois pérennes et 300.000 emplois temporaires; porter le taux de croissance du secteur forestier de 3% en moyenne sur la période 2007-2010 à 5% sur la période 2012-2016; accroître la production en volume des grumes et du bois semi-ouvré de l'ordre de 10% par an sur la période de 2012-2016. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu de mettre en oeuvre la loi-cadre sur la protection de l'environnement; procéder au zonage forestier du territoire national; créer une académie de recherche scientifique sur l'environnement; mobiliser davantage des fonds fiduciaires auprès des partenaires bi et multilatéraux pour la réalisation de différents projets; finaliser le processus d'assainissement des titres de concession forestier; créer le Fonds vert pour le climat; renforcer les capacités institutionnelles, humaines, logistiques et financières du secteur.

TSHIMANGA DOLAY

# MON CÔTÉ JARDIN

## Si l'on privatisait le Fespam, face aux difficultés financières

**C**omme pour respecter la tradition, l'édition 2013 du Festival panafricain de musique (FESPAM) s'ouvrira, le 9 juillet 2013, à Brazzaville en République du Congo. Mais les contraintes financières pourraient empêcher la venue de certaines vedettes, notamment de la R-dC.

Alors que les contraintes financières empêchaient la venue de grandes vedettes à Brazzaville pour le FESPAM, la décision des autorités politiques d'annuler l'événement, en 2011, à la suite de la bousculade qui a entraîné mort d'hommes, suscite encore un débat passionné. En 2011, 3 milliards de F CFA avaient été injectés dans l'organisation de la 9<sup>e</sup> édition (2011 mais renvoyée à 2013) du Festival panafricain de musique (FESPAM). À quelque chose, malheur est bon. Le drame du stade Félix Eboué a alimenté la polémique



Une démonstration de la danse folklorique. DR..

autour de l'avenir du FESPAM. Le musicien sénégalais et parrain de la 8<sup>e</sup> édition, Youssou Ndour, estime qu'il faudrait penser à privatiser ce festival. Un avis que partage l'animateur de télé, Amobe Mevegué. Le producteur et animateur de radio algérien, Ryad Aberkane, déjà présent au FESPAM 2009, laisse

entendre que placer 5 sites uniquement à Brazzaville, en 2011, était risqué car tout le monde voulait participer à la fête. Pour lui, d'autres sites doivent être placés à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Consultant auprès du ministère de la Culture algérien pour le PANAF, Ryad Aberkane, insiste sur la logistique : « Ou il a été

question de négligence, d'incompétence ou il a été question d'un manque de considération. Lorsqu'il y a un dysfonctionnement au niveau de l'hôtellerie, du transport ou de la restauration, comment un artiste peut-il donner le meilleur de lui-même ? Et par ailleurs, cela donne une mauvaise image du pays ».

**TREMPIN LOCAL.** Il n'empêche, poursuit-il, le FESPAM est devenu incontournable car il constitue un véritable tremplin local pour les artistes. Et point n'est besoin d'insister sur le manque à gagner (économique) pour de nombreux commerçants, hôteliers, restaurateurs et chauffeurs de taxi qui font des affaires juteuses pendant le FESPAM. « N'aurait-il pas fallu arrêter une journée puis reprendre le lendemain, justement en mémoire des victimes pour la musique ? Depuis sa création, l'organisation propose une alternance entre musique moderne et musique traditionnelle. Avec la mondialisation, on a parfois le sentiment de perdre ses repères. Il est donc important de retrouver ses racines », souligne Jean-Claude Gakosso. Selon les organisateurs, avec le FESPAM, ils poursuivent donc le travail de mémoire. Depuis quelques années, l'organisation de cet événement culturel a des difficultés financières

pour tenir comme il se doit la programmation. La subvention du gouvernement congolais est insuffisante. C'est pourquoi, l'organisation recourt à des partenaires privés dont la contribution est souvent en deçà des attentes du FESPAM. Le manque d'argent est vraiment l'obstacle principal pour organiser comme il se doit cette manifestation. C'est dommage car le FESPAM est l'un des plus grands festivals musicaux sur le Continent. Il constitue une belle occasion pour les artistes de se retrouver et rencontrer leur public. Face aux difficultés financières, on trouve aujourd'hui trop ambitieux d'organiser des manifestations à la fois à Brazzaville, à Pointe-Noire et à Kinshasa. Le siège du FESPAM est à Brazzaville, et seul un symposium est organisé à Pointe-Noire. Avec Kinshasa, Brazzaville a la même histoire musicale et les plus grosses peintures régionales sont de la R-dC. Le plus bel exemple est Koffi Olomidé. Il n'est pas raisonnable de célébrer la musique à Brazzaville et de laisser Kinshasa en marge de l'événement. Il suffit de traverser le fleuve. Cependant, Kinshasa a perdu les clés de l'organisation des manifestations du FESPAM. On se souviendra que pour l'organisation de sa 5<sup>e</sup> édition, à Kinshasa,

le gouvernement r-dcongolais n'avait pas libéré sa quote-part pour la tenue de ce biennal. Et Brazzaville n'avait pas apprécié, semble-t-il, reprochant à Kinshasa l'impréparation dans la gestion du dossier. Les organisateurs du FESPAM essaient de faire preuve de professionnalisme dans le montage financier et la programmation des manifestations. Le Kora qui a toujours été en contrat avec le FESPAM pour la communication de l'événement, s'est vu retirer l'agrément d'exclusivité médiatique, etc. Bref, le FESPAM revisite l'héritage de la musique africaine dans le Continent, dans les Amériques et les Caraïbes. Le FESPAM a toujours été un carrefour de la rumba r-dcongolaise, la salsa cubaine ou encore du zouk antillais. Chaque édition du FESPAM réserve quelques surprises et est parrainée par une grande personnalité. C'a toujours été l'occasion d'entendre de nombreux artistes du Continent tout en élargissant l'horizon. Loin des facilités de la world music, il se veut avant tout un rendez-vous authentique de la musique, mais aussi un moment de fête et de culture placé sous le signe de la rencontre avec la diaspora, soulignait Jean-Claude Gakosso. Outre les nombreux concerts à Brazzaville (et ailleurs), un symposium

international a toujours été organisé autour du thème de l'édition. D'habitude, les musiciens de R-dC se produisent avec leurs groupes respectifs à Brazzaville. Mais depuis un certain temps, l'engouement a baissé d'intensité. Certaines vedettes, comme Koffi Olomidé, Papa Wemba et JB Mpiana, ne trouvent plus d'intérêt à se produire au FESPAM. Comme pour respecter la tradition, la 8<sup>e</sup> édition du FESPAM s'est ouverte, le 9 juillet 2011, dans la capitale de la République du Congo. Apparemment, toutes les dispositions avaient été prises pour assurer un bon déroulement de cette manifestation culturelle. Malheureusement, il va se produire un drame remettant ainsi en cause l'organisation même de ce grand événement culturel. En effet, le dimanche 10 juillet 2011, lorsque la délégation brésilienne a fait son entrée au stade Félix Eboué où avait lieu la manifestation, il y a eu une bousculade qui entraîné 7 morts et plusieurs blessés dont 36 dans un état grave. L'ampleur du drame a poussé le ministre de la Culture du Congo Brazzaville, Jean-Claude Gakosso, à annuler la 8<sup>e</sup> édition du FESPAM au grand dam des délégations étrangères. Si le drame était imprévisible, fallait-il vraiment annuler la suite de la manifestation ?

ALAIN DIAVITA ■

## Aux Comores, Olivier se fait l'écho des femmes violées

**D**rapé dans les trois couleurs de l'emblème de son pays, la R-dC, guitare en bandoulière, Olivier Tshimanga, en troubadour des temps modernes, sillonne, depuis le 8 avril 2013, les Comores, portant au loin le cri des femmes violées de la R-dC et des enfants de rue. À Moroni et ailleurs aux Comores où il doit se produire pendant un mois dans les Alliances françaises, cet artiste parisien promène sa musique engagée : « Partout où je passerai, je ne cesserai de défendre ce pays en proie à la guerre depuis 1997 et dont la partie Est est devenue une boucherie, où l'on tue impunément et où les viols des femmes sont devenues une redoutable arme de guerre pour déstabiliser le pays. Un pays où, par ailleurs, l'on dénombre des milliers d'enfants de rue, parmi lesquels des orphelins... C'est, entre autres, au profit de ces enfants de rue que je joue pour récolter des fonds destinés à construire un orphelinat à Kinshasa ». Olivier Tshimanga, qui fait salle comble à chacune de ses productions, se réjouit de l'accueil reçu aux Comores au point de le rendre optimiste sur l'atteinte de ses objectifs. À noter que cette tournée a été rendue possible grâce à l'appui



Olivier Tshimanga. DROITS RÉSERVÉS..

du ministère français de la Coopération. Elle précède une autre qui conduira l'artiste aux Etats-Unis. Auparavant, Olivier Tshimanga s'est produit, du 25 février au 5 mars 2013, à Brazzaville dans le cadre de la commémoration des événements du 4 mars (explosions d'un dépôt d'armes en 2012) à Mpila, un quartier populaire de Brazzaville. À noter que le guitariste doublé de chanteur a laissé ses empreintes sur la chanson « Brazza j'y crois » réalisée au profit des sinistrés de Mpila. Suivra très prochainement la sortie d'un album de 18 titres en soutien à des actions humanitaires intitulé « Espoir » qui sera produit sous son propre label Otshiprod et distribué par Sony music et Lusafrica.

« Chacun de nous a besoin d'une lueur d'espoir dans ce monde meurtri. Il faut continuer à croire et ne jamais baisser les bras dans la vie », a déclaré l'artiste à nos confrères de Brazzaville révélant être « en pourparlers avec des sponsors pour des concerts en R-dC au profit des orphelins et femmes victimes d'agressions sexuelles ». Cinq concerts sont programmés à la sortie de l'album à La Halle de Gombe, au Centre Wallonie Bruxelles, à l'Hôtel du fleuve, au Grand Hôtel Kinshasa et au Théâtre de Verdure. Sans oublier un concert à Masina, « son fief, au quartier sans fil, où tout à commencé, sous le mangui ». Foi de l'artiste.

AEM ■

## Les Nantais sont bien disposés à appuyer la promotion de la compagnie Krysalides

**P**arcourir désormais le monde à travers les danses, c'est une gageure pour la compagnie r-dcongolaise de Nantes, Krysalides. Pour cela, elle a déjà l'appui du public de Nantes, en France. Mais l'appui de la communauté r-dcongolaise de France serait un atout indispensable pour ces jeunes r-dcongolais décidés à faire revivre le ballet national devenu célèbre dans le monde à travers l'œuvre intitulée « Lianja ». Le déclin s'est produit en décembre 2011. De l'appartement familial à la Cité des Congrès, la compagnie est passée par des centres socioculturels, les fêtes d'écoles, les fêtes de quartiers et des soirées africaines. Aux reproductions des clips de la musique r-dcongolaise, la jeune troupe est passée à un spectacle marqué par un niveau d'exigence très élevé. Décembre 2011, Cité des Congrès

à Nantes (France). La compagnie de danses Krysalides composée de sœurs Chinegena et de Ridel Lutemuka donne un spectacle. C'est un défi à soi-même qu'il faut relever. Pari gagné parce que le spectacle s'est transformé en pur bonheur pour le public nantais présent, le 10 décembre 2011, à la Cité des Congrès. Retour sur l'événement estampillé désormais historique. Du culot, de l'inspiration, un talent évident, le tout avec un zeste d'espièglerie : Monica Chinegena, du haut de ses 9 ans, a illustré parfaitement, ce jour là, à la Cité des Congrès de Nantes, le niveau artistique atteint par la jeune compagnie de danse Krysalides. Aux vivats d'un public éberlué sont venues s'ajouter des chaleureuses félicitations du député-maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, devenu premier ministre du premier gouvernement de François Hollande, et de sa femme, Brigitte,

ainsi que de Christelle Chinegena, fondatrice de la compagnie née dans l'appartement familial et composée à l'origine des sœurs Chinegena. Très mature pour son âge, Christelle, étudiante, savoure sereinement. Regard magnétique, le verbe posé, Christelle répond avec une égale cordialité aux sollicitations des médias, des politiques, des spectateurs fascinés, des amis et parents surexcités. La jeune fille à la joie contrôlée, contenue, dégage une sorte de félicité. Logique puisque le spectacle a bénéficié de l'encadrement du Centre chorégraphique national de Nantes. Au programme, une revue des danses du monde, de la danse classique jusqu'aux danses latines, indiennes et arabo-andalouses sans oublier le hip hop, le Ndombolo et même le smurf ! Si l'enchaînement des musiques et les entrées n'étaient pas des plus parfaits, si l'on ne passe pas du jour au lendemain de novice à une

ALAIN DIAVITA ■

# Le PGR s'emploie à percer l'énigme du mystère des fonds des miniers katangais volatilisés et perçus par la DGRAD

**L**e PGR a déjà convoqué dans ses bureaux le Secrétaire exécutif de l'ITIE/R-dC, le prof Jérémy Mack Nduba. Fort probable, le premier sur une liste qui devrait compter du gros. Kabange Numbi veut voir clair dans la disparition d'une bagatelle somme de USD 88 millions soit 80.960.000.000 de nos Francs perçus, en 2010, par la DGRAD auprès des opérateurs miniers du Katanga. Il est vrai qu'entre-temps, on apprend que ce chiffre est à revoir à la baisse!

Le gouvernement va-t-il remercier Mack Nduba? Probable. En tout cas, le PM Matata réclame la tête du Comité ITIE/R-dC. À cause du gap de USD 88 millions, la R-dC, on le sait, a été exclue pour une année, jusqu'au 17 avril 2014, de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, ITIE. Le pays a beaucoup perdu en termes de prestige international, a reconnu le 2<sup>ème</sup> Vice-président

du Comité exécutif de l'ITIE/R-dC qui se trouve être le ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu.

De l'aveu même du Secrétaire exécutif de l'ITIE/R-dC, la Cour des comptes a déjà tenté sans succès de reconstituer la traçabilité de ces fonds. Les notes de débit et les notes de perception seraient introuvables même à la Banque centrale du Congo, BCC. Où les fameux USD 88 millions étaient censés être logés.

C'est dire si la tâche du Procureur général de la République n'est pas de tout repos. Lui qui a déjà été personnellement saisi par le Premier ministre, Matata Ponyo, en 2012, pour réquisition d'informations par rapport aux recettes relevant des mines dans les régies financières. Sans doute que le PGR voudrait d'abord une large idée sur l'ITIE avant de ratisser large. «Nous ne sommes pas des contrôleurs ni des auditeurs. Nous collectons des données et les publions», se défend, à la presse, le prof Mack Nduba. D'ailleurs ce n'est qu'une suspension temporaire. La R-dC peut à tout moment

réintégrer l'Initiative, fait comprendre sans convaincre le prof Mack Nduba... Qui laisse entendre que des écarts reviennent régulièrement dans les différents rapports de l'ITIE.

## FONDS DÉTOURNÉS OU PAS?

Et que ces écarts négatifs ne veulent pas dire que cet argent a été détourné. Dans son second rapport qui couvre les exercices 2008 et 2009 qui n'a été publié qu'en janvier 2012, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives a, en effet, fait des gaps profonds qui auraient, en toute logique, intéresser la justice sinon les décideurs politiques. En 2008 par exemple, les déclarations des paiements des entreprises minières en production et en exploration étaient, selon l'ITIE, de USD 139.047.000 mais celles des régies financières (DGI, DGRAD, DGDA) n'étaient que de USD 92.023.000. Ce qui a occasionné un écart, un manque à gagner pour l'Etat c'est selon, de USD 47.024.000. En 2009, l'écart sera de USD 25.234.000 ; les entreprises minières

ayant, en effet, déclaré USD 99.449.000 contre USD 74.215.000 pour les régies financières. Mais il semble que la goutte qui a débordé le vase est l'écart contenu dans le rapport portant exercice 2010: les mining ont apporté les preuves d'avoir versé USD 313 millions quand les régies financières n'avaient que le montant de USD 225 millions, soit un écart de USD 88 millions. Ce gap tombe quand la R-dC espère être déclarée «pays conforme» à l'ITIE. Le rendez-vous, avec l'ITIE internationale (qui 36 pays et est soutenue par de puissantes ONG et

institutions financières internationales), était pris pour mars 2013. Autrement, de l'avis de certains analystes, cet écart serait passé sous silence. L'on en veut pour preuve l'écart négatif entre les déclarations combinées des paiements des entreprises extractives et des comptoirs pour les exercices 2008/2009. Les entreprises et comptoirs ont soutenu avoir versé globalement USD 866.270.000 mais les régies financières ont cependant publiés USD 769.982.000. Voilà qui occasionne un écart de 96.288.000! Qui pourtant a laissé indifférente classe

politique en commençant par l'Exécutif. Selon le Secrétaire Exécutif de l'ITIE/R-dC, il n'est pas seulement le trou de USD 88 millions qui a entraîné la suspension de la R-dC de l'ITIE. L'organisation a également mis en exergue les taxes provinciales (portant notamment sur les exportations des concentrés de cuivre ou encore celles des opérateurs miniers ont payés au service de la Voirie) perçues au Katanga mais non répertoriées. «On s'accroupit devant les institutions financières internationales...la

Banque mondiale pour moins que ça, 20, 40 millions de dollars!», regrette l'ancien dg DG de la FENAPEC, Michel Somwe. Pour qui, l'enquête, s'il y aura, devrait être orientée vers la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation, DGRAD. Pour mémoire en 2010, Jean Elongo était DG de la DGRAD. Quoiqu'il ait largement satisfait au PADER, Pacte de dédoublement des recettes, Elongo a été évincé de la DGRAD par l'alors ministre des Finances, Matata Ponyo.

POLD LEVI

## Le Katanga fait fort en contestant à Kinshasa le pouvoir de légiférer sur les minerais

**L**e ministre (national) des Mines, Martin Kabuelulu a formellement interdit l'exportation des minerais à l'état brut. Question de donner aux matières premières de la valeur ajoutée. La loi, le Code minier reconnaît au seul ministre des Mines de prendre cette décision.

Ce que lui ont toujours contesté les provinces. Mais pas de manière aussi fougueuse comme s'en est dernièrement illustré Moïse Katumbi Chapwe, gouverneur du Katanga. Soutenu par la puissante corporation des miniers du Katanga, principal pourvoyeur des revenus de l'Etat en monnaies fortes. En 2008, quand, fraîchement élu au Katanga, Katumbi voulut interdire les exportations des cuivres en l'état brut, Kabuelulu lui brandit la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier. Selon laquelle le Gouverneur n'a aucune compétence en matière de la gestion du brut. Voilà l'affaire qui rebondit. Dans l'ambiance du grand désarroi non seulement des provinces mais surtout des opérateurs miniers à la suite de la révision du code minier. Le déséquilibre des compétences y demeure flagrant, en défaveur des provinces qui sont pourtant directement affectées par des activités minières, laissent entendre des experts. Le ministre des Mines (du gouvernement central) reste et demeure l'homme fort du secteur.

### AMENDEMENTS REJETÉS (?)

C'est lui qui octroie ou refuse d'octroyer des titres miniers. C'est lui qui autorise les exportations des minerais à l'état brut. C'est lui qui est compétent pour réserver des gisements à soumettre à l'appel d'offres. C'est lui qui approuve la constitution des hypothèques. C'est lui qui accepte ou refuse l'extension d'un titre minier ou des carrières

aux substances associées ou non associées. C'est lui octroie ou refuse d'octroyer les droits miniers et/ou de carrières pour les substances minérales. C'est lui qui retire les droits miniers et des carrières. C'est lui qui agrée et retire l'agrément des comptoirs d'achat des produits de l'exploitation artisanale, etc.. C'est lui qui établit une zone d'interdiction. Et ce, depuis Kinshasa, à des encablures des zones d'exploitation minière, en provinces, qui toutes ont été déclarées zones minières par le CAMI, Cadastre minier. Mais, pour autant, les Gouv de province ne sont compétents que pour délivrer les cartes de négociants des produits d'exploitation artisanale, et de décider de l'ouverture des carrières pour des travaux d'utilité publique sur des terrains domaniaux. Déjà, le gouvernement va devoir trancher au sujet de «l'agrément boutefeufeu» qui fait toujours l'objet d'une double imposition au ministère des Mines à Kinshasa, et en provinces. Les experts du ministère des Finances qui ont récemment coordonné les travaux du groupe d'experts chargé de l'actualisation et de la finalisation de l'ordonnance-loi fixant nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central, ont, en effet, préféré que le gouvernement décide souverainement à qui du ministère des Mines (pouvoir central) ou des gouvernorats des provinces reviendra le droit de percevoir la taxe relative à l'agrément boutefeufeu. Chez Patrice Kitebi, l'on a, en effet, rejeté la recommandation des délégués du ministère des Mines qui, évoquant une certaine spécificité et technicité que requerrait l'agrément boutefeufeu, ont accordé à l'administration Kabuelulu. «Le ministère des Finances, auraient rétorqué les experts de Kitebi, n'ayant pas reçu mandat de travailler sur la nomenclature des provinces a pensé que l'arbitrage pourra être fait au niveau du

gouvernement». Toutefois, les experts des Finances ont aligné pour le compte du ministère des Mines (pouvoir central) la future taxe d'autorisation d'achat, de transport et d'emmagasinage des produits explosifs. Cependant, il n'est pas que la double imposition de la taxe des produits explosifs (et même autres produits toxiques) qui oppose le ministère des Mines (du gouvernement central) à celui des gouvernorats des provinces. Ainsi, nombre d'experts n'adhèrent pas à l'option levée aux Finances donnant au gouvernement le pouvoir de décider à qui du ministère des Mines ou des gouvernorats des provinces reviendra le droit de percevoir la taxe relative à l'agrément boutefeufeu. Pourquoi pas les instances judiciaires sinon la chambre des sages, le Sénat? Les provinces seraient naturellement en droit de redouter que le Conseil des ministres ne défende la cause d'un de leur, en l'occurrence Martin Kabuelulu. Il n'y a pas que les provinces. Les minings aussi ne semblent guère satisfaits de la révision du code minier. En Ituri, Kibali Gold a déjà levé le ton. Les opérateurs miniers n'admettraient pas facilement -cela ne fait l'ombre d'un doute- les amendements apportés au code surtout si ces modifications bouleversent le régime fiscal. L'Etat r-dcongolais a expressément garanti que les dispositions du code minier ne peuvent être modifiées que si, et seulement si, le présent code fait lui-même l'objet d'une modification législative adoptée au Parlement, c'est-à-dire par les deux Chambres (Cfr Code minier, art276). Or c'est plutôt un melting-pot des agents de l'administration minière, des experts et membres de la société civile complaisamment triés à la volée qui a amendé la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier. Les droits attachés ou découlant d'un permis de recherches ou droit minier d'exploitation octroyé

et valide à la date de la promulgation de toute modification législative ainsi que des droits attachés ou découlant du droit minier d'exploitation octroyé postérieurement en vertu d'un tel permis de recherches incluant entre autres les régimes fiscal, douanier et de change du présent code, demeurent acquis et intangibles pendant une période de 10 ans à compter de la date de l'entrée en vigueur de la modification législative pour les droits miniers d'exploitation valides existant à cette date. Ou à dater de l'octroi du droit minier d'exploitation octroyé postérieurement en vertu d'un permis de recherches valide existant dès l'entrée en vigueur de la modification législative.

POLD LEVI

## Travail à façon

**D**irecteur de cabinet des Mines, Valéry Mukassa a déclaré lundi 21 avril que pour contourner les difficultés d'approvisionnement en électricité, les exploitants miniers pourraient recourir au travail à façon pour la transformation de ces minerais concentrés. Le travail à façon est le travail d'une entreprise réalisé sur la matière première fournie par une autre entreprise moyennant paiement. Les entreprises minières congolaises pourront ainsi recourir à d'autres sociétés congolaises ou étrangères pour la transformation de leurs minerais concentrés destinés à l'exportation. L'interdiction de l'exportation des minerais concentrés va apporter une plus value aux minerais congolais exportés. Valéry Mukassa a souligné qu'un dispositif de contrôle sera mis en place entre l'administration des Mines, la DGDA et la DGRAD pour déterminer la quantité de métal contenu dans les concentrés qui seront envoyés à l'étranger pour leur traitement.

## 3 HECTARES DE TERRAINS À VENDRE

À PAS DE GÉANT LE DÉVELOPPEMENT ARRIVE, C'EST LE MOMENT D'INVESTIR DANS LA PIERRE QUI DURE.

À UNE MINUTE DE LA NATIONALE N°1, DANS LE QUARTIER HUPPÉ DE BINZA UPN, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN ÉRIGEANT UNE OU DE SUPERBE(S) VILLA(S) SUR UN SITE IMPRENABLE.

APPELEZ LE JOURNAL QUI TRANSMETTRA TÉL 0993057455



LE PLUS FORT TIRAGE | LA PLUS FORTE VENTE | LA PLUS FORTE AUDIENCE | DE TOUS LES TEMPS  
LE JOURNAL DE QUALITÉ PAR EXCELLENCE SINCE 1989

ÉDITION EXCLUSIVE.

# Au Katanga, de nombreux enfants rejoignent les groupes armés au lieu d'aller à l'école

**L'**ONG Action contre la pauvreté (ACP) sensibilise les enfants à quitter les rangs des groupes armés dans les territoires de Mitwaba, Pweto, Manono et Malemba Nkulu au Katanga. A travers sa campagne de deux mois financée par l'UNICEF, cette structure citoyenne appelle également les mineurs à ne pas rallier les rangs des milices.



Enfants soldats en République Démocratique du Congo. DROITS RÉSERVÉS.

Le coordonnateur de l'ONG ACP, Georges Kadinga, se félicite que son message est bien accueilli par les communautés locales et indique que son organisation entend démobiliser plus de 100 enfants. «Nous avons constaté qu'au niveau de Mitwaba, il y a certains enfants qui sont sortis des groupes armés comme à Manono. Si au minimum 100 enfants sortent des mouvements insurrectionnels et qu'il n'y ait pas assez d'adhésions, on aura atteint au moins 75% de nos objectifs», a indiqué Georges Kadinga. Le coordonnateur de l'ONG ACP regrette qu'au Katanga, de nombreux enfants ont rejoint les groupes armés au lieu

d'aller à l'école. «On aura mesuré notre action si on remarque moins d'enfants et si encore on constate qu'il y a de plus en plus des enfants qui quittent les mouvements et qui se rendent aux centres de prise en charge pour la réinsertion», a-t-il ajouté. En janvier dernier, le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, avait également appelé les habitants du Nord de la province à sensibiliser les jeunes à quitter les groupes Maï-Maï actifs dans cette partie de la R-DC. Il avait lancé cet appel à Manono lors du culte d'action de grâce en commémoration du 12<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Laurent-Désiré Kabila. Dans son message, Moïse Katumbi

avait accusé les miliciens du Nord-Katanga de plusieurs exactions sur les populations civiles.

## PHÉNOMÈNE COMPLEXE.

La réalité des enfants soldats se confond souvent, dans l'esprit du grand public, avec celle de l'Afrique, notamment avec celle de l'Est de la R-DC. Un phénomène complexe comme le dit Guillaume Landry, chercheur et expert en protection de l'enfance, au sein du Bureau international des droits des enfants situé à Montréal. Il a travaillé en R-DC, notamment en Ituri (province Orientale) et au Nord-Kivu et Sud-Kivu. Il décrypte les tenants et les aboutissants de ce

phénomène complexe des enfants soldats en bousculant au passage certaines idées reçues. Que recouvre le terme d'enfant soldat ? «Dans le domaine des droits de l'enfant, on parle plutôt aujourd'hui d'enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés. Si l'on a tendance à privilégier cette terminologie, beaucoup plus abstraite de mon point de vue, c'est parce que, dans l'imaginaire collectif, l'enfant soldat est nécessairement un garçon noir, africain et qui porte les armes». D'une certaine manière, poursuit-il, en utilisant un terme volontairement plus technique, cela élargit les perspectives et pousse à reconnaître

deux raisons : la première est que certains conflits armés, notamment au Liberia et en Sierra Leone, ont pris fin, ce qui a fait mécaniquement diminuer les statistiques ; la seconde est que ce chiffre ne reflétait en rien une réalité beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

## UNE FAÇADE DU PROBLÈME.

Et de poursuivre : «A l'échelle d'un pays, il est déjà très difficile de disposer de données fiables dans la mesure où l'on parle plus volontiers d'enfants associés aux groupes armés que d'enfants associés aux forces armées. Or, les groupes armés évoluent davantage dans l'illégalité, en s'appuyant sur des réseaux opaques. Par conséquent, il est pratiquement impossible de connaître avec exactitude l'étendue des forces dont ils disposent, qu'il s'agisse d'ailleurs du nombre d'adultes ou d'enfants». Toute estimation est donc, par nature, artificielle. Quels sont les pays les plus concernés ? «La réalité des enfants soldats se confond souvent, dans l'esprit du grand public, avec celle de l'Afrique. Et cet aspect-là ne saurait être nié. C'est un fait : le cœur du continent noir est encore en ébullition. Je pense en particulier à

des pays comme la R-DC, le Tchad, la République centrafricaine ou encore l'Ouganda. Cependant, l'Afrique ne représente qu'une facette du problème». Ce phénomène touche-t-il également les filles ? «Les filles ne sont pas épargnées. Preuve en est, selon l'Unicef, sur les 30.000 enfants qui ont été recrutés dans le cadre des conflits armés au Liberia et en Sierra Leone - les statistiques sont à peu près équivalentes pour les deux pays - la proportion de filles avoisinait les 40% ! D'aucuns évoquent même un pourcentage plus élevé en R-DC ou en Ouganda où sévit, depuis 1986, l'Armée de résistance du seigneur, rébellion qui s'est fixé pour objectif de mettre en place un régime fidèle aux Dix Commandements de la Bible». Occupent-elles des «fonctions» différentes de celles des garçons ? «Non, pour l'essentiel, leurs fonctions sont les mêmes que celles des garçons. Il serait illusoire de penser que les filles ne combattent pas sous prétexte qu'elles sont des filles. Beaucoup d'entre elles portent les armes et vont au front. Au Liberia et en Sierra Leone, on parlait souvent des Small Girls Units, ces unités composées exclusivement de filles réputées pour leur violence - ce qui leur valait d'ailleurs un certain respect». Et d'ajouter : «A l'image des garçons, les filles tiennent des rôles très variés : combattante, espionne, messagère, porteuse, mais aussi garde du corps, comme en Colombie. À cela s'ajoute une autre dimension, qui n'est pas à négliger non plus : celle de l'esclavage sexuel. Mais, là encore, il convient d'être prudent». Pourquoi ? «On présume souvent que toute fille qui a été recrutée dans le cadre d'un conflit armé a été victime de violences sexuelles. Certes, cela est vrai pour la grande majorité d'entre elles, mais il serait faux de systématiser. Lorsque je travaillais en R-DC, les groupes armés de l'Ituri et du Nord ou Sud-Kivu faisaient fréquemment appel à des filles Maï-Maï pour être des gri-gri. Ces filles produisaient des amulettes censées protéger les combattants qui se rendaient sur le front. Dans le groupe, cette fonction leur donnait un statut particulier, mais pour l'obtenir, elles devaient être vierges». Pour quelles raisons un groupe armé peut-il être tenté de recourir à des enfants ? «Du point de vue des groupes armés, le fait de recruter des enfants est une manière commode d'avoir à leur disposition une masse de soldats malléables, donc mieux contrôlables. Sur le plan psychologique, il est facile de les soumettre à un lavage de cerveau et d'obtenir leur obéissance en utilisant la terreur. Bien souvent, eux-mêmes ignorent leurs limites.

## En marge de la Semaine de la vaccination, l'OMS invite les États à renforcer l'action politique

**C**ette année, la Semaine mondiale de la vaccination sera célébrée sous le thème : «Protégez votre monde, faites-vous vacciner».

Au cours de cette semaine, les États du monde ainsi que les partenaires à la santé s'emploieront à sensibiliser et convaincre les populations sur le bienfait du vaccin dans l'organisme humain. Concrètement, ils vont mobiliser l'opinion, d'une part, et améliorer l'accès des communautés sous-développées aux vaccins existants ou nouvellement disponibles, d'autre part. L'objectif est d'accroître la couverture vaccinale afin de prévenir les épidémies et renforcer l'action politique afin d'atteindre les objectifs mondiaux fixés. L'OMS propose aux États d'organiser des actions de sensibilisation et plaidoyer. Notamment, les campagnes de vaccination, ateliers de formation, tables rondes, campagnes d'information publiques... L'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose aux États d'organiser des actions de sensibilisation et le plaidoyer. Notamment, les campagnes de vaccination, les ateliers de formation, les tables rondes, les campagnes

d'information publiques. Initiée en 2003 par l'OMS, la Semaine mondiale de la vaccination vise à promouvoir l'un des instruments mondiaux les plus efficaces en matière de santé, à savoir l'utilisation des vaccins pour protéger ou immuniser les personnes de tous âges contre les maladies. Populations vaccinées, populations protégées. Les statistiques publiées par l'OMS indiquent que plus de 22 millions de nourrissons, à travers le monde, échappent encore à la vaccination systématique. Et, plus de 1,5 million d'enfants de moins de 5 ans meurent de maladies évitables. L'OMS appelle au renversement de la tendance par la participation de tous. Chaque État est invité à adapter les actions proposées aux priorités nationales et régionales de la santé publique. En outre, l'OMS encourage les particuliers et les organisations travaillant aux niveaux communautaire, national, et international, dans les secteurs public et privé. La société civile est également exhortée à prendre part aux activités relatives à cette semaine. La vaccination, insiste-t-on à l'OMS, est l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les plus rentables, qui permettent d'éviter deux

à trois millions de décès par an. Du nourrisson à la personne âgée, la vaccination protège contre plusieurs maladies dont la diphtérie, la coqueluche, la pneumonie, la poliomyélite, le tétanos. Les avantages de la vaccination sont de plus en plus élargis aux adolescents et aux adultes. Elle les protège contre plusieurs maladies notamment, la grippe, la méningite, les cancers du col et du foie. Sur plus d'1 million d'enfants non vaccinés que compte actuellement le monde, 640.000 vivent en R-DC. Le Katanga est la province la plus concernée suite à la résistance des milliers de parents appartenant aux sectes «Sinai» et «Philadelphie», lesquelles refusent de faire vacciner les enfants. Le ministère de la Santé publique veut donc, à travers les campagnes de sensibilisation, réaffirmer son engagement et sa détermination à anéantir la poliomyélite et d'autres maladies meurtrières, qui ont réélu domicile en R-DC, depuis mars 2006, et qui ont pris ascension en 2010, causant de nombreuses infirmités, voire des décès au sein des populations. Au Katanga, entre 2001 et 2005, la R-DC avait déjà mis fin à la circulation du poliovirus sauvage sur toute l'étendue du pays et qu'il est toujours possible, au regard du passé,

de rééditer cet exploit aujourd'hui. La présence du virus dans certains foyers est beaucoup liée à un nombre élevé des personnes qui refusent la vaccination. Cela donne l'occasion à la poliomyélite sauvage de persister encore dans notre pays. Le souhait du ministère de la Santé publique est de voir les adeptes de ces sectes religieuses comme beaucoup d'autres personnes intérioriser le mot d'ordre «Vacciner, c'est aimer ; vacciner c'est protéger».

## LES INITIATIVES.

Sur la vaccination des enfants, l'OMS et la Gavi poussent à des initiatives régionales. Les partenaires techniques et financiers du secteur de la santé s'activent sur le continent africain pour offrir une plate-forme d'échange et d'analyse sur un certain nombre de problématiques relatives aux questions fondamentales de la vaccination, la mortalité maternelle, de la santé de la reproduction et de l'impact négatif du VIH/sida sur les économies déjà très «fragiles». La question de la santé des populations reste une large préoccupation pour les Africains qui ont du mal à exécuter des plans de développement sanitaire. Les rencontres qui se tiennent ci et là sont une occasion de faire des analyses pertinentes et des recommandations

allant dans le sens de l'amélioration des conditions d'accès aux soins de santé de qualité pour les populations. Les épidémies de paludisme, de la méningite, du choléra, de la tuberculose et de la poliomyélite restent encore invaincues malgré les efforts nationaux. Elles commandent que des réformes considérables pour la redéfinition des nouvelles orientations dans la synergie d'action contre les principales maladies qui sévissent dans le continent, soient examinées en profondeur. Sans une bonne santé, nos efforts en termes de politique de développement sont voués à l'échec. En Afrique centrale, les délégués de 8 pays (Tchad, République centrafricaine, Angola, Burundi, Cameroun, Sao-Tomé et Principe, République du Congo et R-DC) se sont rencontrés (23-25 avril 2012) à Kinshasa sous la supervision de l'OMS et de GAVI. Objectif : se pencher sur les programmes nationaux élargis de vaccination pour un large accès des enfants à l'intervention vaccinale. Deux millions d'enfants meurent chaque année des maladies évitables par la vaccination. L'UNICEF, l'OMS et la GAVI sont décidés d'organiser chaque année un atelier aux fins d'identifier les

forces et les faiblesses au niveau de chaque pays en matière vaccinale et permettre à chacun de soumettre un rapport de qualité dans le but des financements. Pour le représentant résident de l'OMS en R-DC, Léodegal Bazire, l'accès aux vaccins est un problème majeur pour les pays en développement. «Nous soutenons la facilité internationale de financement pour la vaccination, qui lève des fonds sur le marché de capitaux internationaux. Ces fonds appuient le travail des organisations - comme l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) créée en 1990 - qui soutiennent les programmes de vaccination d'enfants dans les pays pauvres», déclare-t-il. Les 8 pays d'Afrique centrale sont conviés à s'accorder en vue des mesures de renforcement pour l'année 2012. Le secrétaire général à la Santé publique, Pierre Lokadi, souligne que cette réunion aura été capitale pour la R-DC qui a passé 2 années en manque de vaccins. Avec plus des moyens, de meilleures politiques et une plus forte volonté politique, on peut améliorer les conditions sanitaires des pays en développement dont la R-DC et sauver des millions de vies.

NZILA MUNGENGA SENDA ■  
ALAIN DIAVITA ■



MON PORTE-MONNAIE  
MUTATION TECHNOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

# La fibre est en ligne

REPORTAGE EN CONDITIONS EXTRÊMES.

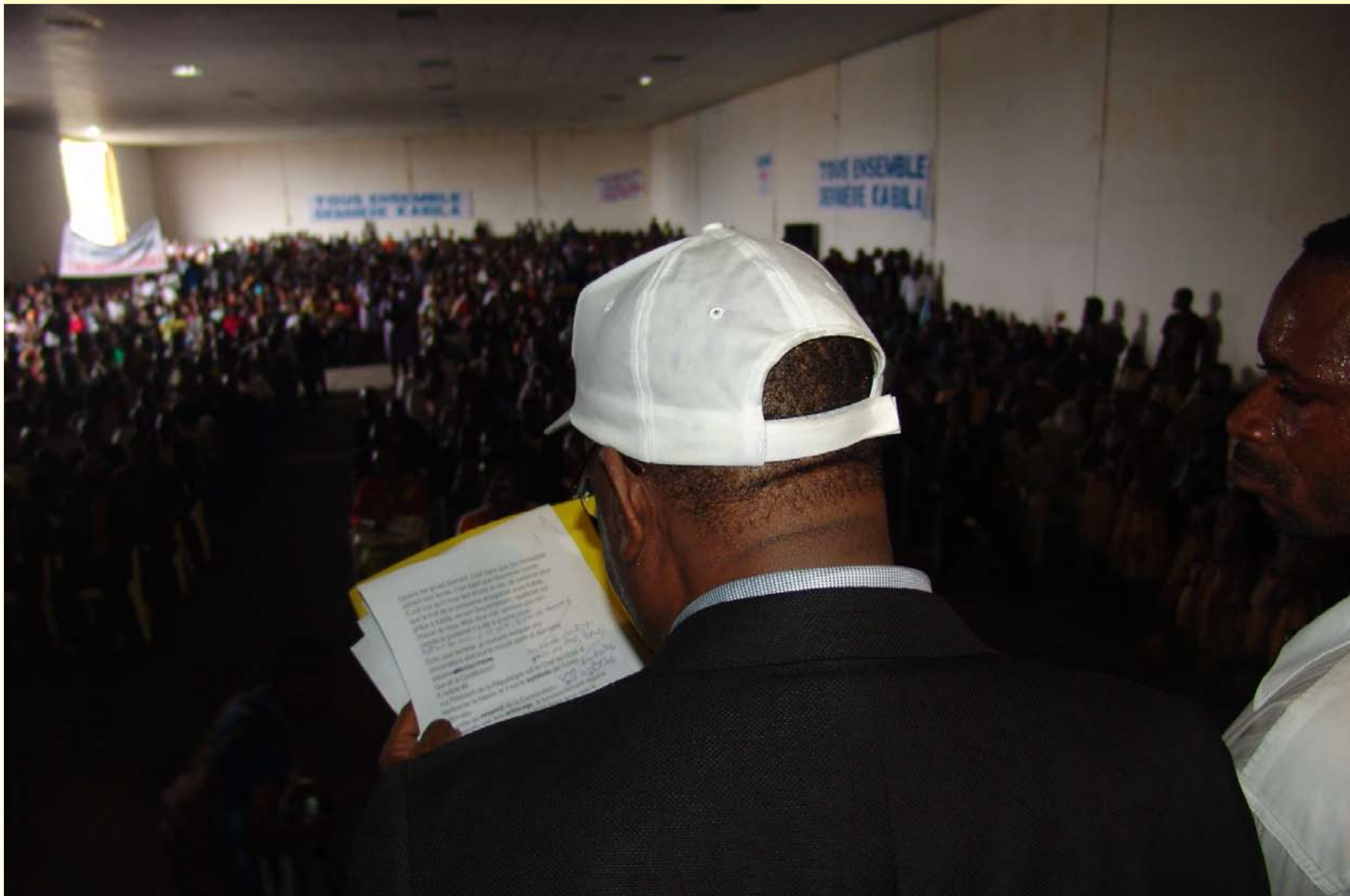
**D**epuis le 11 mai 2012, cela fait débat. Deux jours après l'entrée en fonction du Gouvernement du Premier ministre Matata Ponyo (après l'investiture à l'Assemblée nationale), quatorze pays, membres du Consortium international West Africa Cable System, firent leur entrée dans l'Histoire. Ils basculèrent sur les autoroutes de l'information et accédèrent à la Société de l'Information par l'un des câbles qui partent de l'Europe, ceinturent le Continent et qui, s'agissant de celui de WACS, se déroule sur la Côte Ouest, depuis Londres en Grande Bretagne, longe l'Afrique au large jusqu'à Cape Town au site de Yzerfontein, en Afrique du Sud. Ce câble traverse mer et océan, enfoui au fond des eaux, avec 15 stations terminales, Melkbosstrand, Walvis Bay, Luanda, Muanda, Pointe Noire, Douala, Lagos, Lome, Accra, Abidjan, Cap Vert, Alta Vista, Sesimbra, etc. Ils étaient quatorze pays au départ. Treize ont pris la course! Un - et un seul - le Congo Démocratique, est resté sur le quai! Resté sur le quai à la suite d'actes de mauvaise gouvernance punis de façon exemplaire par le Chef de l'État, Joseph Kabila Kabange. Mieux vaut tard que jamais. Notre pays a fini par disposer d'un point d'atterrissage - un ouvrage qui fait honneur au pays - et la connexion à la fibre optique devient réalité. Il reste à procéder au lancement et à l'exploitation commerciale. Le ministre Tryphon Kin-kiey Mulumba l'a déclaré aux journalistes. « Cette grossesse a été difficile, la naissance s'est déroulée dans la douleur, mais ce qui compte c'est le résultat qui réjouit tout le monde: le bébé et la mère se portent à merveille. Seul reste le baptême. Il va falloir trouver le curé, apprêter la layette, disposer d'un petit fonds afin d'apprêter la maison, qu'elle soit belle quand les invités viendront prendre un verre et un repas. Il faut que la fête soit une réussite. Le ministre s'y emploie. »

T. MATOTU ■



Le Beach Man Hole, le point de rencontre où le câble sous-marin à fibre optique du consortium WACS rencontre celui sous-terrain à fibre optique construit par le Chinois CITCC. Tout achevé. Sauf à planter du gazon et à ériger un jardin de fleurs en vue de stabiliser le sol, on attend que l'ouverture. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

# METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



C'EST CE QUI S'APPELLE UNE SALLE NOIRE DE MONDE, QUE NUL N'AVAIT JAMAIS REMPLIE AVANT OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE ET DE RENIEMENT, SUR LE THÈME «TOUS ENSEMBLE DERRIÈRE KABILA», LE PARTI POUR L'ACTION REFUSE DU MONDE SUR UNE TERRE PASSANT POUR HOSTILE, LAISSANT DES GRAPPES HUMAINES TRAÎNER DANS LES DÉPENDANCES DE CETTE FIKIN. LESOFT NUMÉRIQUE.



SUR LES BORDS DE LA LUYE, SUR NOS TERRES BÉNIES DE BANDUNDU, DANS MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE).UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER QUI PASSERA PAR LA MATINÉE POLITIQUE DE RENTRÉE ORGANISÉE DANS LA MYTHIQUE SALLE DE LA FIKIN SUR LE THÈME «TOUS ENSEMBLE DERRIÈRE KABILA». LESOFTNUMÉRIQUE.

# À Muanda, côte ouest, un voyage kamikaze



Sur la berge, un voyage extrême! On a annoncé un début d'éboulement de terre qui menacerait le Beach Man Hole, le ministre Kin-kiey inspecte. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

**C**ahincaha, le pays avance vers cette mutation technologique et économique majeure attendue et annoncée: le passage à la fibre optique internationale qui le basculera dans le haut débit - voire le très haut débit -, le rendez-vous de modernité, et fera oublier le satellite et des départs de signal dont certains ont pour origine les perturbations atmosphériques. Pour la troisième fois, une date annoncée n'a pu se tenir. En première ligne, le ministre en charge du dossier, Tryphon Kin-kiey Mulumba outré, a fait le déplacement du site. Voyage de kamikaze.

Au départ du samouraï pour le sacrifice, le soldat candidat au suicide voue allégeance à l'Empereur, récite un tanka pour dire adieu en pensant au devoir de sacrifice suprême qu'il s'appête à accomplir, prend une gorgée de l'ultime saké en se tournant dans la direction de sa région de naissance avant de hurler, le

fameux cri, le «Tennō heika banzai» (Longue vie à Sa Majesté l'Empereur), question de se donner du courage... Du courage, il en avait besoin, le ministre Tryphon Kin-kiey Mulumba. Comme de la peste, les automobilistes redoutent la Nationale n°1, dans son tronçon Ouest et, en réalité, s'ils s'y aventurent, c'est comme par devoir, contraint et forcé. Au volant de votre bête,

sur cette partie de notre unique Nationale, vous prenez deux voire trois fois plus de risques de faire un tonneau que sur la partie Est qui file de Kinshasa à Kikwit, en passant par Kenge et Masimanimba. Ici, vous pouvez vous permettre de faire du rallye, vous n'aurez qu'un problème: les innombrables dos d'âne qui vous contraignent de ralentir en vous sauvant la vie. À l'inverse, aller au Bas Congo

relève littéralement de la bravoure... Là où vous prendrez allègrement le chemin de Bandundu, au Bas Congo, il vous faut vous remettre à Dieu-Le-Père-Tout-Puissant par deux voire par trois fois. Ceux qui, malgré tout, prennent ce tronçon, soit pour besoin d'affaires, soit pour accompagner un parent à son lieu de sépulture reviennent avec un mort voire plusieurs, suite à un accident de circula-

tion... Outre que cette voie est bondée d'escarpements de mort - au sortir de Kinshasa et à l'entrée de la grande ville de Matadi qui ressemble drôlement à s'y méprendre comme à l'approche de la Capitale rwandaise Kigali pour qui arrive de Goma en passant par Gisenyi et Ruhengeri, il faut compter avec des camions locomotives qui tirent des conteneurs déboulant de Kinshasa où ils ont déchargé ou

surgissant des ports avec leurs énormes chargements. On a tendance à l'oublier, ce tronçon conduit vers deux ports, Matadi et Boma sans lesquels la Capitale voire le pays, ne vaudrait pas un penny...

## RIEN À SIGNALER, JUSQU'À MATADI.

Quand le 20 avril, le ministre Tryphon Kin-kiey Mulumba annonce qu'il prendra la route plutôt que l'avion - trop cher, pas d'argent, trop risqué par ces temps des crashes aériens en continu - pour se rendre à Muanda, où commence le pays, à l'Océan Atlantique, en visite d'inspection pour tenter de cerner le mystère des reports successifs de l'inauguration de la station d'atterrissage de la fibre optique internationale, ceux qui forment sa suite se demandent si l'idée du ministre des PT&NTIC est lumineuse!

Tous savent qu'il aime à prendre son volant - il dit vouloir conjurer lui-même son sort - mais nul n'oublie que Muanda est à 750 kms de la Capitale... Au volant, c'est extrême. Il se trouve que la veille, les routiers ont annoncé avoir levé le mot d'ordre de grève qu'ils observaient de-

puis plusieurs jours et qui a failli anéantir les activités commerciales dans la Capitale et le pays. Lever la grève pour les routiers signifie qu'ils vont dès le lendemain se ruer en nombre sur la Nationale pour regagner Kinshasa avec leurs énormes conteneurs bondés ou se rendre aux ports pour charger... Si Bison Futé existait chez nous, distillant des infos route, il aurait annoncé rouge écarlate!

Le ministre Kin-kiey n'est pas de nature à changer d'avis. Sa décision est prise, elle le restera. La mission est kamikaze, il le sait et n'a aucun choix. L'honneur du pays en dépend! Kin-kiey a offert un ticket d'avion à qui le désire de son staff. Quatre membres ont été tentés.

C'est un petit avion de brousse qui a décollé sur une piste dangereuse à Ndolo, célèbre pour un crash spectaculaire quand un Antonov ukrainien sortit de piste, sous les années Mobutu, fonçant droit sur le marché Type Ka tou proche, fauchant des centaines de personnes.

Les quatre occupants du ministère des PT&NTIC ont eu très peur au décollage et ont vite fait de se confier

(suite en page 7).



Dans le jardin, on aperçoit des lampes au sol ou plantées donnant de l'allure. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

# Société de l'information et gender



Parmi les invités de marque, la SG adjointe du PPRD, Ndonga Marie-Madeleine Mize (au milieu) et la ministre provinciale de l'Éducation Thérèse Olonga (à dr.). LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

## «Puisque la connectivité est un droit de l'homme»

(suite de la page 18).

de l'Information et de la Communication afin qu'elle en bénéficie des retombées positives. Des efforts sont engagés dans ce sens et ils sont visibles. D'où notre gratitude et tous nos encouragements à tous ceux qui ont concouru à la matérialisation de ces travaux dont nous avons eus les échos, les échos les plus positifs, et je m'en félicite en renouvelant mes félicitations aux initiateurs et aux sponsors. Je pense à l'ONG Fraternité d'Encadrement au Développement et aux Droits Humains, je pense à la société Ericsson, je pense aussi aux autres partenaires.

Au cours de ces trois journées, ils ont permis à nos jeunes filles de prendre conscience, d'être sensibilisées sur les défis en rapport avec les études à entreprendre, la profession à exercer ainsi que la maîtrise des technologies indispensables au regard des opportunités qu'offre le domaine des TIC en ce monde en pleine mutation.

Les femmes œuvrant dans le secteur des TIC ont, par la même occasion, partagé avec notre jeunesse féminine leurs expériences en tant que travailleuses, épouses et mères de famille.

Le fait que la technologie soit demeurée historiquement une prérogative importante et incontournable veut que son appropriation par la jeunesse soit, en elle-même,

un projet politique. D'où, l'engagement de notre Gouvernement à doter la République des moyens nécessaires à la mise en œuvre des TIC dans tous les secteurs de la vie nationale. Et le dé est jeté. Parce que, d'ici peu, le Consortium WACS va devoir remettre à notre pays son point d'atterrage, combien important pour une connectivité de haut débit, dans la sécurité, la fiabilité et démocratisée, c'est-à-dire au bas prix. Une vraie révolution à laquelle nous accédons au travers de cette autoroute de l'information qui nous relie au monde entier.

Je reste convaincu que les travaux de réflexion qui se clôturent ce jour, ont eu le mérite d'avoir mis au point des stratégies qui poussent nos jeunes filles à se diriger vers l'informatique comme filière de formation initiale offrant, pour le moment, plusieurs opportunités d'emploi. Elles ne doivent plus se fonder sur des préjugés. En vous souhaitant la bienvenue dans ces filières pleines de dynamisme et si enthousiasmantes - je pense à ces star up qui nous font saliver que sont Google, Yahoo, Twitter, Facebook, etc., ou ces majors de l'informatique, des

télécommunications ou de la téléphonie mobile que sont Apple, Huawei, Samsung, Orange, ZTE, A&T, Sony Ericsson, etc., et j'en oublie et des meilleurs, il me reste à déclarer closes les journées de réflexion organisées par l'ONG Fraternité d'Encadrement au Développement et aux Droits Humains, FEDEH en sigle, sur le thème: «Études et carrières dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication», je vous remercie.

Prof. Tryphon Kin-kiey Mulumba, Ministre des PT-NTICS. Samedi 27 avril 2013 11 heures 00'.



À dr., l'Hon. Célestin Numbi lors de l'inauguration de l'Atelier de l'ONG FEDEH. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

## Synthèse des travaux

**P**eu avant la clôture de l'Atelier, une jeune fille, déléguée des participantes, Mireille Kapinga a exprimé sa joie estimant que «la jeunesse congolaise est intéressée par une initiative de renforcement des capacités féminines». En deux jours d'atelier, la jeune fille a compris ce qu'est le secteur des NTIC, ses avantages et l'influence des filles dans ce secteur, a-t-elle dit, estimant que l'Atelier a permis aux filles d'accéder à des nouvelles dimensions dans la prise de conscience. Ci-après la synthèse de l'Atelier: L'objectif de l'atelier était de permettre aux

jeunes filles et aux femmes rurales d'obtenir des compétences égales à rivaliser leurs partenaires hommes dans le nouveau chantier des TICS. L'atelier a démarré au Salon Congo du Grand Hôtel. Pour le mot de bienvenue, Mme Pascaline Kyngu Numbi a remercié la disponibilité de Leurs Excellences les membres du Gouvernement qui ont daigné par leur présence, honorer la FEDEH ainsi que la jeune fille et la femme vivant dans le milieu périphérique. Elle a enfin ajouté que les TIC comme mode de phénomène culturel nouveau offrent une gamme d'opportunités aux intéressées, quitte à elles de saisir la balle au bond. Il s'en est suivi les interventions des ministres présents à la cérémonie qui ont, chacun dans son domaine respectif, indiqué les préoccupations ainsi que les défis de la République Démocratique du Congo. Des témoignages éloquentes ont été exprimés par Mme la DG de Ericsson qui, tout au long de l'atelier, a su déployer son personnel féminin qui est intervenu en démontrant l'importance du leadership féminin dans le secteur des TICS. D'autres communications ont été signalées à savoir, celle de Mme la ministre du Genre, Famille et Enfant, de Mme la Secrétaire Générale aux Affaires Étrangères ainsi que celle de l'ONU Femme.

Toutes ces interventions avaient le mérite de démontrer les avantages ainsi que les dividendes que peuvent retirer la jeune fille ainsi que la femme dès lors qu'elles maîtrisent ces nouveaux outils qui rendent aisée la connectivité et rendent le monde en un espace planétaire beaucoup plus proche et de ce fait plus solidaire. S'agissant des recommandations, les participants ont formulé les éléments suivants à l'endroit du Gouvernement: ■ d'institutionnaliser la journée en vue d'inciter les jeunes filles et la femme à embrasser la carrière informatique; ■ de doter les écoles et centres d'apprentissage des outils informatiques; ■ d'intégrer le TIC comme branche principale des filières ■ de doter la RDC d'une véritable politique nationale en matière des TIC ■ de procéder à l'occasion de la journée à des journées portes ouvertes; ■ de soutenir l'ONG FEDEH en direction des partenaires; ■ d'appuyer les efforts de l'ONG FEDEH; ■ de permettre à son personnel féminin d'encadrer les jeunes filles et femmes rurales pour un variété de leadership responsable. À l'ONG FEDEH: ■ de continuer sans relâche et de permettre la pérennisation de l'activité, ■ d'étendre ses activités en provinces.

Fait à Kinshasa, le 27 avril 2013.

# L'ouvrage fait honneur à la République



Si des bacs de sol restent encore nus et qu'il y manque du gazon et des fleurs, l'homme ou l'entreprise qui a conduit ces travaux ne manque pas de goût. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

(suite de la page 6).

à Dieu-Tout-Puissant avant de fermer l'œil tout le temps qu'a duré le vol, une trentaine de minutes qui paraissent avoir été une éternité... Et le gros des troupes a pris la route avec le ministre...

Jusqu'à Matadi, à 365 kms, il n'y a rien à signaler. Les cinq véhicules de la suite ont bien roulé. Le navire amiral du ministre - son Yacht qu'il affectionne - a glissé sur le macadam, loin en tête de peloton comme à son habitude, semant le reste du convoi.

Il faut croire que cette petite bête sortie des usines réputées de Stuttgart fut conçue pour ce genre de route...

Parti à 10 heures à Kinshasa, le convoi a atteint Matadi peu après 15 heures. Protocole oblige, le ministre doit saluer le gouverneur de province, Jacques Mbadu Nsitu, qu'il connaît et admire depuis les longues années du Palais du Peuple. À les voir se parler, entre les deux hommes, c'est l'arçon en foire. Sénateur à la législature passée (et, drôlement présente), celui qui fut gouverneur du Bas Congo d'octobre 2006 à mars 2007 (nommé entre les deux tours de la Présidentielle) a retrouvé fin octobre 2012 comme il l'a laissé son bureau lors d'un scrutin très disputé qui l'opposait en indécision au sortant Déo

Nkusu Kunzi Bikawa, soutenu par la Majorité présidentielle (17 voix contre 11). Mbadu a ainsi quitté la Chambre basse où il siégeait depuis les dernières élections. Membre de la Majorité présidentielle, fort de ses états de service dans le Mayombé où le Chef de l'État Joseph Kabila Kabange a eu des voix dans le Bas Congo, cet homme qui avait lancé sa campagne pour les Législatives de 2011 monté sur un tracteur, avait expliqué qu'il n'avait pas vocation à passer son temps sur un strapontin mais à gérer les affaires de l'État.

Proche de la Banque Mondiale, il brandissait un projet de développement d'une province à l'histoire glorieuse. Sauf s'il obtenait un maroquin, il avait promis qu'il briguerait et prendrait sans coup férir la province... Mbadu a réuni le Mayombé en candidat unique, quand d'autres districts se sont lancés dans la course dans le désordre, à plusieurs. Promesse tenue!

Ce gouverneur avenant a dit ne vouloir laisser partir le ministre sous aucun prétexte, pas avant une pause-café qu'il a fait préparer en sa résidence officielle en vue de subir une cure de jouvence. Il a même offert de faire lui-même le guide jusqu'à Boma, la prochaine étape, à trois heures de route, sur une piste qu'aucun de la

suite n'avait empruntée auparavant...

L'offre de Mbadu a fait disparaître toutes les appréhensions. Le convoi se mettra sous sa haute protection d'autant que le départ tarde à être donné, qu'il pourrait intervenir la nuit ou, au mieux, à la tombée de la nuit - le gouverneur a encore des audiences à accorder et de lourds signataires à libérer -, que le ministre doit être à Muanda - symbole fort! - la veille du 22 avril, date annoncée de la cérémonie d'inauguration du point d'atterrage.

## ICI COMME LÀ-BAS C'EST LE RAVISSEMENT.

Aller de Matadi à Boma c'est comme aller en enfer. Non seulement la voie est dangereusement escarpée, on s'y croirait rouler sur une terre qui a tremblé! Ceux qui, à Kinshasa, vont à l'Université en traversant la commune de Ngaba, seront assurément moins dépaysés. Quand de nuit, vous rencontrez ces longs serpents de route qui vous foncent pleins feux au visage, venant de Boma, le port d'où débarquent les «occasions d'Europe» dédiées à notre cimetière, dans le convoi, il ne vous reste qu'à faire précipitamment un signe de croix! Quand on apprend que le ministre des Travaux publics et Aménagement du territoire a pris ses quartiers

dans la contrée, l'espoir est permis. Cela dit, on pourrait se plaindre de tout, sauf de cet accueil sans prix auquel la délégation a droit à Boma, dans le salon lumière latifundiaire de la superbe villa privée de Mbadu, perchée sur les hauteurs imprenables de la ville. Il est 21h30' quand le convoi fait son entrée dans cette cour d'où, au loin, les navires approchant du port, offrent un régal à l'œil... C'est le lendemain

- après une nuit réparatrice - que le convoi reprend la route et atteint Muanda peu avant 17 heures.

Attendant de mieux organiser sa propre venue à Muanda qu'il n'a pas encore visité depuis son retour à la tête du Bas Congo, le gouverneur a joint à la délégation son ministre provincial en charge des Mines et TIC Anselme Mbaku Niny et la maire de la ville de Boma Marie-José Nsuani de qui dépend aussi Muanda. Longue de 120 kms, cette étape est physiquement la plus éprouvante.

Le convoi avait quitté trois heures plus tôt Boma où tout est histoire: le vieux port, la maison du 1er Gouverneur indépendant du Congo, le baobab que Stanley perça pour y passer trois nuits du 9 au 11 août 1877, dans des conditions extrêmes, la première Cathédrale du pays arrivée du port d'Anvers à bord d'un

navire, une réplique en miniature de Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, la maison et le cimetière de Joseph Kasavubu, le premier président du pays et sa voiture de marque Mercedes, les restes des deux Cadillac de collection qui firent certainement les premiers véhicules à moteur à rouler ici et qui appartiennent à un couple d'Allemands qui se lança dans la pêche industrielle et de là ce nom de Fischer (pêcheur) que les habitants leur collèrent et qu'ils ont donné au quartier, etc. Il faut des jours et des jours pour qui veut visiter cette ville ocre...

Muanda c'est tout différent de Boma. Il faut d'abord s'assurer de trouver un lit. Il n'y a rien d'évident.

Mais la délégation venue par l'avion de brousse s'est débrouillée comme elle a pu. La mine défectueuse est hors saison. Il faut aller vite, sans avoir à attendre, mettre le cap sur le point d'atterrage!

Surprise! Fièrement, pimpant neuf, de son bleu, rouge et jaune, le drapeau tricolore flotte au vent. Les extérieurs sont d'apparence correcte, rien à envier à une succession de villas sud-africaines... La clôture en barres de fer métallique renvoie à du grand art, tout comme le sol dont l'entrée en pavés force l'admiration. Dans les jardins, on aperçoit deux types de lampes,

les unes couchées au sol pour illuminer les fleurs, les autres plantées.

L'homme ou l'entreprise qui a conduit ces travaux a du goût...

Mais des parties de sol servant de bacs de fleurs restent encore nues. Par endroits, il manque du gazon...

Si cela n'est pas un préalable à la cérémonie de remise reprise, du travail demande à être fait pour parachever l'ouvrage. Le jour du passage des témoins, aucun détail ne devrait être ignoré.

Après les extérieurs, au tour des parties nobles: l'intérieur. Ici, tout est ravissement, ne cachons rien. Couloirs et pièces sont de parfaites œuvres d'architecture moderne, très fonctionnelles. Les climatiseurs répondent à la satisfaction générale et envoient le froid nécessaire au bon fonctionnement d'un matériel très sensible. Les racks en forme de grosses armoires qui enferment les équipements sont bien debout, tout comme les écrans d'ordinateur. Mais aucun meuble et les ordinateurs traînent à même le sol...

## RIEN À SIGNALER: TOUT EST EN RÉGLE.

Le système de surveillance électronique est en place. Se courbant pour naviguer sur un écran, un agent nous fait visionner l'arrivée et le déploiement de la

délégation.

«Tout est en règle. Il n'y a rien à signaler», assure-t-il, satisfait, avant de nous inviter à visiter la salle des batteries de réserve, puis vers trois énormes groupes électrogènes de secours placés dans un hangar. C'est la norme...

Signe qu'il est impensable que la station tombe un jour en panne à la suite d'un manque d'alimentation électrique. Si tout est en règle, il existe un point qu'il reste à visiter: le Beach Man Hole, sur une berge de l'océan, le point de rencontre où le câble sous-marin à fibre optique du consortium WACS rencontre celui sous-terrain à fibre optique construit par le Chinois CITCC et qui porte le haut débit à l'intérieur du pays. En mai 2012, ce point de rencontre n'était qu'une chambre de visite béante qui ressemblait à une bouche conduisant vers un couloir souterrain. Il était prévu d'y ériger un ouvrage de maçonnerie. Bientôt, il va faire nuit! Les véhicules glissent sur du macadam tout noir, tout propre, qui redonne de la valeur au site...

À la berge, tout est achevé. Le trou béant a disparu. Sauf à planter du gazon et à ériger un jardin de fleurs en vue de stabiliser le sol, on attend ici que les hôtes de marque. Tout comme

(suite en page 8).

# M A V I E

## Femmes et jeunes filles dans les TIC



Cinq ministres autour de la présidente de l'ONG FEDEH Mme Pascaline Kyungu Numbi, lors de l'inauguration de l'Atelier «Études et Carrières dans le secteur des TIC». LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

**D**eux jours durant (25-27 avril 2013), l'ONG FEDEH a réuni à Kinshasa un atelier sur «Études et carrières dans le secteur des TIC». Ce fut à l'occasion de la journée internationale des jeunes filles dans les technologies de l'information et de la communication. Travaux placés sous le Haut patronage du Ministre des PT&NTIC. Ci-après les différents discours du ministre. D'abord à l'ouverture.

Réfléchir sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, phénomène culturel nouveau, et les études et carrières dans le Secteur pour la femme et la jeune fille dans un but d'appropriation et de banalisation, est ce qui vous réunit aujourd'hui et pendant quelques jours, à l'occasion de la Journée Internationale des jeunes filles dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.

En organisant cet atelier au thème bien inspiré «Études et carrières dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication», FEDEH, Fraternité d'Encadrement au Développement et aux Droits Humains, remplit un devoir hautement patriotique. Les enjeux et les défis pour le développement de notre pays et l'épanouissement de la femme ainsi que de la jeune fille sont tels qu'ils exigent engagement de tous dans le diagnostic et recherche des solutions.

Les NTIC inaugurent un nouveau mode de vie, de nouvelles habitudes de consommation, un accès illimité au savoir. En même temps, elles constituent un puissant facteur de croissance, créent de la richesse et de l'emploi, appellent à des choix pour leur pénétration dans la société et l'avènement d'une gouvernance de développement.

Le Ministère des PT-NTIC se veut au cœur, pleinement et entièrement, de Modernité prônée par le Chef de l'État. Parfaite illustration de l'engagement du Gouvernement de la République dans cette vision, le pays va inaugurer dans les tout prochains jours la Station d'atterrissage de Muanda, ouvrage certainement exceptionnel sur le Continent, ainsi que la connexion internationale commerciale au câble WACS, qui fera basculer notre pays dans l'ère du très haut débit et participera à la démocratisation de l'accès aux autoroutes de l'information et donc à la société de l'information. Cet atelier de FEDEH, ONG qui n'en est pas à son premier coup d'essai, vient à point nommé. J'en salue parfaitement l'initiative. La femme et la jeune fille, puisque c'est d'elles qu'il s'agit tout au long de vos travaux, doivent en saisir les opportunités pour leur épanouissement et pour le développement du pays. Pour étancher leur soif de connaissance et booster leur esprit d'initiative. L'accès à la connectivité est un droit de l'homme

comme le manger et le boire. Ipad et autres Smartphone, tout comme l'ordinateur, devrait être à la portée de tous.

La connectivité a cet avantage qu'elle place nos jeunes, non face à un maître d'école, usant souvent dans nos pays d'un vieil outil de savoir forcément limité, surtout dans nos pays, mais face à mille, deux mille, voire des milliers de maîtres d'école. Ce qui conduit le jeune à être lui-même son prof, à arbitrer le Savoir, et à le piloter lui-même, à son gré.

Quel bonheur! Mesdames et Messieurs Distingués invités, L'horizon des nouvelles technologies de l'information et de la communication est par essence illimité. Les opportunités immenses mais les risques d'un processus non maîtrisé également réels. L'Internet est le meilleur comme le pire et, à ce niveau, la réflexion, plus que jamais, s'impose. Tous, nous sommes embarqués à bord du même navire qui chavirera en emportant corps et biens ou atteindra le rivage selon que nous aurons, à l'endroit de la femme et de la jeune fille, posé ou non les jalons qui aiguillent leur avenir. Je vous souhaite un bon et fructueux travail et vous remercie.

Prof. Tryphon Kin-kiey Mulumba,  
Ministre des PT-NTICS.  
Jeudi 25 avril 2013  
11 heures 00'

### À LA CLÔTURE.

Nous voici au terme de trois journées de réflexion organisées par

l'ONG Fraternité d'Encadrement au Développement et aux Droits Humains, FEDEH en sigle, sur le thème «Études et carrières dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication», ouvertes dans le beau cadre aseptisé du Salon Congo du GHK, poursuivies dans cette somptueuse salle du Ministère des Affaires étrangères. Ces réflexions ont été initiées dans le cadre de la célébration de la IIème édition de la Journée Internationale des jeunes filles dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.

Nous voulons, au nom du Gouvernement de la République, vous féliciter, vous intervenants, mais féliciter aussi les participants, les organisateurs, pour l'assiduité, la disponibilité et l'abnégation consenties pour assurer le bon déroulement de ces travaux. À l'heure où les Technologies de l'Information et de la Communication prennent une place grandissante dans la vie quotidienne et professionnelle, des différences liées au Genre s'inscrivent dans la conception, l'usage, l'appropriation et la maîtrise de ces outils. Et pourtant, les TIC apportent de nouvelles opportunités à la femme et à la jeune fille, dans de nombreux domaines de la vie notamment l'amélioration de leurs revenus, la conscience de leurs droits, leur bien-être et celui de leurs familles, la confiance en soi, l'envie

d'apprendre, etc. Comme témoins oculaires de ces innovations, nous sommes de ceux qui militent avec tout le volontarisme requis pour qu'elles se l'approprient. Le Président de la République, Son Excellence Joseph Kabila

Kabange, compte beaucoup sur notre jeunesse, qui représente le Congo de demain. La jeunesse c'est en effet l'avenir de toute une Nation. C'est une obligation pour nous de nous questionner chaque jour sur notre

responsabilité face à la jeunesse de manière que demain, elle assume seule ses propres responsabilités historiques. Ces réflexions tombent à point nommé. Il s'agit d'initier cette jeunesse à l'ère des Technologies

(suite en page 19).

LA PRÉCISION DU FAIT  
LA RECHERCHE DU DÉTAIL  
LA PUISSANCE DU VERBE  
LA PERTINENCE DE L'ANALYSE  
LA FORCE D'UN MÉDIA.



www.lesoftonline.net | www.lesoft.be

LE PLUS FORT TIRAGE | LA PLUS FORTE VENTE | LA PLUS FORTE AUDIENCE | DE TOUS LES TEMPS

LE SOFT INTERNATIONAL  
LE JOURNAL DE QUALITÉ PAR EXCELLENCE  
SINCE 1989

# La prochaine date annoncée sera la bonne

(suite de la page 7).

tout Muanda. Depuis des mois, les habitants ont rafraîchi les murs des maisons et balaiés les devantes des habitations. Ils savent que la ville attend cet événement mais ne comprennent pas l'interminable attente. «À quoi jouent ces Messieurs de Kinshasa?», s'énerve un jeune. «Pourquoi l'inauguration se fait-elle attendre?» Qui doit répondre?

## AVONS-NOUS LES BONNES INFORMATIONS?

Le ministre Tryphon Kin-kiey Mulumba a annoncé une première fois la date du 26 mars. Retenue dans l'agenda de nombre d'autorités devant faire le déplacement, à la toute dernière minute, WACS a fait savoir que son compte n'avait pas reçu le solde des 3 millions USD dû par l'État pour confirmer la cérémonie de remise reprise. Là où un simple SWIFT aurait suffi pour mettre le consortium en confiance, WACS a exigé le plein encaissement. Il réclame l'inscription physique de ce fonds dans son compte. Quand ceci arrive, on est déjà au-delà du 26 mars... Mais, au lendemain de la réception de ce solde, le consortium adresse une lettre officielle à la partie congolaise, explique que le pays ne doit plus désormais rien au consortium qui, fort de ce paiement, fixe la date du 19 avril comme celle de la tenue



Le gouverneur du Bas Congo Jacques Mbadu Nsitu lors de l'audience accordée au ministre des PT&NTIC Tryphon Kin-kiey Mulumba dans son cabinet de travail à Matadi. LE SOFT NUMÉRIQUE-DE PAULIN.

de son conseil d'administration à Muanda. C'est à cette date, selon le protocole de WACS, que la station d'atterrage jusqu'ici encore sous la responsabilité de l'équipementier français Alcatel-Lucent, serait réception par WACS, qui, à son tour, après examen du site, le remettrait à la partie congolaise. Tout logiquement, WACS annonçait pour le 22 avril le jour de cette remise reprise qui coïnciderait avec l'inauguration et la mise en fonctionnement de la connexion internationale. Kinshasa attendait ce 22 avril qui n'a pas tenu non plus promesse. Qu'est-ce qui s'est à nouveau passé? Pourquoi ce deuxième ou,

mieux, ce troisième report? Lors des préparatifs du Sommet de la Francophonie, il avait été annoncé que la connexion internationale à la fibre optique allait être réalisée avant ces Assises francophones afin de donner les capacités voulues aux hôtes de marque et aux nombreux journalistes attendus... Il faut faire état de la «particularité» du «Système WACS» et noter que ce ne sont pas les États qui représentent les pays au consortium mais les opérateurs «historiques». Ainsi en est-il pour Vodacom, Telkom, MTN Group, Broadband Infracore, Tata Communications/Neotel (Afrique du Sud), pour Togo Telecom (Togo), pour Telecom Namibia (Na-

mibie), pour Portugal Telecom/Cabo Verde Telecom (Cap Vert), pour Congo Télécom (République du Congo), pour Angola Cables (Angola) et, pour l'Ocpt (RDC). À toutes les réunions de WACS où toutes les décisions sont prises et annoncées, notre pays est représenté par la Scpt (Société congolaise des

Postes et télécommunications) et c'est par elle via son administrateur-directeur général a.i Patrice Mbatika que le pays est informé des annonces de WACS. À Matadi, sur le chemin de retour, lors d'un deuxième night stop et à l'issue d'une visite au gouverneur, pressé de questions des journalistes, le ministre Tryphon

Kin-kiey Mulumba réfléchit à haute voix, en posant une série de questions. «Alors que la République ne doit plus aucun sou à WACS, pourquoi WACS ne s'est pas rendu le 19 avril à Muanda comme il nous l'avait annoncé lui-même? Pourquoi ce troisième report qui n'obéit à aucune logique? Avons-nous eu à ce jour les bonnes informations de WACS? Ne faut-il pas penser à mettre en place une structure d'accompagnement qui prenne directement contact avec WACS pour savoir exactement de quoi ça retourne?» Au cabinet des PT&NTIC, on a juré que cette fois, le Congo doit connaître la date de l'inauguration de son point d'atterrage. La prochaine sera la bonne. Les proches du dossier disent que pour tout boucler, une dizaine de jours suffisent désormais. La SCPT a besoin d'une petite trésorerie, qu'elle n'a pas. Mais rien de si important. Mais la SCPT en est cruellement dépourvue! Elle aurait pu lever les fonds sur le marché in-

terbancaire local qui débordait de crédit, donne à qui jouit du crédit. On ne prête qu'aux riches... Et c'est la tragédie! Partout où elle a frappé à la porte, la réponse a été courtoise, si ce n'est le dédain! Se pose le problème criant de crédibilité et de compétence. La SCPT n'a que ses yeux pour pleurer et se tourne vers le Père bienfaisant, l'État propriétaire dont les comptes sont en proie à moult demandes mais qui n'a pas la mémoire courte: il se rappelle un passé récent peu glorieux. Résultat des courses, il faut attendre, attendre, attendre. À ce train, côté opérateurs du mobile sans lesquels le point d'atterrage n'a aucun sens, les derniers lambeaux de crédibilité foutent le camp. C'est la quadrature du cercle... L'État doit s'assumer dans un secteur clé, porteur de croissance, qui a conduit l'Inde à l'émergence. En levant les options pour un projet dont la longue attente plombe les affaires.

T. MATOTU ■

## CONDOLÉANCES.

À LA SUITE DU DÉCÈS À LA LOUVIÈRE EN BELGIQUE DU PÈRE DE LA PREMIÈRE DAME DU CONGO, MME OLIVE LEMBE KABILA, LE PARTI POUR L'ACTION, P.A EN SIGLE, PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES LES PLUS ATTRISTÉES À S.E MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA PREMIÈRE DAME AINSI QU'À LA FAMILLE PRÉSIDENTIELLE. QUE SON ÂME REPOSE EN PAIX.

PROF. TRYPHON KIN-KIEY MULUMBA, AUTORITÉ MORALE DU P.A.



LA BANQUE EN UN CLIC

RAWBANK + Internet, et tout devient facile...

RAWBANK  
is my bank.

# Une Lamborghini hypercar



Un look incroyable pour cette Lamborghini présentée récemment à Genève qui rappelle furieusement celui des engins déjantés qui parsèment les «anime» nippons. DRRÉSERVÉS.

**L**amborghini présentait récemment au Salon de Genève 2013 sa Veneno, une hypercar spectaculaire, tellement exubérante limite délirante, qu'on l'imagine volontiers sortie d'un dessin animé japonais. Et si véritablement les designers italiens avaient trop regardé la télé? Plus exubérante que la McLaren P1, nettement plus impressionnante que La Ferrari, bien plus extravagante qu'une Bugatti Veyron, la Lamborghini Veneno dévoilée au salon de Genève repousse les limites de la catégorie des hypercars.

## LOOK DES DESSINS ANIMÉS JAPONAIS.

Pour fêter ses cinquante ans, la firme de Sant'Agata Bolognese s'est offert un exercice de style assez exceptionnel il faut bien le reconnaître. Avec 750 ch pour seulement 1.450 kg, la bête annonce un rapport poids/



Un peu comme si à Sant'Agata on avait un peu trop regardé à la télé ces vieux dessins animés des années 90 sur des courses de voitures comme Initial D, Pole position, Oban star racers, Ex-driver, ou encore GPX Cyber Formula une histoire sur des Formules 1 du futur, des voitures au look incroyable équipés d'ordinateurs intelligents. GPX Cyber Formula, sûrement une des séries animées sur la compétition automobile les plus célèbres au Japon et dans laquelle des engins extraordinaires dénommés AKF-0/1B Nemesis, Garland SF-01, Asurada GSX ou GSX-NEO s'affrontent dans des courses acharnées, pleines de rebondissements. Et justement vous ne trouvez pas un petit air de ressemblance entre la Lamborghini Veneno et ces Asurada GSX et GSX-NEO? Un petit air de déjà vu? Une vague réminiscence?

Sur cette Lamborghini Veneno, on ne parle plus de style ou de design, mais bien de look voire carrément de choc visuel. Et si véritablement les designers italiens avaient trop regardé la télé? DROITS RÉSERVÉS.

puissance (1,93 kg/ch) de voiture de course avec des performances en accord: 355 km/h en vitesse de pointe et seulement 2,8 s pour accélérer de 0 à 100 km/h. Le tout excusez

du peu pour la modique somme de 3 millions d'euros hors taxes... Ce qui impressionne le plus dans cette Veneno superlative c'est bien sûr son look, car ici on ne parle plus de style

ou de design, mais bien de look voire carrément de choc visuel. Car entre un spoiler racle bitume, des splitters aiguisés comme des lames, de grands phares acérés, des ouies à profusion,

un diffuseur géant surmonté d'un aileron colossal perché sur une épine dorsale impressionnante sans oublier d'énormes jantes, la Lambo Veneno vous

décolle la rétine à tous les coups. Tellement dingue que c'est à se demander où les designers de cette Lamborghini d'exception sont allés chercher leur inspiration...

Et pourquoi pas du côté des dessins animés japonais tant il est vrai que ce look incroyable rappelle furieusement celui des engins déjantés qui parsèment les «anime» nippons.



# L'UE contraint les entreprises minières, pétrolières et gazières à publier ce qu'elles paient à l'État au-delà de 100.000 euros

**L'**ancien secrétaire général de l'ONU et président de l'Africa Progress Panel, le Ghanéen Kofi Annan, se félicite des nouvelles règles européennes. Qui obligent les compagnies minières, pétrolières et gazières à rendre publiques les informations sur les paiements de plus de 100.000 euros qu'elles effectuent aux gouvernements des pays dans lesquels elles opèrent.

«Ces nouvelles règles européennes de transparence aideront l'Afrique à bénéficier plus efficacement de sa richesse en ressources naturelles», pose-t-il. Et d'ajouter : «Les entreprises extractives pourront également bénéficier de ces nouvelles règles européennes qui rapprochent le monde d'un standard international en matière de transparence. D'autres régions et d'autres pays doivent maintenant suivre cet exemple». Dans la foulée, Kofi Annan explique que lorsque les communautés locales savent combien les entreprises paient pour extraire le pétrole, le gaz ou les minéraux présents dans leur sol, elles sont dans une meilleure position pour exiger une part équitable de ces revenus. «De cette manière, les projets pétroliers, gaziers et

miniers peuvent rapporter plus de bénéfices aux communautés locales. Quand ils rapportent des bénéfices aux communautés locales, les projets miniers sont plus susceptibles de gagner le consensus social. Ce qui, dans le long terme, réduit le risque politique», déclare-t-il. Par ailleurs, en incluant plus de compagnies extractives, la législation américaine adoptée récemment et ces nouvelles règles européennes rapprochent le monde d'un standard international en matière de transparence. D'autres pays, comme le Canada, la Chine et la Suisse devraient maintenant s'inspirer de ces mesures réglementaires, souhaite le président d'Africa Progress Panel. Le parlement européen et les Etats membres devraient adopter cette législation avant la fin de la présidence irlandaise de l'Union européenne en juin 2013. Ces règles européennes interviennent au moment où en R-dC, la polémique enfle sur l'affaire du gap de plus de 80 millions de dollars dans les déclarations des paiements des entreprises minières et du gouvernement, lesquels ne sont pas tracés, souligne le rapport 2010 de l'ITIE/R-dC En R-dC, des ONG plaident pour une meilleure utilisation des recettes générées par l'exploitation du pétrole et pour que les populations habitant les villages environnant les sites d'exploitation du pétrole

profitent réellement de la manne pétrolière. Encouragement des investissements dans le domaine du pétrole, elles ont appelé à réfléchir sur le comment garantir une exploitation propre avec une pollution moindre et qui profite à la population locale. Leur atelier, en février 2013, s'inscrit dans l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) qui a contrôlé en 2012 les revenus et les recettes de l'Etat issus de 43 sociétés minières et 10 entreprises pétrolières. Il s'est agi de redevances, d'impôts, de bonus de signature, de bonus de production, de royalties, de dividendes et de taxes diverses. Entreprise minières et pétrolières, publiez ce que vous payez à l'Etat. DG-DGRAD-DGDA, publiez ce que vous recevez de ces entreprises. Que le public le sache, telle est la substance de la mission de l'ITIE. Sur le pétrole et les mines, les Africains feraient mieux de diversifier leurs partenariats économiques La 15<sup>e</sup> conférence et exposition sur le négoce et le financement des hydrocarbures et des mines en Afrique qui s'est tenue à Brazzaville a insisté sur l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE). Sur ce chapitre, la R-dC a pris du retard et risque d'être invalidée de ce processus. A condition de publier au plus tard le 31 décembre 2012 son troisième rapport (2010) sur l'ITIE, dont la revue

se fera en mars 2013. Que faire pour que la R-dC accède au statut de pays conforme à l'ITIE à l'échéance de mars 2013 ? Le secrétariat technique national est en campagne de présentation des rapports annuels 2008 et 2009. Après Kinshasa, les experts de ce service ont été au Katanga pour les présenter aux entreprises minières. Puis se sont rendus à Goma pour le même exercice. Et ils comptent se rendre à Muanda où sont localisées des entreprises pétrolières. A Lubumbashi, le secrétariat technique de l'ITIE a invité plusieurs délégations venues de l'étranger pour partager leurs expériences avec les R-dC congolais confrontés à des problèmes pour accéder à ce statut de l'ITIE. Pour le coordonnateur national de l'ITIE, le professeur Jérémy Mack Ndumba, le principal défi reste pour le moment la publication de rapports annuels de 2010 et 2011. Le risque est grand d'autant plus que le retard pris dans la publication de rapports annuels fait reculer la R-dC, elle qui est pourtant proche de l'atteinte de l'objectif. En effet, après l'adhésion de la R-dC à l'ITIE en 2005, sa reconnaissance comme pays candidat par le conseil d'administration de l'ITIE en 2008, la nomination d'un coordonnateur national par ordonnance présidentielle et la mise en place d'un comité exécutif de pilotage par décret du premier ministre

en 2009, le premier rapport sur l'ITIE portant sur l'année 2007 n'a été publié qu'en 2010. L'ITIE est appuyée par une coalition des sociétés, des gouvernements, d'investisseurs et d'ONG. Plus de 30 pays ont souscrit aux principes et aux normes de l'ITIE. Qui porte sur 20 exigences. La R-dC en a déjà remplis 8 pour sa validation. Mais elle devra surtout déclarer tout ce qu'elle a obtenu dans le cadre des contrats chinois et combien ont coûté réellement les infrastructures. En même temps, elle doit mettre les moyens à la mise en œuvre du processus de conformité à l'ITIE. La société civile dresse un constat amer : «Les différentes recommandations émises par le validateur à l'issue de la publication du rapport 2007, notamment la publication du plan d'action 2010-2011, ne sont pas prises en compte». Au Katanga, on a l'impression que le

gouvernement ne semble pas se préoccuper de la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays : «Par exemple, les données des structures étatiques ne sont pas préalablement auditées conformément aux normes internationales. Pour corriger cette situation, les ONG invite le gouvernement au respect des ses obligations en tant que partie prenante». La société civile propose quelques stratégies au gouvernement, aux entreprises extractives pour la validation de la R-dC comme pays conforme au processus de l'ITIE. Objectif : accroître la transparence des transactions financières effectuées entre le gouvernement et les sociétés du secteur des industries extractives. L'ITIE vise la divulgation et la vérification intégrales des paiements effectués par les sociétés aux gouvernements et des revenus que tirent les gouvernements des activités pétrolières,

gazières et minières. On retiendra utilement de la 15<sup>e</sup> conférence et exposition sur le négoce et le financement des hydrocarbures et des mines en Afrique qui s'est tenue à Brazzaville que les pays africains ont été encouragés à diversifier leurs partenariats économiques en matière des hydrocarbures et des mines solides afin d'assurer un meilleur développement de ces secteurs. Avec la hausse des prix des matières premières sur le marché mondial, les pays africains devaient saisir cette opportunité pour diversifier leurs partenariats et contrats, préconise Lydie Boka, directrice générale de StrategicO, une agence effectuée de notation et d'analyse du risque sur le continent africain. Elle a fait cette proposition au cours des travaux de la 15<sup>e</sup> conférence et exposition sur le négoce et le financement des hydrocarbures et des mines en Afrique qui a été organisée à Brazzaville.

DM ■

## Le trafic sur le fleuve Congo, les rivières et les lacs devrait cesser d'être une angoisse

**L**e voyage sur le fleuve Congo doit cesser d'être une angoisse. Près de 50% de cas d'accidents enregistrés sur les voies d'eau sont imputés aux unités flottantes, dont la plupart sont des baleinières non identifiées et construites sans respecter les normes de sécurité.

Sous le haut patronage du président de la République, Joseph Kabila Kabange, et sur financement de la Banque mondiale, les état-général des voies navigables en R-dC ont été organisés pour faire l'état des lieux des routes de la navigation intérieure (fluviale et lacustre) et des embarcations, et proposer des solutions pour assainir ce sous-secteur du transport fluvial et lacustre du pays. Trois jours ont permis aux participants de proposer des pistes de solutions pour sortir de la longue léthargie que connaît le secteur fluvial et lacustre en R-dC. Les experts venus de toutes les provinces ont formulé diverses recommandations, notamment doter les entités du secteur (RVF, DMVN, etc.) des

ressources matérielles et financières conséquentes pour qu'elles arrivent à mieux assurer leurs missions et renforcer leurs capacités en ressources humaines et en équipements.

**ETAT DES LIEUX.** L'état des lieux des voies navigables a révélé que sur 15.000 Km des routes de navigation, 9.000 Km ne sont pas balisés, le reste de ces voies l'étant partiellement par manque de moyens conséquents. En outre, comme le réseau fluvial et lacustre est exploité à l'état naturel, beaucoup d'obstacles naturels et des épaves de bateaux jonchent le fleuve Congo et ses affluents. Ce qui constitue un danger réel pour la navigation. Quant à l'armement, il ne répond plus aux exigences de sécurité et de sûreté, de même, les infrastructures portuaires construites et exploitées à l'intérieur du pays se trouvent dans un état de vétusté très prononcé. Par ailleurs, la relève du personnel navigant qualifié n'est pas assurée et les armateurs recourent à un personnel formé sur le tas. Enfin, les conditions de voyage des passagers et du personnel navigant ne garantissent toujours pas le respect de l'hygiène et de l'environnement. Ce secteur est gravement affecté par l'insuffisance

des tirants d'eau en période d'étiage ou de basses eaux, la présence des barrières physiques et non physiques, la vétusté des infrastructures et équipements portuaires, la multiplicité des services étatiques dans les ports et Beach, les tracasseries administratives et policières, l'insécurité sur les différentes voies et l'insuffisance des crédits alloués à l'entretien du secteur. L'organisation des états généraux de ce sous-secteur ont eu pour mission d'identifier toutes ces contraintes qui en perturbent le bon fonctionnement. Les participants ont élaboré un plan d'actions en vue de permettre aux autorités de prendre des décisions pour relever le défi de la réduction des accidents et de l'assainissement du secteur. Le ministre des Transports et des Voies de communication, Justin Kalumba Mwana Ngongo, souligne que ces assises visent l'amélioration de l'interconnexion des transports en vue de soutenir l'intégration de l'économie nationale, de rendre les voies d'eau navigables et accessibles. «Le voyage sur le fleuve Congo, les rivières et les lacs doit cesser d'être une angoisse», fait-il remarquer. Dans le cadre de l'exécution du Projet de transport multimodal cofinancé

par le gouvernement et la Banque mondiale, il est prévu la prise en charge du sous-secteur de transport fluvial dans sa composante 2. Ce projet consiste à améliorer l'interconnexion des transports en R-dC de manière à soutenir l'intégration économique nationale, rétablir la viabilité financière et opérationnelle de la SNCC; mettre en oeuvre un plan de gouvernance dans tout le secteur et renforcer les performances opérationnelles des entreprises publiques de transport (RVA, RVF, SCTP et CVM) et simplifier les procédures du commerce international de la R-dC. La relance par ce projet des activités de ces entreprises publiques va permettre de désenclaver et d'interconnecter plusieurs coins du pays et accroître la circulation de personnes et biens actuellement assez limitée. Créée le 16 février 2010, la CEPTM est un organe technique sous tutelle du Ministère des Transports et Voies de communication doté d'une autonomie financière et administrative. Elle assure la maîtrise d'ouvrage délégué pour la gestion du Projet de transport multimodal (PTM) sous l'aspect des formes et des investissements.

DM ■

## L'OCC se met en phase avec la réforme dans le secteur des hydrocarbures

**L'**Office de congolais de contrôle (OCC) se dote d'un engin pour le contrôle de qualité et de quantité des hydrocarbures.

La réception de cet outil de travail qui facilitera la mobilité des inspecteurs de l'OCC a eu lieu, le 18 avril 2013, au yacht club de Ndolo en présence des dirigeants de cette entreprise publique, à savoir le président du conseil d'administration, Mbala Kasanda, et le directeur général, Albert Kasongo. Cet engin qui a la capacité d'embarquer 15 personnes à bord, est fabriqué par Allstone, une entreprise de la place. Coût : 100 mille euros, TVA incluse. Comme en pareille circonstance, des temps forts ont marqué cet événement. D'abord, la bénédiction de la vedette dénommée «Bâtissons la confiance» par le révérend père Jean Michel Ekonzo, curé de la paroisse Notre Dame de Fatima de la Gombe, suivi du sablage du champagne par le président du conseil d'administration et enfin la randonnée sur le fleuve Congo dans la périphérie du port de Ndolo. La randonnée finie, Mbala Kasongo eu ces propos : «Le premier sentiment qui m'anime est celui de devoir accompli... dans la mesure où l'OCC répond à la mission lui confiée par le gouvernement de la République». Et de poursuivre : «Nous venons de mettre sur le fleuve et sur mer ce canoë pour le contrôle en quantité et qualité des hydrocarbures sur la ligne Boma-Banana-

Moanda. Notre mission est de protéger aussi la population, les engins, etc. C'est dans le cadre de la Révolution de la modernité prônée par le chef de l'Etat que l'OCC est en train d'œuvrer». La vedette qui sera placée sous la direction de l'OCC/hydrocarbures donnera de quitter en quelques minutes la terre pour la plate-forme. Avec elle, les opérateurs économiques sont aussi assurés que la qualité des produits pétroliers.

**ACTIVITÉ PÉTROLIÈRE.** Cette acquisition intervient au moment où le secteur des hydrocarbures est face à la problématique du développement. Le gouvernement espère beaucoup de l'adoption du Code des hydrocarbures au parlement pour hisser l'économie nationale en doublant, triplant, voire quadruplant le budget de la R-dC. L'activité pétrolière dans notre pays se trouve encore en phase embryonnaire. Malgré le retard accumulé par la R-dC par rapport à ses voisins tels que l'Angola et la République du Congo, j'en appelle au sens du patriotisme des uns et des autres, précisément des législateurs de notre pays afin de doter la République du Code des hydrocarbures. Qui est la seule grande voie qui puisse donner au gouvernement les moyens de sa politique de la relance économique en vue d'améliorer le bien-être social de la population. La forte odeur du pétrole r-dcongolais attire des convoitises.

La promulgation de la loi sur la délimitation des frontières et espaces maritimes de la R-dC ne suffit pas pour sécuriser les puits pétroliers r-dcongolais qui représentent l'avenir économique du pays. Il faudra user subtilement de la diplomatie avec les pays voisins. La R-dC est un pays pétrolier qui s'ignore. Si le cuivre, le cobalt, l'or et le diamant n'avaient pas accaparé toutes les énergies et l'épargne nationale, le pays serait le premier producteur africain du pétrole et aurait certainement siégé à l'OPEP avec le Nigeria, qui produit 2 millions de barils par jour, l'Angola avec 1,9 million, la Libye avec 1,7 million et l'Algérie avec 1,3 million. Depuis les années 70, la production dans le secteur des hydrocarbures stagne en dessous de 30.000 barils/jour et celle du gaz naturel n'a jamais démarré. Ce niveau de production reste en deçà des possibilités. Le ministère des Hydrocarbures a donc un challenge : procéder par une bonne approche et une bonne politique afin de s'attaquer aux problèmes se rapportant aux 2 branches principales du secteur pétrolier en R-dC, en amont et en aval. Dans la reprise des activités dans cette province en 2002, PERENCO a augmenté significativement sa production grâce à un investissement continu de 25 nouveaux puits par an et la mise en place du savoir-faire du groupe pour compléter la récupération primaire et aborder les récupérations secondaires.

NZILA MUNGENGA SENDA ■

# La CODEPA invite la R-dC à se doter d'une loi pour la promotion l'artisanat national

**D**es pays africains font prendre conscience à leurs populations que l'artisanat est un secteur très important qui contribue au développement de l'économie nationale. Leurs gouvernements prennent des lois et créent des infrastructures pour permettre aux artisans de travailler dans de bonnes conditions et mettent en place des chambres des métiers et de l'artisanat où tous les artisans des différents branches vont se retrouver. Le CODEPA invite les autres, notamment la R-dC, à faire autant pour combler le retard.

Le Comité d'orientation pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (CODEPA) a tenu à Yaoundé sa 6<sup>e</sup> conférence ministérielle annuelle et a reconduit à sa tête pour un 3<sup>e</sup> mandat d'un an le ministre camerounais des Petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat, Laurent Serge Etoundi Ngoa. Le Cameroun donne un bel exemple de la promotion de l'artisanat national en Afrique centrale. En plus de l'opérationnalisation d'un salon international

à Yaoundé qui a tenu ses premières éditions en 2010 et 2012, le Cameroun se dote d'un centre international de l'artisanat attirant au cœur de sa capitale. Une illustration de l'amélioration des politiques nationales qui favorise l'accroissement de la compétitivité de ce secteur en Afrique. Sur une population de plus de 20 millions d'habitants, environ 4.000 artisans sont recensés dans les dix régions de ce pays d'Afrique centrale par le Corps national des artisans du Cameroun, répartis dans une quarantaine d'organisations et quelque 300 groupes et associations. Une loi votée par l'Assemblée nationale en juillet 2007 encadre le secteur. Le Cameroun est l'un des 26 pays membres du Comité d'orientation pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (CODEPA). Au cours de la 6<sup>e</sup> conférence du CODEPA, les ministres en charge de l'artisanat de 8 pays (Cameroun, Burkina Faso (siège du CODEPA), Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali et Niger) se sont distingués. Pour Rafaël Paniagua, représentant de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat de France, cette mise en synergie témoigne des liens qui

existent les artisans du monde de pays différents du monde. «Évidemment, ils partagent tous la même culture de la proximité, la même culture de la transmission des savoir-faire et c'est la même culture aussi de la recherche d'une plus grande qualité pour porter des meilleurs produits à ses clients», explique cet expert français, venu nouer des partenariats avec les participants à la conférence. «On développe au Cameroun et dans d'autres pays africains un programme de compagnonnage artisanal. C'est un gage de l'enrichissement de la diversification, de la qualité et de la finition de l'artisanat africain», poursuit-il.

**EXPÉRIENCES.** Avec le Cameroun, l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat a établi un partenariat qui vise à améliorer l'offre artisanale camerounaise. «On se rend compte que parfois il manque un effort de créativité, de design et d'adaptation aux tendances du marché contemporain et donc il faut travailler aussi pour enrichir l'offre artisanale et dans les autres pays», justifie Paniagua. Nécessité de formation. C'est un constat qui s'applique à la plupart des pays africains qui, pour ceux réunis

au sein du CODEPA, reconnaissent chacun la nécessité de formation et de renforcement des capacités artistiques et techniques de leurs artisans. «L'artisanat nigérien occupe 20% du produit intérieur brut. Maintenant notre défi, c'est de renforcer les capacités des artisans. Nous sommes en train de mettre en place très bientôt la Chambre des métiers et de l'artisanat où tous les artisans des différentes branches vont se retrouver», a rapporté à Xinhua la ministre nigérienne du Tourisme et de l'Artisanat, Yahaya Baaré Aoua Abdou. La mise en place de cette chambre, explique la ministre, permettra de constituer un répertoire des artisans. Ceux-ci «pourront accéder aussi à des crédits qui vont leur permettre vraiment de bien finir leurs produits, parce qu'aujourd'hui le grand défi, c'est la finition de nos produits». Le Niger dénombre entre 700 et 800 micros et petites entreprises artisanales. «Au sein de chaque micro-entreprise, on a deux à trois personnes. Donc, il faut renforcer justement ce secteur-là, parce que c'est un secteur qui génère des ressources et qui crée l'emploi aussi. Le programme du président de la République, c'est de créer 50.000 emplois par an. Je crois que c'est un

secteur qui peut contribuer à la création de ces 50.000 emplois», assure la ministre du Tourisme et de l'Artisanat. Au Congo-Brazzaville, selon la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, les autorités ont «fait prendre conscience aux Congolais que l'artisanat est un secteur très important qui contribue au développement de l'économie nationale. A partir de ce moment-là, le gouvernement a décidé de créer des infrastructures devant permettre aux artisans de travailler dans de bonnes conditions». «Il y a le volet formation qui intervient, le volet structuration également des artisans et au niveau de la définition du cadre régissant l'artisanat, on a une loi qui dispose tout ce qui doit être fait en termes d'appuis multiformes à apporter aux artisans», affirme la ministre pour qui l'apport de ce secteur au PIB congolais reste encore inconnu, parce que beaucoup d'entreprises artisanales opèrent dans l'informel. C'est une réalité qui n'est pas propre au Congo. «Il y a également un volet très important que nous avons lancé, qui concerne la protection sociale des artisans, parce qu'il faut aller à la valorisation du secteur, pour qu'on n'ait pas de la gêne à pouvoir se présenter comme étant

artisan, dans la mesure où il y a eu des réussites extraordinaires dans le secteur artisanal dans d'autres pays ; il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas chez nous», note en outre la ministre Mougany. De son côté, le Gabon se réjouit plutôt des lauriers produits par ses créatifs artisans. «L'artisanat est un secteur important dans notre pays qui a eu l'occasion d'honorer notre pays à plusieurs manifestations foraines, à plusieurs salons en Afrique et au-delà. Récemment, à la Foire internationale de Dakar, nous avons eu le prix d'honneur grâce en partie à nos artisans», témoigne la ministre des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Commerce, Fidèle Mengue me Engouang. «De la même manière qu'au SIOA (Salon international de l'artisanat de Ouagadougou), l'année dernière, nous avons eu le premier prix de la Chambre de commerce grâce à un jeune

compatriote dont l'oeuvre a retenu l'attention du jury et qui réalise des choses extraordinaires, notamment des lampes de salon avec des abat-jour à partir d'un matériau qui est le papier de récupération», poursuit le ministre gabonais. Protection des oeuvres. «Je voudrais signaler, spécifiquement, que l'artisanat nous honore par un produit qu'on connaît dans le monde entier : la pierre de Mbigou qui est notre carte de visite artisanale, notre pièce d'identité culturelle. C'est une pierre qu'on ne trouve qu'au Gabon, qui est taillée sous forme de statuettes, avec laquelle on fait des tableaux et qui voyage dans le monde entier. C'est notre principale production artisanale». Pour une meilleure valorisation de son artisanat, le gouvernement gabonais s'emploie à apporter une solution au problème d'accès aux crédits qui se pose aussi dans d'autres pays du CODEPA. DM ■

## Quand la croissance imprime un changement structurel à des rythmes lents et irréguliers

**E**ntre 2004 et 2012, les économies africaines ont crû en moyenne de 5% par an. En termes de croissance, c'est la deuxième région au monde la plus rapide après l'Asie en développement depuis quelques années.

Au cours des dix premières années du millénaire, 6 des 10 économies à la plus forte croissance du monde (Angola, Nigeria, Ethiopie, Tchad, Mozambique et Rwanda) appartenaient à la région. Et sur 8 des 10 dernières années, l'Afrique a connu une croissance supérieure à celle de l'Asie. Cette croissance devrait impliquer un changement structurel. Or, l'on constate un changement structurel à des rythmes lents et irréguliers. Par changement structurel, il faut entendre un transfert de la main-d'œuvre et secteurs où la productivité moyenne du travail est faible vers ceux où elle est élevée, en augmentant ainsi la productivité moyenne du travail de toute l'économie. Cette transformation rime aussi avec la diversification et la sophistication des exportations et de la production, l'urbanisation et la transition démographique.

La question est : pourquoi cette lenteur ? A la base, il existe plusieurs obstacles, dont l'enclavement de certains pays, le manque de profondeur des marchés financiers, l'insuffisance d'infrastructures, les défaillances institutionnelles (corruption, réglementation du marché de travail, climat des affaires, problèmes fonciers, etc.). Concentrons-nous sur le problème des infrastructures. Ce facteur est toujours cité comme l'un des principaux obstacles par le secteur privé, dans toutes les études. Le tableau suivant compare la situation de l'Afrique sub-saharienne à celle des

autres économies à faibles revenus comme elle. Ce déficit notable au niveau du parc infrastructurel est de nature à poser des sérieux problèmes tant à la production qu'à l'exportation et ne manque pas de freiner l'industrie manufacturière. Selon les données de la Banque mondiale, le coût de l'exportation des biens à partir des pays de l'ASS s'élève à 1974 dollars par conteneur, contre une estimation médiane de 732 dollars pour les pays asiatiques. La production en subit aussi les conséquences. Prenons le cas de l'électricité. L'Afrique ne consomme, selon les données de l'étude de Eberhard et al. (2008),

qu'à peine 10% de l'électricité de ce que l'on trouve ailleurs dans les autres pays en développement similaire, soit juste assez pour alimenter une ampoule de 100 watts par personne pendant 3 heures par jour. Voilà qui est inquiétant pour 48 pays, constitués de 800 millions d'hab., générant, à eux tous, plus au moins la même quantité d'électricité que l'Espagne, un pays de 45 millions d'habitants. Conséquence : plus de 30 pays africains connaissent des pénuries d'énergie et des coupures régulières de courant. D'après l'étude de Foster et Briceño-Garmendia (2010), pour le compte de la Banque mondiale et l'Agence française

de développement, « les entreprises africaines font état d'une perte de 5% de leurs ventes, due à la fréquence des coupures de courant – un pourcentage passant à 20% dans le cas des entreprises du secteur informel, qui ne peuvent se permettre un générateur de secours. Dans l'ensemble, le coût des coupures de courant pour l'économie peut facilement atteindre 1 à 2% du PIB. Une réaction fréquente à cette situation consiste à passer des contrats à court terme de fourniture d'électricité de secours. Ces fournitures atteignent au moins 750 megawatts en ASS... Avec un coût allant de 0,20 à 0,30 USD le kilowattheure, cette électricité de secours est onéreuse et, pour certains pays, la note peut grimper jusqu'à 4% du PIB». La conclusion de l'étude de Escribano, Guasch et Pena (2010) est encore saisissante : «les infrastructures constituent une contrainte majeure pour les affaires et font baisser la productivité des entreprises d'environ 40%». Ces chiffres sont déjà effarants, bien que faibles car ils ne prennent guère en compte toutes les conséquences de cet obstacle sur la transformation structurelle et in fine le développement de l'Afrique. OASIS KODILA TEDIKA ■

## Des ONG belges encadrent des paysans

**P**our la troisième série d'ateliers dans le cadre du projet «Synergie et complémentarité», l'Alliance Agri Congo réunira, du 20 au 23 mai 2013, des leaders des paysans du district de Kwango dans la province de Bandundu dans la ville de Kenge. Il s'agira essentiellement d'une réflexion sur les infrastructures rurales qui existent dans les zones de production et de l'identification des possibilités d'accès au financement dans toute la chaîne de valeur (de la production jusqu'à la consommation). En d'autres termes, il s'agit d'un atelier d'échanges sur l'accès au marché rémunérateur avec des produits de qualité. C'est Caritas International Belgique, qui a le lead organisationnel de cette rencontre, en collaboration avec le Comité de pilotage provincial de cet atelier thématique de Kenge. Au cours d'une réunion préparatoire, le représentant adjoint de Caritas International Belgique en R-dC, Damien Boembi, a fait le point de la réunion d'évaluation du projet «Synergie et complémentarité» tenue en Belgique par des ONG belges appuyant le mouvement paysan en R-dC. Ces ONG belges se disent satisfaites des activités des organisations paysannes et ONG locales. Néanmoins, il reste deux défis majeurs à relever : la participation effective de la Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo (CONAPAC) aux ateliers dans les

provinces et le manque de moyens pour la mise en oeuvre effective des plans de plaidoyers. Pour rappel, l'atelier de Kenge fait partie de la troisième série d'ateliers après les deux premières séries organisées, en 2012, sur l'appropriation de la loi agricole et les questions foncières. Ce grand atelier thématique est organisé dans le cadre du Projet d'appui au plaidoyer et à la structuration paysanne provinciale et nationale en R-dC. C'est un programme qui a été lancé, en 2012, à Kinshasa par l'Alliance Agri Congo (un réseau une dizaine d'ONG belges oeuvrant en synergie en R-dC avec la CONAPAC. Ce programme est cofinancé par la coopération belge et a donc pour but de permettre aux paysans d'avoir un cadre de discussions et d'échanges autour des points d'intérêt qui les concernent et pouvoir les porter au niveau local, provincial et national, afin qu'ils soient pris en compte. Il est question qu'au cours de la période 2012-2013, des organisations paysannes d'au moins cinq provinces : le Bas-Congo, le Bandundu, l'Equateur, le Nord et le Sud-Kivu, participent à quatre cycles thématiques d'ateliers en vue d'élaborer un plan de plaidoyer focalisé, et de renforcer la structure paysanne provinciale et nationale. Les quatre thèmes à exploiter sont le Fonds de l'agriculture, la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, les infrastructures rurales et la sécurité foncière. NZILA MUNGENGA SENDA ■

TAB. 1 DÉFICIT INFRASTRUCTUREL DE L'AFRIQUE

| UNITÉS NORMALISÉS                    | ASS | AUTRES ÉCONOMIES |
|--------------------------------------|-----|------------------|
| Densité des routes revêtues          | 31  | 134              |
| Densité total du réseau routier      | 137 | 211              |
| Densité des lignes téléphoniques     | 10  | 78               |
| Densité de la téléphonie mobile      | 55  | 76               |
| Densité d'Internet                   | 2   | 3                |
| Capacité de production d'électricité | 37  | 326              |
| Couverture de l'électricité          |     |                  |
| Eau améliorée                        | 16  | 41               |
| Assainissement amélioré              | 60  | 72               |
|                                      | 34  | 51               |

Source : Yepes, Pierce et Foster, 2008.

Note : La densité des routes est mesurée en km pour 100 km<sup>2</sup> de terres arables ; la densité des lignes téléphoniques par millier d'hab. ; la capacité de production d'électricité en mégawatts par million d'hab. et les autres unités d'après celle de la densité, l'accès à Internet sont en % de la population.

# Polémique sur la commission d'enquête parlementaire sur les fonds IDEF à la RVA

**C'**est une question de clairvoyance, d'honnêteté intellectuelle, de respectabilité... de l'honorabilité. La commission d'enquête parlementaire sur l'IDEF à la RVA devrait arrêter ses travaux voilà des semaines... sinon des mois. La Banque mondiale a, en effet, déjà décidé de gracier et de remettre dans leurs fonctions les principaux responsables impliqués dans la (mé)gestion des fonds de l'IDEF.

Mutatis mutandis. A quoi bon se lancer dans de laborieuses investigations, à quoi bon plaider, à quoi bon se triturer les méninges dans l'élaboration du réquisitoire, quand l'accusé (ou les accusés) quoique ne pouvant nullement bénéficier d'une présomption d'innocence car pris en flagrance, jouit (jouissent) déjà de l'abandon des charges, de sauf-conduits, de la grâce, de l'immunité, bref



Le bâtiment administratif de la RVA à N'dolo. DROITS RÉSERVÉS.

de tout de quoi tourner en bourrique le ministère public et la partie accusatrice. L'on se demande naturellement si la commission parlementaire sinon le Bureau de l'Assemblée nationale ont eu vent de cette décision de la Banque mondiale. Sans doute non. En tout cas, dans l'autre Chambre, la Haute, le Sénat, son président n'a pas caché son désarroi. «Le Sénat ignore à ce jour tout de l'évolution du processus de la transformation des entreprises publiques!», fulminait Léon Kengo, mi-mars 2013, dans son discours de rentrée de la

session de Mars. La Régie des voies aériennes, RVA, compte, en effet, parmi les quatre entreprises publiques (sur la vingtaine transformées en sociétés commerciales) qui ont servi de cobaye aux expérimentations du ministère du Portefeuille. Lesquelles ont insisté à confier aux privés la gestion de ces entreprises sous forme d'assistance technique. La Régie des voies aériennes sera confiée au groupement français ADPI-KPMG. Dont les experts prennent pratiquement tous les postes de commandement. Et collectent les fonds IDEF destinés à réhabiliter

les infrastructures aéroportuaires placées sous la gestion de la RVA, particulièrement les aéroports internationaux (N'djili à Kinshasa, Luano à Lubumbashi, Bangboka à Kisangani et de Goma dans le Chef-lieu du Nord-Kivu). Pour chaque voyage à l'étranger, tout passager verse dans le compte IDEF 50 dollars et 10 dollars pour les voyages à l'intérieur du pays. Au fil des mois, la comptabilité IDEF pose problème. Des chiffres fournis par ADPI-KPMG et ceux de la RVA (banc syndical) sont outrancièrement contradictoires. Le Parquet s'en mêle. L'ADG

de la RVA, Jean Assisse, est même interpellé dans un resto de la place. La RTNC, la télé publique, en fera son scoop, image à l'appui. L'on apprendra plus tard que l'ADG s'appelle, en réalité, Aziz, Libanais pur sang. C'est dans cette ambiance de confusion que se termine, fin 2010, à la RVA, la mission d'assistance, commencée deux ans plutôt, de prétendus experts de ADPI-KPMG. Commentaire de Léon Kengo : cette expérience n'a pas donné des résultats escomptés. Les syndicats et le personnel ont rejeté en bloc les stratégies mises en place. Nenni.

**GEL DES FONDS.** La Banque mondiale intervient, à brûle-pourpoint. Très menaçant. Dans une note datée du 5 novembre 2012, la ministre du Portefeuille,

Louise Munga rapporte que « la Banque mondiale a suspendu les décaissements des fonds alloués au PTM, Projet de transport multimodal, et a conditionné la levée de cette suspension par la poursuite de la mission d'assistance technique de la RVA par ADPI... ». La Banque mondiale finance le PTM à hauteur de USD 378 millions. Un financement additionnel n'étant pas exclu. Ce projet concerne aussi l'ex-ONATRA et surtout la SNCC. Arguant la souveraineté internationale de la R-dC, le gouvernement a d'abord semblé, apprend-on, résister à l'ukase de la Banque mondiale, mais Kinshasa a finalement capitulé. Comment le gouvernement r-dcongolais qui négocie laborieusement un troisième PEG avec

Bretton Woods, pouvait-il agir autrement ? La rupture du second Programme économique du gouvernement, PEG II, lui a fait perdre des appuis budgétaires de près de USD 300 millions. Alea acta est. La commission parlementaire IDEF/RVA devrait donc en toute logique se dissoudre. Et pourtant, les Hon Delphin Kapaya, Darwezi, Henriette Wamu, Batumona Laurent... Bamporiki doivent se rendre à l'évidence. Et même le président Aubin Minaku. Lui qui a su glisser ses experts à la rédaction dans les sous-commissions (dépenses, recettes et évaluation) de la commission d'enquête parlementaire. Selon nos, Delphin Kapaya et son équipe en sont à l'audition des rapports des sous-commissions. Pour quelle finalité ?

POLD LEVI ■

## L'aéronautique civile en R-dC n'est qu'à 27% conforme aux normes de l'OACI

**L**a viabilité du secteur de l'aéronautique civile en R-dC ne s'est guère améliorée ces 7 dernières années.

En 2006, le taux de conformité aux normes de l'OACI était juste de 11%. Sept ans après, ce taux est de 27%, selon la dernière évaluation, mi-janvier 2013, de l'Organisation de l'aviation civile, OACI. Pour ce faire, le ministre des Transports, Justin Kalumba, veut obtenir du Parlement la ratification de 9 conventions internationales inhérentes à l'aviation. Au Sénat, la commission chargée des Affaires étrangères a dû, sur demande du président Léon Kengo, améliorer ces neuf textes, avec l'aide des sénateurs membres de la commission PAJ (politique, administration et justice). Toutefois, sur le plan pratique, il demeure que le ciel r-dcongolais reste non une zone de turbulence mais au contraire un trou noir. Suite à deux PGS, problèmes graves de sécurité, a fait comprendre la ministre de Transports et Voies de communication, Justin Kalumba. A savoir, le calibrage des équipements d'aide à la navigation ainsi que la certification des compagnies aériennes. En ce qui concerne la certification des compagnies de transport aérien, la R-dC a longtemps misé sur un accord entre l'IATA et la Cellule d'exécution du projet de transport multimodal, CEPTM, financé par la Banque mondiale. Mais rien n'est pas aussi simple. Si la collaboration de l'IATA est déjà acquise, celle de la CEPTM, Cellule d'exécution du Projet de transport multimodal, en clair la Banque mondiale est soumise à des conditionnalités. La CEPTM/Banque mondiale tiendrait, en effet, à ce que le gouvernement

r-dcongolais accorde ce marché à la société française... une fois encore ! EGIS AVIA. Il sied de rappeler que la Banque mondiale a déjà imposé à la R-dC le retour du groupe français ADPI à la RVA. Selon nos sources, qui n'avancent pas des preuves irréfragables cependant, pour ne pas se heurter à la susceptibilité de la Banque mondiale, les autorités du secteur de transport aérien auraient donc résolu de monter un stratagème qui consisterait à recruter la société EGIS AVIA classée pourtant deuxième après l'IATA lors du dépouillement des offres par la Cellule d'exécution du Projet de transport multimodal, CEPTM. Ainsi favorisée, EGIS AVIA monterait des enchères, rapportent nos sources RVA, exigeant une bagatelle somme de 1.100.000 d'euros soit environ plus de 1,4 million de dollars alors que le gouvernement de la R-dC n'avait préalablement disponibilisé que USD 900.000 pour la certification de quelque 19 compagnies de transport aérien sur les 24 compagnies autorisées à voler en R-dC. Les 5 autres catégorisées comme les plus grandes compagnies de la R-dC dont Korongo, Fly CAA, etc., faisant déjà l'objet d'un contrat entre l'IATA et le CEPTM. Pour ce marché encore, les Français EGIS AVIA machineraient une sorte d'OPA inamicale pour quelque 528.000 d'euros, soit un peu plus de 685.000 dollars. Au total, pour certifier les 24 compagnies de transport aérien opérant en R-dC, EGIS AVIA aura collé à l'Etat r-dcongolais une facture de 1.628.000 euros, soit plus de 2,1 millions de dollars. La R-dC a également convenu, avec l'ASECNA de prendre en location un avion sud-africain en vue de calibrage des équipements d'aide à

la navigation. Et c'est le gouvernement qui paiera la facture de cette location. La Régie des voies aériennes aura ainsi sélectionnés six sites pour l'opération de calibrage évoquée ci haut. Coût de l'opération : plus d'un demi million de dollars. Que ce ne fut pas, non plus, facile. Une mission de validation coordonnée de l'OACI a, en effet, séjourné, mi-janvier 2016, en R-dC et a dressé un constant peu reluisant sur l'aviation civile r-dcongolaise. Un rapport assorti des recommandations contenant, pour reprendre l'expression cette source, « une somme d'actions immédiates et urgentes à mener ». La R-dC ou l'AAC, Autorité de l'aviation civile, c'est selon, était dans l'obligation de mettre l'OACI au courant de l'exécution de ces recommandations au plus tard le 25 février 2013. Hélas, la R-dC n'aurait pas respecté ses engagements. La R-dC, renseigne-t-on à N'djili Aéro, comptait, en effet, sur un accord conclu entre la MONUSCO et l'ASECNA en vue du calibrage des équipements d'aide à la navigation. Malheureusement, fin 2012, l'aéronef de l'ASECNA -grâce auquel des travaux d'essai des équipements d'aide à la navigation devraient se réaliser- est immobilisé à Paris, la capitale française, pour raison de check. Cet aéronef ne pouvait donc pas être disponible en février 2013. Alors que l'OACI menaçait ouvertement de débâbler la R-dC, en fait son système de navigation aérienne. Et cet expert de la Régie des voies aériennes, RVA, de nous brandir une correspondance de l'autorité de tutelle des transports et Voies de communication qui redoutait tant la date butoir du 25 février 2013 imposée par l'OACI.

POLD LEVI ■

## Des zones d'ombre dans le marché de USD 22 millions conclu entre la RVA et la firme ALPHA

**L'**Etat r-dcongolais compte déjà construire une autre aérogare dite définitive celle-là à l'aéroport de N'djili. Coût: USD 600 millions. Capacités : 4.000.000 de passagers l'an. Le contrat portant sur l'étude de faisabilité de l'aérogare «définitive» a déjà été confié, en février 2013, au groupement français ADPI-SYSTRAN, alors même que l'aérogare provisoire est encore en projet.

La construction de l'aérogare provisoire débuterait à la saison sèche (mai-juin 2013) et durera six mois à dater du paiement de l'avance de 50% du coût global du marché, soit USD 11 millions. Le paiement de cette somme devrait simultanément être accompagné de l'ouverture d'une lettre de crédit, pour le reste de paiement, auprès d'une banque européenne crédible, lit-on dans une correspondance du ministre des Transport nous brandie à la RVA. Et que l'aérogare provisoire et démontable sera inaugurée en décembre 2013. Pour être rasée sinon, dans le meilleur des cas, démontée 4 ou 5 ans après. Pour une infrastructure temporaire, une bagatelle somme de 16.892.216,78 euros soit USD 22 millions sera dépensée alors que le gouvernement avait chiffré le coût de la construction de cette aérogare modulaire à

près de 14.274.000 euros soit plus de USD 18,5 millions. Et ce marché a été confié à une firme illustre inconnue... encore française! ALPHA Airport. Par qui ? Comment? Pourquoi ? Où ? Quand? Fort probable, après la controverse sur la redevance IDEF, une mission d'enquête parlementaire devrait derechef être diligentée à la Régie des voies aériennes sur l'attribution et le coût du marché de construction de l'aérogare temporaire. Le gouvernement a, en réalité, repris ce projet de la RVA qui éprouvait des difficultés pour mobiliser des fonds pour construire cette aérogare. C'est dans le souci d'offrir à court terme autant aux compagnies aériennes qu'aux passagers de meilleures conditions de sécurité imposées par l'OACI et redorer, par ricochet, l'image de marque du pays que le gouvernement r-dcongolais a repris ce projet qui aurait dû être matérialisé avant le XIV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie qui s'est tenu en octobre 2012 à Kinshasa. La société française... une fois encore ! qui a remporté le marché de construction de l'aérogare provisoire, ALPHA Airport, se serait convenue avec des délégués de l'Etat -non autrement identifiés -de redéfinir le projet, renseigne-t-on à la RVA/ N'djili. Mais une source proche du ministère des Transports et Voies de communication explique que des pourparlers ont bel et bien eu lieu

entre la société ALPHA Airport, l'industrie aéronautique et les services publics opérant à l'Aéroport de N'djili, dont la DGDA ex-OFIDA. Et le gouvernement a également donné de nouvelles orientations sur le projet, en termes de surface à couvrir. Ces aménagements justifient la hausse du coût des travaux, fait-on comprendre à la RVA. L'entreprise française ALPHA Airport a été sélectionnée, en mai 2012, à la suite d'un appel d'offre internationale restreint. Cinq entreprises spécialisées, se justifient-on à la RVA, avaient approchées par une commission instituée au sein de la Régie des voies aériennes. Ce qui ne cadre pas du tout avec la version du COPIREP à ce sujet. A la demande du gouvernement, le COPIREP dit avoir lancé en 2011 le dossier du projet relatif à l'aérogare passagers de l'aéroport de N'djili. Cinq (5) firmes présélectionnées se sont intéressées au dossier à savoir : SNC Lavalin, le groupement BMCE Capital-Orascom-Elmsewedy-Target-Pygma, Bouygues Bâtiments International, Goldharvest Investments-Mohammed Abdulmohsin Al Kharafi & Sons Company Mask Group-Alzuhair ainsi que Arts & Associés-China Communication Construction Company, CCCC. Sur cette liste reprise par le COPIREP dans son rapport annuel 2011, il n'y a donc pas ALPHA Airport. Et le COPIREP dit avoir initié des missions de consultation auprès

de chaque firme pré-qualifiée à Yaoundé, à Johannesburg, à Paris et à Kinshasa... non pas dans les installations de la RVA. Et ce fut au mois de juin 2011 et non pas en mai 2012 comme soutient la RVA. Mais le gouvernement fait girouette et contraint le COPIREP à suspendre, le 17 juin 2011, le processus de sélection du constructeur de l'aérogare. Près de 3 mois après, le COPIREP reprend le processus avec les nouvelles orientations du gouvernement. Le rapport du COPIREP ne dit pas lesquelles. Mais il n'est plus que trois firmes intéressées par le projet : Bouygues et BMCE établies à Paris et SNC Lavalin à Kinshasa. ALPHA Airport n'est toujours pas de la partie quand le COPIREP transmet son rapport final sur au Portefeuille. Et le COPIREP de préciser qu'il s'agit d'un contrat BOT [Build(construire), Operate (gérer), Transfer ( et rétrocéder à l'Etat)]. Généralement, les contrats sont renouvelables au moins une fois. Et à la RVA et au ministère des Transports, l'on ne fait guère écho d'un tel contrat si ce n'est que la durée de vie... minimum (la précision est de taille) de l'aérogare modulaire est de 10 ans. Ce qui, suivant cette logique, exclut que dans 4 ou 5 ans, une nouvelle aérogare sera opérationnelle à N'djili. Voilà qui devrait intéresser davantage l'un ou l'autre chambre du parlement sur le dossier ALPHA/RVA.

POLD LEVI ■

# À la Fonction publique, tout est mis en œuvre en vue de bancariser, fin juin 2013, tous les effectifs fiables

**S**auf imprévu, le processus de bancarisation de la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat s'achève en juin 2013 dans tout le pays. Il reste encore 400.000 agents et fonctionnaires à insérer dans le système bancaire. Le vice-Premier ministre en charge du Budget, Daniel Mukoko Samba, a clôturé le séminaire sur la bancarisation de la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat en provinces.

La démarche du gouvernement s'explique par le souci de s'engager à partir de juillet 2013 la rationalisation des primes et la réforme de la politique salariale dans l'administration publique. En s'engageant dans toutes ces réformes, le gouvernement veut faire de la paie «une opération normale». Mukoko Samba souligne que le mois de mai 2013 est crucial dans le processus de paie par voie bancaire des fonctionnaires et agents de l'Etat car il s'agit de bancariser près de 238.000 agents du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), pris en charge par le SECOPE. Le changement de mentalité mais aussi de méthode, fait remarquer Mukoko Samba, devrait animer tous les acteurs impliqués

dans ce processus. Aux ordonnateurs délégués des provinces, directeurs provinciaux de la Banque centrale du Congo (BCC) et toutes les parties associées au processus de bancarisation, il lance le même message : «Notre pays se trouve à un tournant de son histoire. Le moment est venu de mettre en place des structures pour garantir la marche vers un Congo plus beau qu'avant». La bancarisation autant que le blanchiment d'argent et le financement de l'économie préoccupe la Fédération des banques et établissements financiers des pays africains (FAPBEF). Qui mène des plusieurs activités, notamment la tenue d'ateliers, le financement des économies et les propositions faites pour l'amélioration du taux de bancarisation. La fédération travaille au respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession bancaire, ce, sur la base des textes de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA).

**LES OBSTACLES.** Sur la question de la bancarisation, la FAPBEF relève plusieurs obstacles dans l'ouverture des guichets et l'accès des populations aux banques. Parmi ceux-ci, les problèmes de télécommunication, de

sécurité, de rentabilité. La pauvreté des populations, et la problématique de l'énergie se greffent aussi aux entraves de la bancarisation. Pourquoi ne pas adapter les services bancaires au niveau de vie des populations vu que nombre d'entre elles se trouvent dans une situation de pauvreté ? Pour améliorer le taux de bancarisation, il faut entre autres, sensibiliser les gens, améliorer le climat des affaires, travailler à la structuration du secteur informel, etc. A la Fonction publique, tout est mis en œuvre pour disposer des effectifs fiables en 2013. La préoccupation d'une restructuration profonde des services des ministères a dicté la rationalisation des missions, des structures, des emplois et des effectifs, à la recherche de la corrélation entre l'emploi, le poste organique, l'agent et le salaire. L'accomplissement de cette impérieuse activité dans tous les ministères permettra, qu'en 2013, qu'on puisse disposer d'un tableau des effectifs organiques de toute l'administration publique devant permettre une planification plus réaliste de la mise à la retraite et pourquoi pas du recrutement des jeunes appelés à assurer la relève. Quel est l'état actuel de la réforme de l'administration

publique ? Des progrès non moins importants ont été engagés dans le cadre de la réforme de l'administration publique. On notera utilement que des avant-projets de textes législatifs ont été produits, et un début d'assainissement du corps. Cependant, il faut faire sauter le goulot d'étranglement diagnostiqué par le premier ministre, Augustin Matata Ponyo Mapon, dans son programme d'action présenté à l'assemblée nationale en vue de l'investissement de son gouvernement. Ce goulot d'étranglement se situe à trois niveaux : la faiblesse du rendement des agents et fonctionnaires de l'Etat, la corruption et la concussion persistantes au sein du corps, les conditions matérielles de fonctionnement et la situation salariale précaires. Sur cette base, le gouvernement s'est fixé comme objectif de «donner une nouvelle impulsion à la réforme de l'administration publique déjà engagée à travers l'assainissement, le suivi du rajeunissement et de la modernisation de ce corps, la formation et l'amélioration des conditions salariales et de travail des fonctionnaires de l'Etat». Dans cette perspective, le gouvernement entend poursuivre le processus du recensement

général des agents et fonctionnaires de l'Etat dans les provinces et le recensement sectoriel des agents et fonctionnaires de l'Etat des secteurs à compétences exclusives des provinces (agriculture, développement rural, enseignement primaire, secondaire et professionnel, santé), ainsi que la mise à la retraite des agents ayant atteint les conditions légales d'une fin honorable de service. Il entend aussi instituer le Fonds national de retraite à travers un projet de loi qui sera soumis au parlement. En même temps poursuivre l'assainissement du corps et la promotion de l'éthique professionnelle à travers des mesures disciplinaires appropriées à l'endroit des fonctionnaires indécents ; la mise en œuvre du programme national de renforcement des capacités par le biais de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en assurant la formation continue des agents qui doivent former, recycler et assurer la formation continue des fonctionnaires de l'Etat. Le gouvernement entend également réviser le cadre juridique global de la Fonction publique en vue de la modernisation des textes légaux la régissant (la loi portant statut général des fonctionnaires et agents de carrière des services publics du pouvoir central, des

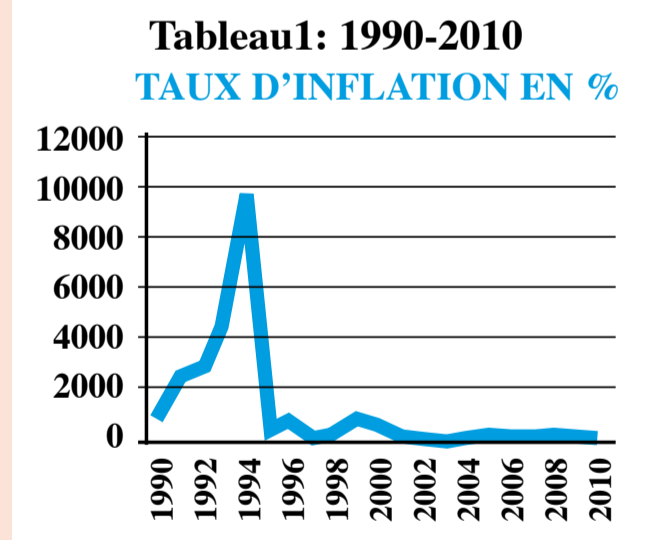
provinces et des entités territoriales décentralisées, la loi organique relative à la Fonction publique nationale, provinciale et locale, la loi relative au régime de protection sociale). «Le processus de la refondation de l'Etat vise le rétablissement d'une administration publique compétente, efficace et responsable», explique-t-on au ministère de la Fonction publique. «La réforme vise à rendre l'administration publique saine, moderne et performante, susceptible d'épauler le gouvernement dans son ambition de replacer la R-dC sur la trajectoire de la reconstruction, de la modernité et du développement national. Ce processus qui est en cours, est irréversible. Il exige, pour son parfait accomplissement, la participation active de toutes les administrations sectorielles», poursuit-on. C'est dire que l'administration publique r-dcongolaise fait face aux difficultés de tous ordres en rapport avec son fonctionnement, les conditions matérielles et de travail des agents et fonctionnaires de l'Etat. Elle fait aussi face au vieillissement et à l'insuffisance des capacités de ses animateurs. «La réforme s'assigne, pour relever les défis, de favoriser l'émergence d'un nouveau type d'agent de l'Etat, bien formé, efficace et

revalorisé, capable de promouvoir la bonne gouvernance et l'éthique au sein des services de l'Etat. C'est au prix de l'engagement politique affirmé du gouvernement qu'on parviendra à mettre réellement sur pied une administration publique saine, moderne et performante, capable d'assurer les missions de l'Etat et de contribuer au développement de la R-dC», souligne-t-on. La nécessité et l'urgence de la mise en place d'une telle structure se justifient par les visées des autres programmes de la réforme de l'administration publique, dont le recensement des agents et fonctionnaires de l'Etat, la mise à la retraite, le départ volontaire et aussi l'opération de rationalisation des missions, des structures, des emplois et des effectifs qui entraîneront un mouvement important du personnel dans l'administration publique. «Ce dispositif permettra au ministère de la Fonction publique d'assurer l'élaboration de la politique en matière de sélection dans le domaine des recrutements internes et externes des agents et fonctionnaires de l'Etat; la promotion de l'impartialité, la transparence, l'imputabilité, la responsabilité, l'équité et l'objectivité dans le domaine des recrutements internes et externes;

## L'inflation congolaise ne serait pas seulement et toujours d'origine monétaire

**L**a politique monétaire de la R-dC a fait de la stabilité des prix son cheval de bataille, s'inspirant ainsi du courant monétariste qui stipule que l'accroissement de l'offre de monnaie n'a pour effet à long terme que «l'inflation».

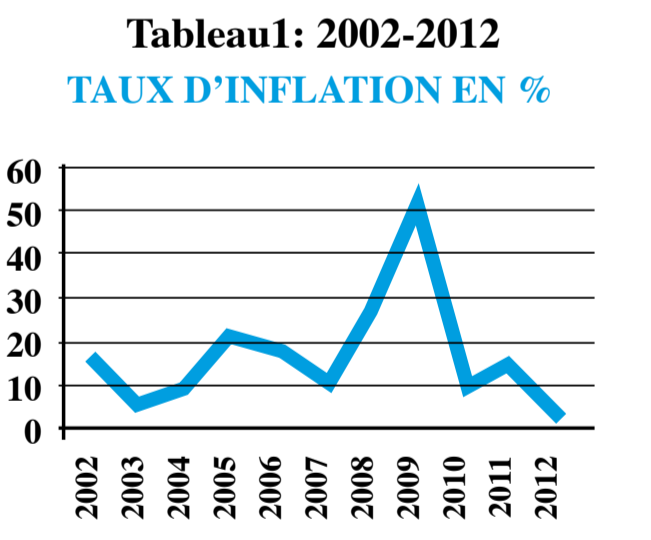
Dans cette perspective, l'inflation n'est qu'un phénomène monétaire de par son origine, ses manifestations et sa propagation. Pourtant, J. Nsomue illustre un fait remarquable concernant l'inflation congolaise qui avait atteint 526,6% l'année 1999 contre 126,3% une année plutôt alors que pendant cette même année, la masse monétaire globale s'était... contractée de 36,0%. Cet exemple, pris parmi tant d'autres, tend à prouver que l'inflation congolaise n'est pas seulement et toujours d'origine monétaire. Il faudrait pour la maîtriser, la saisir sous toutes ses formes et en connaître les causes. C'est dans ce même ordre d'idée que T. Kabeya estime que l'inflation congolaise est loin d'être seulement d'origine monétaire ; pour sa part, il dresse une liste des facteurs



d'ordre structurels qui sont dus aux goulots d'étranglements et qui expliqueraient les fluctuations de l'inflation qui rendent celle-ci presque insaisissable.

**PROCESSUS.** Ces facteurs sont entre autres : l'extraversion élevée de l'économie congolaise qui fait que celle-ci reçoit beaucoup plus des biens et services de l'extérieur et qui la rend très exposée à l'inflation importée ; la diversité constante des circuits employés par l'économie pour s'approvisionner faisant que les conditions pour faire parvenir les produits sont également diversifiées ; une hyper fragmentation de l'espace économique

national engendrant des écarts des prix à l'intérieur phénoménaux ; l'étroitesse du secteur des échanges marchand caractérisé par une distribution «poissonnière» ; le climat des affaires délétère de la R-dC induit que l'offre peine à émerger, d'où une inflation par manque d'offre et de concurrence ; l'instabilité des modèles de consommation due au fait que les gens consomment beaucoup plus sur base d'un réflexe de survie à cause de la faiblesse du revenu ; l'éventail étroit de financement des déficits publics qui souvent tentent le gouvernement de céder à la séduction du financement monétaire qui mal utilisé n'est porteur que des germes



inflationnistes. Par ailleurs, il sied de noter que le processus inflatoire passe par 4 étapes à savoir : l'inflation courte et cumulative avec un taux d'inflation allant jusqu'à 2% l'an ; l'inflation rampante ou déclarée avec un taux de 3% à 5% pour les économies développées et 3% à 20% pour les pays sous-développés ; l'inflation déclarée ou ouverte avec un taux d'inflation de 20% à 100% ; l'inflation galopante ou hyperinflation qui est caractérisée par un taux d'inflation au-delà de 100%. L'inflation a connu en R-dC une évolution phénoménale pendant les deux décennies passées et a donc transité par toutes les étapes du

processus inflatoire : dans un tableau de K. Kabuya et M. Tshiunza, le taux moyen d'inflation s'est élevé à 60,6% de 1980 à 1988, 1887,3% de 1989 à 2001, et de 18,86%. On pourrait bien se demander quelle serait l'origine de l'inflation congolaise pendant tout le processus inflatoire des années avant le vingt et unième siècle étant bien entendu qu'en dehors des causes monétaires, l'inflation peut également être causée par une insuffisance de l'offre, par la présence de coûts importants pour les entreprises qui les répercutent sur leur prix de vente (inflation par les coûts). Ou encore, comme le pense T. Kabeya, l'inflation peut être également causée par des

distorsions et des goulots d'étranglements au sein de l'économie, sans oublier, élément majeur en Afrique, les guerres qui perturbent la circulation des biens des lieux de productions vers les lieux de consommations. Cependant, N. Ngonga et al affirment que seule l'inflation d'origine monétaire peut franchir toutes les étapes jusqu'à l'hyperinflation alors que l'inflation par les coûts et/ou structurelle s'arrête seulement au niveau d'inflation modérée ou rampante. Il est vrai que pendant la décennie 1990, la principale cause de l'inflation est restée le déficit budgétaire dont le financement se faisait par les avances de la Banque Centrale au profit du Trésor qui conduisait à l'augmentation des prix intérieurs. Cette situation a perduré durant toute la décennie, quand bien même la Banque centrale s'était fixé un seul objectif, celui de lutter contre l'inflation. L'inflation congolaise a connu toutes les phases possibles jusqu'à l'hyperinflation avant d'être relativement maîtrisée en 2002 ; le taux d'inflation a été ramené de 511% en 2000 à 135% en 2001 et 15,8% en 2002 suite à une cure (le programme intérimaire renforcé ou PIR)

administrée à l'économie congolaise par les bailleurs internationaux comme condition préalable pour renouer avec eux. Par ailleurs, on peut constater, comme ceci a été le cas dans certains pays en développement qui souffraient d'hyperinflation, que le processus de réforme débouche parfois, une fois la crise passée, sur des taux de croissance bien supérieurs à ceux connus pendant la crise. C'est ainsi qu'après la réforme du PIR, la série de taux de croissance économique négatifs a été rompue, ces derniers passant à 2,1% en 2001 ou 3,5% en 2002. Après avoir cassé l'hyperinflation, l'inflation bien que faible a adopté un comportement volatile (tableau n°2) qui continue de brouiller les anticipations des agents économiques. C'est donc désormais les causes non monétaires de l'inflation congolaise qu'il faut traiter. L'histoire démontre que l'inflation congolaise est multidimensionnelle et non seulement monétaire. Elle est aujourd'hui plutôt due à d'autres facteurs dont la faiblesse du tissu entrepreneurial du fait d'un climat des affaires peu favorable, rendant le pays dépendants aux aléas d'approvisionnement.

CALEB MUKADI ■

# Dans le bois, tous, exploitants, services de l'État, Gouv, Élus, officiers, contribuent à la fraude, fulmine Bavon N'sa Mputu

Une enquête du ministère de l'Environnement sur l'exploitation du bois en R-dC entre janvier 2010 et le premier semestre 2012, (30 mois), révèle que le manque à gagner en termes d'évasion des recettes n'est que de USD 5 millions. Et pourtant la Banque mondiale estime la perte pour les pays forestiers à USD 15 milliards. L'Union européenne a apporté une aide logistique à la R-dC afin qu'elle contrôle mieux et tire profit de son industrie du bois.



Les grumes r-dcongolaises en partance pour des lieux de consommation à l'étranger. DROITS RÉSERVÉS.

Dans l'espoir de renforcer ses capacités de contrôle sur terrain, l'UE a, en effet, doté la Direction du contrôle et de la vérification interne du ministère de l'Environnement notamment des panneaux solaires, 18 motos, deux canots rapides, des caméras, etc., des appareils photos. Mais, le problème dans l'Environnement comme toute l'administration r-dcongolaise, ce n'est pas tant les moyens techniques mais l'homme. «Il s'est constaté dans le chef des inspecteurs forestiers un laxisme conjugué par la recherche de gain illicite et le manque de capacité opérationnelle sur terrain», fait voir dans un rapport nous transmis, le ministre de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme. Selon Bavon N'sa Mputu, la R-dC

n'est pas encore à mesure d'établir des statistiques fiables relatives à l'exploitation forestière illégale. Toutefois, note-t-il, le volume de bois provenant de cette exploitation est de loin supérieur à l'ensemble des bois produits par l'exploitation industrielle dite légale.

## PERMIS DE COMPLAISANCE.

La fraude documentaire revêt de formes différentes selon qu'il s'agit de l'exploitation artisanale ou industrielle. L'administration est fortement impliquée dans cette fraude notamment à travers l'émission de plusieurs permis de coupe en faveur d'un même exploitant sinon d'un seul permis pour plusieurs exploitants. L'exploitation artisanale présente plus de

problèmes documentaires du fait des contraintes qui entourent son exécution. Les dispositions relatives à l'exploitation forestière prescrivent que celles-ci est effectuée par des exploitants personnes physiques, agréés, titulaires d'au plus 2 permis de coupe artisanale par an. Et la coupe ne s'effectue exclusivement que dans les forêts des communautés locales. Cependant Bavon N'sa Mputu déplore que nombreux détenteurs de permis de coupe artisanale de bois sont plutôt des personnes morales, de grandes entreprises. Dans une correspondance dont une copie a été adressée au Chef de l'Etat, le ministre de l'Environnement cite nommément les sociétés MEDRARA, FOREST PRO, CAB, GROUPE ONDIKA BUSINESS

Trading. La société MLB a, elle, acquis des autorisations d'achat et de vente de bois mais les a unilatéralement transformées en permis de coupe de bois. La société chinoise XUNBANG dispose même de plus de deux permis de coupe artisanale délivrés par un ministre de l'Environnement que N'sa Mputu s'est abstenu de citer le nom. Depuis 2003, voilà 10 ans donc, la production artisanale du bois varie entre 1,5 et 2,4 millions de m3 soit 5 à 8 fois de plus que la production officielle du secteur industriel formel. S'agissant de l'exploitation industrielle, la fraude documentaire porte particulièrement sur la forme du contrat de concession forestière. Le code forestier prévoit que le contrat de concession soit approuvé par décret présidentiel lorsque la forêt à concéder dépasse une superficie totale de 300.000 hectares. Aussi, il faut une loi lorsque la superficie à

concéder est supérieure à 400.000 hectares. Malheureusement, les sociétés telles que ITB qui dispose d'une Concession de 688.191 ha, TRANS-M (553.670 ha), SOFORMA (550.198 ha) ou encore SODEFOR (416.809 ha) n'ont jamais respecté cette procédure. L'Etat, il sied de le rappeler, s'est totalement désengagé de la SODEFOR, société d'économie mixte, en vendant pour 2 petits millions de dollars ses 17 % parts. Et quoique exigés par le Code forestier, la majorité d'exploitants du bois soutiennent ne pas détenir les documents – Carnet de chantier, permis de circulation, bordereau de dépôt et des déclarations trimestrielles du volume du bois exploité – qui permettent d'établir la traçabilité de bois exploités. Si bien qu'une fois scié et vendu, il est quasi impossible de chiffrer le volume ou encore d'avoir la moindre idée sur les essences coupées (AFROMOSIA,

WENGE, TOLA...). Par conséquent, l'administration forestière ne peut percevoir comme il se doit droits, taxes, redevances y relatifs. Par ailleurs, en R-dC, il ne devrait y avoir que deux catégories d'exploitants industriels à savoir, les détenteurs des conventions portant octroi de la garantie d'approvisionnement en matière ligneuse et des lettres d'intention dont les titres ont été convertis et qui ont signé avec le ministère de l'Environnement (gouvernement central) des contrats de concession forestière. La seconde catégorie est celle des détenteurs des titres convertis mais qui n'ont pas encore signé de contrats de concession forestière.

## PROVINCES REBELLES.

Voilà plusieurs années que l'Etat r-dcongolais s'est, en effet, interdit d'octroyer, de renouveler ou encore d'étendre des concessions forestières. La R-dC a pour ce faire engagé un processus de conversion des anciens titres forestiers en contrats de concession forestière et a étendu le moratoire en matière d'octroi des titres d'exploitation forestière jusqu'à la publication des résultats définitifs du processus de conversion des titres et de zonage. Ce moratoire, rappelle Bavon N'sa Mputu, couvre également toute acquisition de droit d'exploitation, y compris par échange, relocalisation ou réhabilitation d'anciens titres. Hélas. Dans l'industrie du bois, l'autorité de l'Etat est bafouée avant tout par ceux-la même qui devraient la rendre effective : les administrations provinciales de l'Environnement,

les gouverneurs des provinces, et même le ministère de tutelle, admet Bavon N'sa Mputu. Dans cette ambiance où tout le monde commande, personne n'obéit, il est téméraire d'escompter même un semblant de contrôle par l'Etat, en dépit de l'appui logistique de l'Union européenne, de l'exploitation de forêts r-dcongolaises. Certes, le ministère de l'Environnement et Conservation de la nature et Tourisme (MECNT) dispose d'une liste mise à jour des exploitants industriels du bois, qui tous pratiquement sont réunis dans un patronat greffé à la FEC. Mais la réalité est qu'au-delà des exploitants officiels, il y a de gros braconniers, des raseurs de forêts qui échappent à tout contrôle... plutôt qui jouissent de protection et de complicité quasiment à tous les niveaux de l'appareil de l'Etat. Exemples. Entre 2011 et 2012, l'entreprise CEBA, Compagnie d'exploitation de bois d'Afrique qui rase la forêt dans le Bandundu s'est retrouvé avec 15 permis de coupe artisanale ! La CAB, Compagnie africaine de bois qui opère autour du lac Tumba, dans la province de l'Equateur, s'est fait octroyer 6 permis d'artisanaux en 2012. Au Katanga, les directives de Kinshasa sont superbement ignorées. Le gouvernorat de la province a, par exemple, octroyé à l'entreprise KATANGA WOOD Processing un chapelet des permis pour tronçonner la forêt de Kasomeno. «Aucune de ces entreprises n'aurait dû avoir le permis de coupe», se plaint le ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu. Echec... et mât ?

POLD LEVI ■

## Exclus du code forestier, les artisans se retournent vers députés et galonnés

L'exploitation illégale du bois en R-dC est, en pratique, une véritable conjonction d'intérêts divers. Le système implique, en effet, des fonctionnaires, des militaires, des hommes politiques, des élus... des entrepreneurs, rapporte le ministre de l'Environnement dans une correspondance au Chef de l'Etat. Bavon N'sa Mputu confie que la complexité du système apparaît davantage lorsqu'on s'intéresse aux acteurs en amont de la filière à savoir les exploitants et les fournisseurs de grumes et bois vendus ou exportés. Il sied avant tout de mettre en exergue le fait les exploitants dits artisanaux sont 10 fois plus nombreux que des travailleurs du secteur industriel. Selon la loi, le permis de coupe artisanale ne peut couvrir une superficie supérieure à 50 ha. Et l'exploitant artisanal n'a droit d'utiliser qu'une scie ou une tronçonneuse

mécanique. Mais du fait de la fraude, la corruption et du laxisme qui caractérise le secteur Bois en R-dC, l'exploitant artisanal peut, en effet, être des industriels qui recourent en masse à al main-d'œuvre locale bon prix, des exploitants se targuant d'être des ayant-droits. Il s'agit des officiels, des militaires, etc., des autorités politiques, coutumières. Ou encore de simples courtiers et négociants. C'est dans cette catégorie que l'on retrouve généralement des expatriés, Libanais et Chinois pour l'essentiel. Ce sont souvent des fourvoyeurs des fonds qui exploitent du bois en partenariat avec un exploitant qui dispose d'un quelconque permis. La loi, non plus, n'est pas précise sur l'exploitation artisanale du bois. Le Code forestier (loi n° 011/2002 du 29 août 2002) ne compte, en pratique, aucune disposition explicite et spécifique sur ce. L'article 112 du Code

forestier ne fait qu'une simple allusion quant au régime d'exploitation de la forêt attribuée à des communautés locales. Ce code, ce n'est plus qu'un secret de polichinelle, est un copier coller du code forestier du Cameroun imposé par la Banque mondiale. Il (ce code) fait la part belle aux industriels, ignorant superbement les artisans. Depuis 2006, un arrêté ministériel (n°035/CAB/ECN-EF/2006 du 5 octobre 2006) organise l'octroi du permis de coupe artisanale. Mais le chapelet des arrêtés pris en 2007 dont celui portant interdiction de l'exploitation artisanale du bois n'a eu qu'un effet boomerang. La réglementation de l'exploitation artisanale, de l'avis même du ministre Bavon N'sa Mputu, est restée imprécise et incomplète notamment en ce qui concerne les modalités d'attribution des titres forestiers.

POLD LEVI ■

## Chaque service fait ce qui lui vient à la tête avec l'argent perçu au nom de l'Etat

Dans le secteur bois, c'est la loi de la jungle. L'essentiel des droits et taxes payés par les exploitants forestiers ne va pas au compte général du Trésor.



Le ministre Bavon N'sa Mputu. DROITS RÉSERVÉS.

Affirmation du ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu. L'administration de l'Environnement, à différentes échelles, s'en sert à la source. L'IGF, Inspection de la gestion forestière, a reconstitué un montage financier d'au moins USD 656.150 perçus par la DGF, Direction de gestion financière et totalement consommé par ce service du ministère de l'Environnement. L'argent détourné l'an dernier à la DGF, selon l'enquête de l'IGF, atteindrait les USD 1000.000 s'il faut prendre en compte des paiements non répertoriés. De l'avis du ministre de l'Environnement, la gabegie dans le secteur bois est favorisée à la fois

par une législation plutôt confuse en matière des perceptions des droits et taxes et un laisser-aller de la part des agents de l'inspection forestière. Les inspecteurs de la Direction de contrôle et de la vérification interne, ceux-là même qui sont bénéficiaires de l'appui logistique de l'UE, exigent un ordre de mission pour rechercher et constater les infractions forestières, déplore le ministre de l'Environnement, qui

qu'ils aient la qualité d'officiers de police judiciaire et aient prêté serment devant le PGR, Procureur général de la République pour ce faire. Entre janvier 2010 et juin 2012, 30 mois durant donc, la Direction de contrôle et de la vérification interne n'a liquidé qu'un modique montant de USD 30.911 qui se ventile comme suit, USD 9.867 en 2010, USD 3.729 en 2011 et USD 17.314 USD de janvier à juin 2012. Pour remédier à cet état de chose, Bavon N'sa Mputu a, entre autres, créé une commission interne chargée de certifier les demandes des autorisations de coupe de bois. Cette commission comprend notamment le directeur de la Gestion forestière, un représentant de la DGRAD, celui du Fonds forestier national, FFFN, celui du Programme de contrôle de la production et de la commercialisation du bois, PCPBC/SGS. Autre option levée à l'Environnement.

Les propriétaires et gestionnaires des ports et parcs à bois devront être tenus responsables de la détention du permis de coupe, de l'autorisation d'achat, de vente ou d'exportation, selon le cas, par les exploitants qui sollicitent le déchargement et la sortie du bois dans leurs installations. Pour ce faire, et en vue de mieux analyser toutes les question transversales relatives à l'exportation du bois, une autre commission a été mise en place et comprend notamment des experts de ministères de l'Environnement et de l'Intérieur, ceux de la Banque centrale, de la DGDA ex-OFIDA, de l'OCC et la SCTP ex-ONATRA. Efforts louables tout de même d'autant plus que la R-dC occupe, pour deux ans, de 2013 à 2015, la vice-présidence du Bureau de la Conférence ministérielle africaine de l'Environnement, CAMAE.

POLD LEVI ■

# Un taux d'inflation de 0,013% au tout début d'avril 2013

(suite de la page 13).

## Dynamisme de l'activité bancaire, dépôts de la clientèle et crédits à l'économie.

L'analyse des dépôts de la clientèle des banques dégage les enseignements ci-après:  
 ► les dépôts bancaires ont reculé de 3,8 % en février 2013 par rapport à décembre 2012 et de 1% par rapport à janvier 2013.

Cette situation est à mettre en phase avec d'importants retraits effectués par la clientèle pendant et après les festivités de nouvel an;  
 ► les dépôts à terme ont augmenté de 7,55 %; ► d'un mois à l'autre, ils ont accru de 17,5 %; ► la lecture du tableau permet de noter:  
 - Une augmentation du

crédit à la clientèle en terme réel de +25,05 millions en février 2013 sur fond d'une ferme volonté de relancer les activités ou à consommation après les festivités de nouvel an.  
 - Une baisse du crédit en monnaie nationale de 9,0 % par rapport à décembre 2012 et faible accroissement de 0,3 % d'un mois à l'autre.  
 - Un accroissement du crédit en monnaie étrangère, 1,5 % et 4,0 %, respectivement par rapport au mois de janvier 2013 et à fin décembre 2012.  
 - les crédits ont été davantage accordés aux entreprises privées et aux ménages.

**Évolution des taux des banques et institutions de microfinance. Taux débiteurs.**

L'évolution des taux débiteurs permet de noter ce qui suit:

► Pour les banques classiques, baisse du taux débiteur en monnaie nationale quasiment du simple au double entre décembre 2012 et 27 mars 2013, Léger recul du taux en monnaie étrangère de 1,41 point.

► Pour les Banques de microfinance, absence du crédit en monnaie nationale.

**Taux d'intérêt appliqués par les banques et Institutions de microfinance. Taux créditeurs.**  
 Il y a lieu de relever ce qui suit: légère baisse du taux en monnaie nationale pour les banques

de microfinance entre décembre 2012 et 13 mars 2013 et légère hausse du taux en monnaie étrangère pour la même période.

## Évaluation des objectifs de la politique monétaire.

Tous les objectifs de la politique monétaire sont sous contrôle. La base monétaire au sens strict et la masse monétaire hors provisions et dépôts en devises sont en dessous de leurs cibles respectives en raison de 75,68 et de 28,42 milliards de CDF.

## État des objectifs de la politique monétaire. Hypothèses des politiques.

**Politique monétaire.**  
 ► Taux directeur: maintien du taux à 3 %.  
 ► BTR: davantage de flexibilité au regard

de l'évolution des fondamentaux de l'économie.

► Coefficient de réserve obligatoire: le maintenir à 7,0 %.

## Politique de change.

Suivant l'évolution de la conjoncture, profiter de la période de l'échéance fiscale pour conforter davantage le niveau des réserves.

## Politique budgétaire.

► Développer les marchés intérieurs des titres, notamment ceux d'obligations publiques. Cette action permettrait d'accroître les possibilités

de financement des infrastructures.

► Renforcer la transparence dans l'exécution du plan d'engagement en vue d'une meilleure prévisibilité de l'impact de la position du Trésor sur la liquidité globale de l'économie;

► Éviter le recours aux ressources IADM sans concertation préalable avec la BCC;

► Poursuivre l'exécution des opérations financières de l'État suivant le Plan de Trésorerie du secteur public;

► Promouvoir l'industrialisation

principalement l'agro-industrie et la diversification de l'économie congolaise;  
 ► En perspective de la notation souveraine prochaine du pays, renforcer notamment les mécanismes favorables à la solidité des finances publiques,  
 ► Accélérer la mise en place et/ou la réhabilitation des infrastructures de base ainsi que les réformes nécessaires à la mobilisation des capitaux tant nationaux qu'étrangers et à la diversification de l'économie nationale.

## ÉVOLUTION DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DES BANQUES

| TOTAL DEPOTS DE LA CLIENTELE               | déc-11   | déc-12   | janv-13  | fév-13   | Variation par rapport en 2011 en % | Variation par rapport en 2012 en % |
|--------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Dépôts de la clientèle par Types        | 1.980,13 | 2.636,36 | 2.556,71 | 2.534    | 27,97                              | -3,88                              |
| (a) Comptes ordinaires                     | 1.783,62 | 2.368,53 | 2.308,22 | 2.249    | 26,09                              | -5,05                              |
| Comptes courants                           | 1.344,20 | 1.789,76 | 1.697,45 | 1.635    | 21,63                              | -8,65                              |
| Comptes de chèques                         | 157,97   | 202,51   | 202,71   | 205      | 29,77                              | 1,23                               |
| Comptes sur livrets                        | 214,6    | 304,78   | 312,63   | 318      | 48,18                              | 4,34                               |
| Provisions Credoc                          | 23,34    | 20,64    | 23,48    | 20       | -14,31                             | -3,10                              |
| Autres                                     | 43,52    | 50,84    | 71,95    | 71       | 63,14                              | 39,65                              |
| (b) Dépôts à terme                         | 185,1    | 238,95   | 218,75   | 257      | 38,84                              | 7,55                               |
| (c) Dépôts à régime spécial                | 11,4     | 28,88    | 29,74    | 31       | 171,93                             | 7,34                               |
| II. Dépôts de la clientèle par Monnaies    | 1.980,13 | 2.636,36 | 2.556,71 | 2.534,00 | 27,97                              | -3,88                              |
| MN                                         | 196,4    | 357,3    | 352,72   | 341      | 73,63                              | -4,56                              |
| ME                                         | 1.783,73 | 2.279,06 | 2.203,99 | 2.195    | 23,06                              | -3,69                              |
| III. Dépôts de la clientèle PAR PROVENANCE | 1.980,13 | 2.636,36 | 2.556,71 | 2.534,00 | 27,97                              | -3,88                              |
| Administration publique                    | 84,66    | 257,43   | 252,91   | 250      | 195,30                             | -2,89                              |
| Administration publique locale             | 22,52    | 26,39    | 21,6     | 21       | -6,75                              | -20,42                             |
| Entreprises publiques                      | 183,44   | 210,59   | 222,59   | 222      | 21,02                              | 5,42                               |
| Entreprises privées                        | 828,21   | 1.041,63 | 960,44   | 925      | 11,69                              | -11,20                             |
| Ménages                                    | 861,3    | 1.100,31 | 1.099,17 | 1.116    | 29,57                              | 1,43                               |

## ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE MONÉTAIRE (EN MILLIONS DE CDF)

|                              | JANVIER    | FÉVRIER   | MARS      | AVRIL     | CUMUL/AN   |       |
|------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|-------|
| Prévisions émissions         | 18.000,00  | 19.000,00 | 20.690,00 | -         | 57690,00   |       |
| Emissions = (A)              | 17.924,14  | 19.000,00 | 20.290,00 | 250,00    | 57.464,14  |       |
| Destructions = (B)           | -          | -         | 18.750,00 | 5.575,00  | 24.325,00  |       |
| Emissions nettes (C)=(A)-(B) | 17.924,14  | 19.000,00 | 1.540,00  | 5.325,00  | 33.139,14  |       |
| Recyclage                    | 116.240,09 | 70.853,74 | 70.057,99 | 11.565,67 | 268.717,49 | 100%  |
| dont au Siege                | 46.435,72  | 24.441,47 | 30.942,89 | 4.581,99  | 106.402,07 | 39,60 |
| dont en provinces (*)        | 69.804,37  | 46.412,27 | 39.115,10 | 6.983,68  | 162.315,42 | 60,40 |

## ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE COMPAREE DU PLAN DE TRESORERIE DE LA BCC ENTRE 2012.2013 (en milliards de CDF)

|                   | 2012    |         |       |          | 2013    |         |       |          | VARIAT. 2013/2012 | AVRIL 2013 |
|-------------------|---------|---------|-------|----------|---------|---------|-------|----------|-------------------|------------|
|                   | Janvier | Février | Mars  | 1er TRIM | Janvier | Février | Mars  | 1er TRIM |                   |            |
| I. ENCAISSEMENTS  | 14,05   | 16,19   | 17,06 | 47,19    | 16,86   | 15,14   | 11,01 | 54,11    | 6,83              | 0,54       |
| II. DECAISSEMENTS | 17,90   | 11,41   | 10,85 | 60,17    | 16,73   | 15,01   | 11,71 | 53,44    | 6,73              | 4,89       |
| III. RESULTAT     | -3,85   | -5,14   | -3,80 | -12,89   | 0,13    | 0,23    | 0,31  | 0,68     | 13,56             | 4,35       |

## BUDGET EN DEVISES 2013 (EN MILLIONS DE USD)

| RUBRIQUES                                 | JANV.    | FÉVR.    | MARS     | CUMUL  | CUMUL PRÉVU |
|-------------------------------------------|----------|----------|----------|--------|-------------|
| STOCK INITIAL DEVISES                     | 1.644,12 | 1.625,02 | 1.662,71 |        |             |
| 1. FLUX PROJETES EN RECETTES              | 97,05    | 101,47   | 187,32   | 385,84 | 367,41      |
| A. Recettes d'exploitation                | 2,83     | 3,24     | 3,44     | 9,51   | 10,68       |
| 1. Redevance de contrôle de change        | 2,69     | 2,88     | 2,96     | 8,52   | 10,50       |
| B. Opérations de change                   | 94,22    | 98,23    | 183,88   | 376,33 | 356,73      |
| 1. Rachats recettes fiscales et non fisc. | 78,22    | 91,73    | 162,89   | 332,85 | 301,73      |
| Recettes pétrolières                      | 40,89    | 53,18    | 111,08   | 205,15 | 153,36      |
| Recettes minières                         | 36,26    | 33,22    | 47,21    | 116,68 | 140,87      |
| 3. Achats interbancaires/ Adjudications   | 16,00    | 6,50     | -        | 22,50  | 55,00       |
| II. FLUX PROJETS EN DEPENSES              | 116,15   | 63,77    | 102,08   | 282,01 | 293,92      |
| A. Dépenses du Trésor                     | 85,68    | 59,56    | 93,07    | 238,34 | 247,50      |
| 1. Service de la dette extérieure         | 7,62     | 5,55     | 10,56    | 23,73  | 49,46       |
| 2. Paiements diverses créances            | 16,55    | 14,32    | 13,72    | 44,59  | 53,04       |
| 3. Fonctionnement                         | 61,51    | 39,71    | 68,79    | 170,02 | 145,00      |
| Institutions                              | 24,14    | 12,44    | 16,41    | 52,99  | 30,00       |
| B. Dépenses de la BCC                     | 30,47    | 4,19     | 9,01     | 43,67  | 46,42       |
| 5. ventes interbancaires                  | 24,00    | -        | -        | 24,00  | 24,00       |
| BALANCE                                   | -19,10   | 37,69    | 85,24    | 103,83 | 73,48       |

## PLAN DE TRÉSORERIE DE LA BCC (EN MILLIONS DE CDF)

| Rubriques                  | Prév. Mars. | Réal. Mars. | Taux d'exéc en % | Réal. AVRIL. |
|----------------------------|-------------|-------------|------------------|--------------|
| Encaissements              | 21.533      | 20.647      | 96               | 537          |
| Dép. BCC Entreprise        | 16.711      | 16.555      | 99               | 3.600        |
| - Charges courantes        | 12.106      | 11.482      | 95               | 3.193        |
| - Dép. d'investiss.        | 4.605       | 5.073       | 110              | 407          |
| Résultat BCC Entrep.       | 4.822       | 4.092       | 85               | 3063         |
| Dép./ Pol mon et Int Gén.  | 4.822       | 4.291       | 89               | 1.116        |
| - Chges d'expl. mon.       | 3.331       | 3.226       | 97               | 1.116        |
| - Chrges d'exploit banc.   | 1.077       | 787         | 73               | -            |
| - Autres chges/intér. Publ | 414         | 278         | 67               | -            |
| Débours à récupérer        | -           | -116        | -                | 174          |
| TVA                        | -           | -           | -                | -            |
| II. Décaissements          | 21.533      | 20.730      | 96               | 4.890        |
| III. Solde                 | -           | -83         | -                | -4353        |

# Notes de conjoncture économique

**P**our la première fois, le niveau des réserves a dépassé la barre de 1.700 millions en se situant à 1.732 millions de USD, soit 9,9 semaines d'importations des biens et services. Au 5 avril 2013, le Compte Général du Trésor affiche un excédent mensuel de 2,9 milliards de CDF. En cumul, le solde atteint un niveau de 186,3 milliards de CDF.

**À l'international.** Pour y parvenir, la priorité devra passer par des mesures structurelles de grande envergure et des actions sporadiques de lutte contre la pauvreté visant des groupes vulnérables bien précis. En claire, il faut: **accélérer la croissance** surtout dans les pays les plus pauvres (Afr Subsah), **la rendre inclusive** (emploi) et en assurer une bonne redistribution, **atténuer les chocs** éventuels (crises alimentaires, énergétiques ou financières). Toutes ces actions impliquent des ressources financières additionnelles que la Banque mondiale entend négocier avec ses partenaires dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'IDA. C'est une des priorités actuelles de la Banque mondiale. Pour sa part, dans son dernier rapport du 03 avril 2013, l'OCDE souligne l'aggravation de la contraction de l'aide au développement qui a baissé de 2% en 2011 et 4% en 2012. Dans ces conditions, l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, risque de ne pas se réaliser s'il n'y a pas un redéploiement de l'aide, en faveur des pays les plus pauvres. La FAO dans sa vision après 2015, pense que pour lutter contre l'insécurité alimentaire persistante, il faut promouvoir l'accès à l'alimentation adaptée localement. Ceci implique d'importants investissements publics et privés surtout en zones rurales.

**Les marchés.** D'une semaine à l'autre, la parité Euro/dollar est remontée à 1,302 contre 1,28. S'agissant des prix de matières premières, hormis celui du cobalt, l'ensemble des cours de produits de base intéressant l'économie congolaise ont baissé d'une semaine à l'autre. Les cours du maïs, du blé et du soja ont baissé respectives de 14,2%, 5,8% et 5,6%; celui du cuivre s'est contracté de 3,1%, se situant à 7.326,0 USD la tonne. Quant au cours du pétrole brut, il s'est établi à 106,4 USD le baril sur le marché de Londres revenant de 106,69 USD.

**Prix intérieurs.** À la première semaine du mois d'avril 2013, l'inflation demeure sous contrôle. Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,013%

contre 0,012% une semaine plus tôt. En cumul annuel, l'inflation atteint 0,196%. La prolongation de cette tendance conduirait à un taux à fin décembre de 0,730%. En glissement annuel, le taux d'inflation se situe à 0,678%. Au 5 avril, on note une poursuite de la stabilité sur le marché des changes. Le cours de change se maintient autour de 918,51 CDF à l'interbancaire. Pour la première fois, le niveau des réserves a dépassé la barre de 1.700 millions en se situant à 1.732 millions de USD, soit 9,9 semaines d'importations des biens et services. Au plan de la gestion des finances publiques, le comportement des finances publiques, au mois de mars 2013, s'est caractérisé par la réalisation d'un important excédent budgétaire de 183,6 milliards de CDF induit par une mobilisation accrue des recettes et une contraction des dépenses. Au 5 avril 2013, le Compte Général du Trésor affiche un excédent mensuel de 2,9 milliards de CDF. En cumul, le solde atteint un niveau de 186,3 milliards de CDF. Concernant le plan de trésorerie de la Banque Centrale du Congo, à fin mars 2013, il a dégagé un excédent de trésorerie de 0,3 milliard de CDF. Au 4 avril, il a enregistré un déficit de 4,3 milliards de CDF résultant du décalage entre la survenance des recettes et des dépenses.

**Secteur monétaire.** Le taux directeur de la Banque demeure à 3%. Le marché interbancaire reste actif et les opérations se sont dénouées au taux de 2,1%. S'agissant du marché de titres BTR, l'encours s'est maintenu à 95 milliards de CDF au 03 avril, niveau atteint en décembre 2012. Le taux moyen pondéré nominal des BTR à 7 jours s'est situé à 0,42% et tous les objectifs de la politique monétaire demeurent sous contrôle.

**Aperçu de l'économie mondiale.** Persuadé qu'il est possible d'éradiquer l'extrême pauvreté, le Président de la Banque mondiale vient de présenter un programme ambitieux destiné à mettre fin à la pauvreté et à renforcer la croissance solidaire. Pour y parvenir, la priorité devra passer par des mesures structurelles de grande envergure et des actions sporadiques de lutte contre la pauvreté visant des groupes vulnérables bien précis.

En claire, il faut: **accélérer la croissance** surtout dans les pays les plus pauvres (Afrique subsaharienne), **la rendre inclusive** (emploi) et en assurer une bonne redistribution, **atténuer les chocs** éventuels (crises alimentaires, énergétiques ou financières). Toutes ces actions impliquent des ressources financières additionnelles que la Banque mondiale entend négocier avec ses

partenaires dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'IDA. C'est une des priorités actuelles de la Banque mondiale. Pour sa part, dans son dernier rapport du 03 avril 2013, l'OCDE souligne l'aggravation de la contraction de l'aide au développement qui a baissé de 2% en 2011 et 4% en 2012. Dans ces conditions, l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, risque de ne pas se réaliser s'il n'y a pas un redéploiement de l'aide, en faveur des pays les plus pauvres. La FAO dans sa vision après 2015, pense que pour lutter contre l'insécurité alimentaire persistante, il faut promouvoir l'accès à l'alimentation adaptée localement. Ceci implique d'importants investissements publics et privés surtout en zones rurales.

**Évolution de l'activité dans les principaux pays et zones économiques. Pool Europe.** En Zone Euro, on note la poursuite du recul de l'inflation qui est passée en glissement annuel de 1,8% en février à 1,7% en mars (niveau le plus bas depuis plus de deux ans) contre un objectif de 2%. En conséquence, au cours de sa réunion d'hier, la BCE a maintenu son taux directeur à 0,75%, en dépit du taux de chômage qui a atteint un record de 12,0%.

**Pool Amérique.** Aux États-Unis, la FED pourrait amorcer la réduction de ses rachats de titres sur les marchés avant le deuxième semestre eu égard à l'amélioration des perspectives du marché du travail. Pour rappel, la FED a pour mission d'assurer la stabilité des prix et le plein emploi, lequel correspond à un taux de chômage compris entre 5,2 et 6,5%, contre 7,7% à l'heure actuelle.

**Pool Asie.** En Chine, le secteur des services a connu une croissance soutenue en mars, grâce au dynamisme de la branche BTP (bâtiment et travaux publics).

**Pool Afrique.** L'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne s'est chiffrée à 26,2 milliards de USD, soit une chute de 7,9% en termes réels par rapport à 2011. L'aide au continent africain a été réduite de 9,9% et ramenée à 28,9 milliards USD après une année 2011 marquée par le soutien exceptionnel accordé à certains pays d'Afrique du Nord à la suite du printemps arabe.

**Marchés des produits de base intéressant l'économie congolaise.** Au 4 avril 2013, hormis la stabilité observée au niveau du cours du cobalt, l'ensemble des cours de produits de base intéressant l'économie congolaise se sont contractés par rapport à la dernière semaine du mois de mars.

**Produits alimentaires: blé, maïs, soja.** Les cours du maïs, du blé et du soja sur le marché de Chicago ont enregistré des baisses respectives de 14,2%, 5,8% et 5,6% par rapport à la semaine précédente à la suite notamment de la publication du rapport du ministère de l'agriculture américain (USDA), laissant entrevoir une baisse de la demande américaine sur fond de la hausse des niveaux des stocks.

**Produits miniers, le cuivre.** Comparativement à la semaine précédente, le cours du cuivre a baissé de 3,1%. Le niveau des réserves détenues dans les entrepôts des grandes bourses de métal en Europe, en Asie et aux États-Unis ayant quasiment doublés pour ce premier trimestre,

explique cette baisse. **Produits énergétiques.** L'évolution hebdomadaire du prix du baril sur le marché de Londres fait ressortir une baisse de 3,0% au 04 avril 2013. A la base, la publication d'un niveau de stock américain plus important que prévu. Graphique 3 : Evolution du cours du pétrole brut (Londres)

**Marchés des devises.** Au 5 avril 2013, la parité EUR/USD est remontée à 1,302 USD contre 1,28 la semaine précédente. Cependant à moyen terme, l'analyse de la parité Euro/dollar escompte une tendance baissière et un retour à 1,27 USD l'Euro eu égard aux turbulences qui caractérisent la zone.

**Évolution de la conjoncture intérieure Secteur réel,**

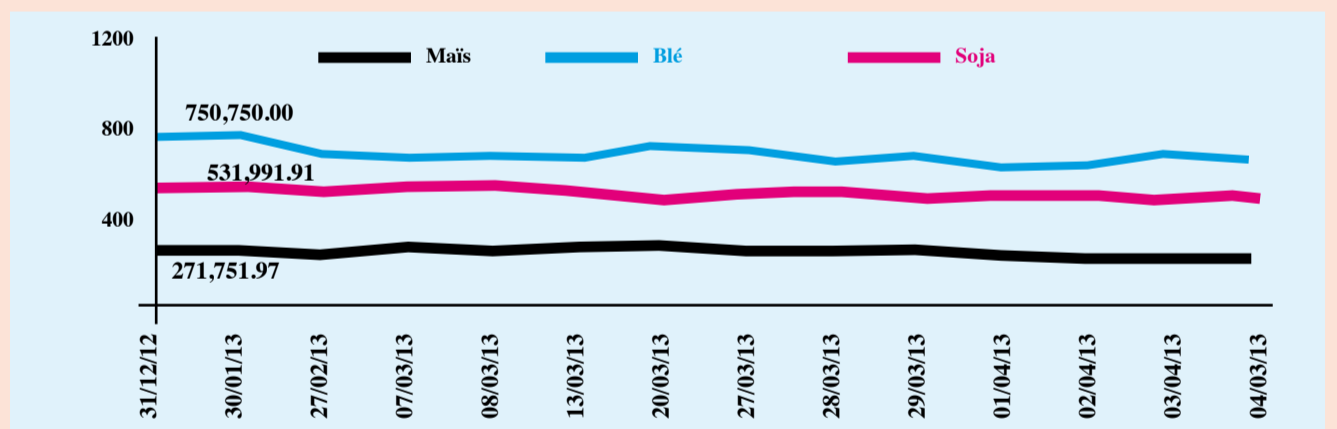
**production intérieure.** **Taux d'activité.** En dépit de la reprise hésitante de l'économie mondiale, l'économie congolaise table sur une amélioration de l'activité économique à 8,2%, soit 3,0 points de plus que la moyenne projetée pour l'Afrique. Cette croissance sera essentiellement impulsée par: **le dynamisme** du secteur minier à travers l'évolution favorable des cours mondiaux et du volume de production, **du commerce de gros et de détail** sous l'effet du secteur minier, **des bâtiments et travaux publics** grâce à la poursuite des travaux de reconstruction en vue de la modernisation du pays. **Le baromètre de conjoncture.** Bien qu'en recul par rapport au mois précédent,

en raison principalement de la détérioration des conditions sécuritaires au Sud et à l'Est du pays ou se localisent les grandes entreprises minières, le solde d'opinion des chefs d'entreprises révèle que ces derniers demeurent confiants quant à l'évolution favorable de la conjoncture économique en RDC et tablent, à court terme, sur de bonnes perspectives en 2013. En effet, le solde global brut de leurs opinions se situe à +15,9% en mars contre +27,4% un mois auparavant. Cette évolution positive tend à confirmer la poursuite, en 2013, du dynamisme qui a caractérisé l'activité économique nationale en 2012. **Analyse des soldes d'opinions par secteur d'activité économique.** (suite en page 13).

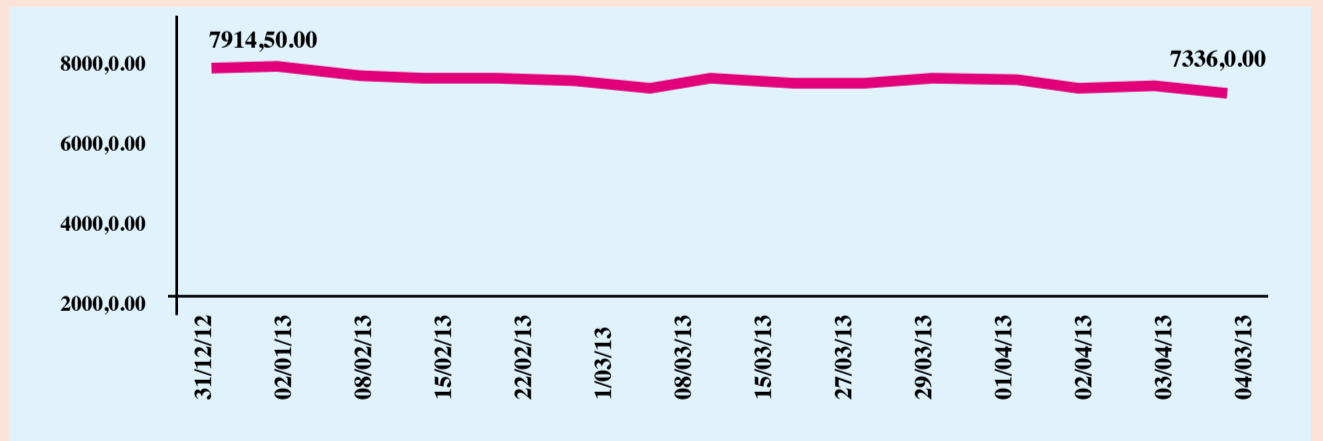
COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE (2013).

| Rubrique                   | 31-déc-12 | 31-janv  | 28-fév    | 27-mars   | 04-avril | Var. hebdo (en %) |
|----------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|----------|-------------------|
| <b>Produits agricoles</b>  |           |          |           |           |          |                   |
| Maïs USD/T.                | 271,75    | 272,33   | 264,71    | 269,49    | 231,34   | -14,2             |
| Blé USD/T.                 | 770,75    | 782,00   | 708,00    | 735,75    | 292,50   | -5,8              |
| Soja USD/T                 | 531,99    | 540,26   | 542,46    | 534,19    | 504,41   | -5,6              |
| <b>Produits miniers</b>    |           |          |           |           |          |                   |
| Cuivre USD/T.              | 7.914,5   | 8.168,0  | 7.825,0   | 7.569,50  | 7.326,00 | -3,1              |
| Cobalt USD/T.              | 25.644,21 | 26.460,0 | 26.195,41 | 25.137,00 | 25       | 0,0               |
| <b>Produit énergétique</b> |           |          |           |           |          |                   |
| Pétrole USD/baril          |           |          |           |           |          |                   |
| Londres                    | 111,25    | 115,72   | 111,80    | 109,69    | 106,42   | -3,1              |

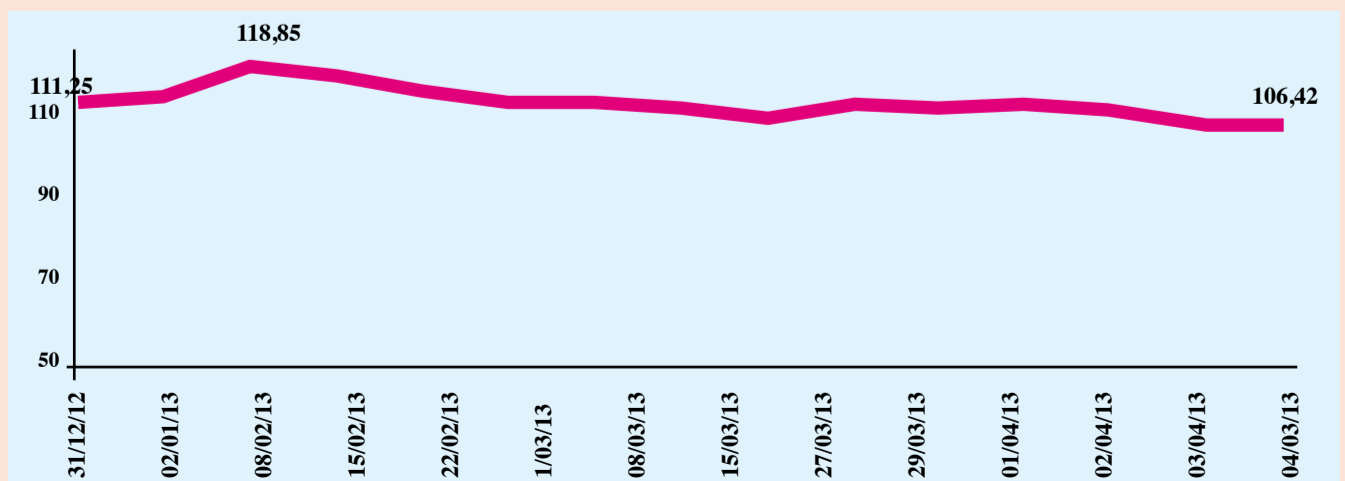
ÉVOLUTION DU COURS DES PRODUITS CÉRÉALIERS



ÉVOLUTION DU COURS DU CUIVRE.



ÉVOLUTION DU COURS DU PÉTROLE BRUT (LONDRES).



# Les NTIC en ligne pour booster l'économie

(suite de la page 12).

L'analyse par secteurs d'activités fait ressortir ce qui suit:  
 Dans le secteur des industries manufacturières, il s'observe une baisse d'optimisme dans le chef des entrepreneurs, en raison notamment de l'effritement des commandes de produits manufacturés (agro-

alimentaires et textiles particulièrement) après les festivités de fin d'année.  
 Dans les industries extractives: Le recul de la confiance est attribuable essentiellement au mouvement d'insécurité enregistré le 17 mars dernier à Lubumbashi, capitale économique du pays, causé par des Maï-Maï Bakata Katanga, occasionnant le retournement de

tendance dans l'opinion des entrepreneurs dans ce secteur.  
 Quant au secteur de la construction, le fléchissement du solde d'opinions est consécutif à l'attentisme qui caractérise la poursuite des travaux de reconstruction et de modernisation sur les différents chantiers.  
 En ce qui concerne le secteur des services, en

dépit du léger recul de la confiance des chefs d'entreprise, l'optimisme demeure intense quant aux activités des Postes & Télécommunications, à la suite de la demande des services des communications et du commerce électronique au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui s'annonce de plus en plus

croissante.

**Les prix intérieurs.**  
 À la première semaine d'avril 2013, l'inflation demeure sous contrôle. Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,013 % contre 0,012 % une semaine plus tôt. En cumul annuel, l'inflation atteint 0,196 %. La prolongation de cette tendance conduirait à un taux à fin décembre de 0,730 %. En glissement annuel, le taux d'inflation se situe à 0,678 %.  
 Sur la place de Kinshasa, l'inflation se situe à 0,014 %, soit 0,001 point supérieur à l'inflation au plan national.

**Secteur Public, Exécution des Opérations financières de l'État.**

La situation financière du Trésor, au premier trimestre 2013, s'est avérée performante. Elle s'est clôturée avec un excédent de 183,4 milliards de CDF contre 135,2 milliards en 2012 et une prévision de 37,1 milliards attendus au premier trimestre 2013. La lecture de ce tableau reluisant en jonction avec celui en annexe révèle cependant:

- L'accroissement plus que proportionnel des dépenses par rapport aux recettes hors ressources exceptionnelles. Ceci reste néanmoins conforme à l'orientation gouvernementale en vue d'améliorer le social collectif;
- les dépenses de fonctionnement très élevées en 2013;
- faible niveau des dépenses d'investissement;
- forte pression des dépenses urgentes avec possibilité d'effet d'éviction sur les dépenses réellement budgétisées.

Le premier trimestre 2013 pour l'exécution du plan de trésorerie de la BCC s'est soldée par un léger excédent de trésorerie de 0,6 milliard de CDF contre une prévision de solde zéro.  
 La lecture du plan de trésorerie de la BCC aux premiers trimestres 2012 et 2013 en jonction avec celui en annexe montre:

- une hausse des recettes;
- une austérité budgétaire attestée par un ajustement drastique des dépenses courantes;
- une hausse des dépenses d'investissement destinées à assurer la pérennité de la modernisation de la Banque;
- un meilleur résultat de trésorerie, car excédentaire de 0,7 milliard de CDF.

Au 4 avril, il ressort un déficit de 4,3 milliards de CDF résultant du décalage entre le profil de survenance des recettes et des dépenses.  
 À cette période du mois, les encaissements ont été faibles contre une rapide progression des dépenses due principalement aux dépenses courantes et celles de politique monétaire et intérêt général. En tant qu'entreprise, le plan de trésorerie de la BCC a dégagé à la période sous-revue un déficit de 3,0 milliards de CDF. En cumul, le déficit se situe à 3,6 milliard de CDF.

**SECTEUR EXTERIEUR**

**Le marché des changes.**  
 La stabilité du marché des changes s'est poursuivie au 5 avril, attestée par des faibles fluctuations du taux d'une semaine à l'autre.  
 En effet, de légères appréciations de 0,04 % ont été enregistrées sur la période pour les marchés interbancaire et libre.  
 À cette date, le taux de change s'est situé à 918,51 CDF à l'interbancaire et à 922,00 CDF au marché parallèle.  
 Dans l'ensemble, le taux de change indicatif demeure plus volatil que le taux parallèle en raison des arbitrages effectués par les banques sur les places de Kinshasa et de Lubumbashi.

**Budget en devises.**

Au 29 mars 2013, l'exécution du budget en devises renseigne un excédent de 85,23 millions de USD. Cette amélioration tient principalement aux réalisations des recettes fiscales pétrolières qui ont représenté le double de leur niveau de février. Le rachat de ces devises a permis à la Banque Centrale de compenser

l'absence d'achat sur le marché au mois de mars. En cumul annuel, le budget affiche une accumulation nette des devises pour un montant de 103,83 millions.

**Reserves internationales.**  
 Au 29 mars 2013, les réserves internationales représentent 9,89 semaines d'importations des biens et services, soit 1.729,4 millions de USD, en augmentation de 103,8 millions de USD par rapport à fin 2012.  
 Evolution des Réserves internationales et du solde du budget en devises en 2013 (en millions de USD).

**Monnaie et crédit. Marché monétaire.**

Au 4 avril 2013, le guichet des prêts à court terme demeure toujours inactif depuis le début de l'année alors que celui des facilités permanentes a enregistré une timide activité au mois de janvier 2013 pour un montant de 21,9 millions de CDF. En revanche, il s'observe un engouement au marché interbancaire où le volume mensuel des opérations s'est chiffré à 402,6 milliards de CDF contre 53,8 milliards à la période correspondante de 2012. Ces transactions se sont dénouées au taux moyen pondéré de 2,11 %. En cumul, il est fait état d'un volume de 864,7 milliards de CDF.

**Comportement des facteurs de la liquidité bancaire.**

La situation monétaire provisoire de la Banque Centrale indique que les facteurs de la liquidité bancaire au 3 avril 2013 ont induit une ponction nette de 36,3 milliards de CDF contre une injection programmée de 6,7 milliards. Cet écart de 42,9 milliards est imputable à une contraction des avoirs intérieurs nets.

**Évolution des facteurs autonomes.**  
 Les facteurs autonomes ont ponctionné 40,7 milliards de CDF contre une injection programmée de 17,3 milliards de CDF. Cette situation tient à l'amélioration des avoirs intérieurs nets.

**Évolution des facteurs institutionnels.**  
 Les instruments de politique monétaire ont contribué à une ponction de la liquidité d'un montant de 4,4 milliards de CDF, attribuable à l'encours de refinancement alors que la réserve obligatoire a ponctionné 3,3 milliards de CDF.

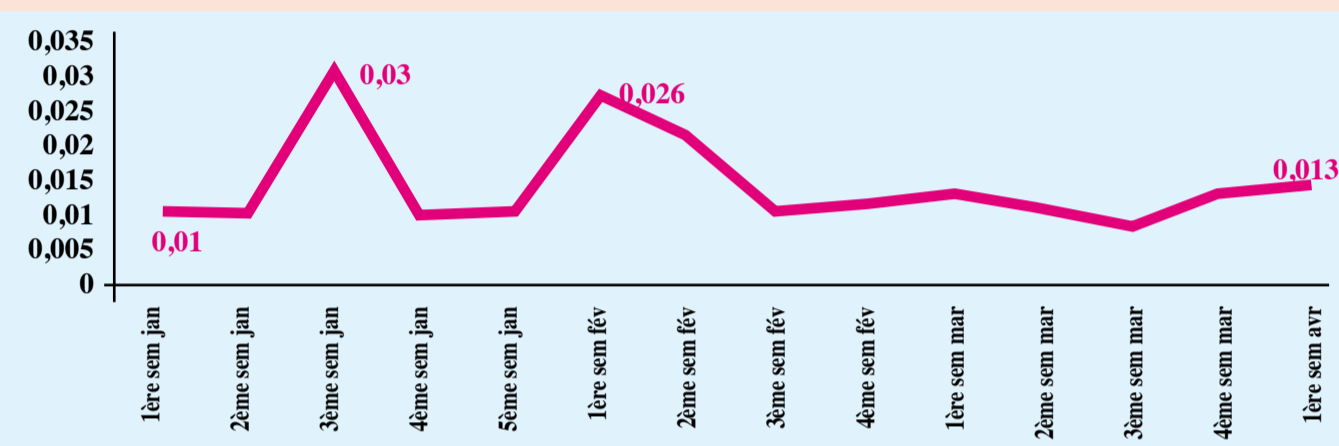
(suite en page 14).

**ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE 2012-2013 (INS).**

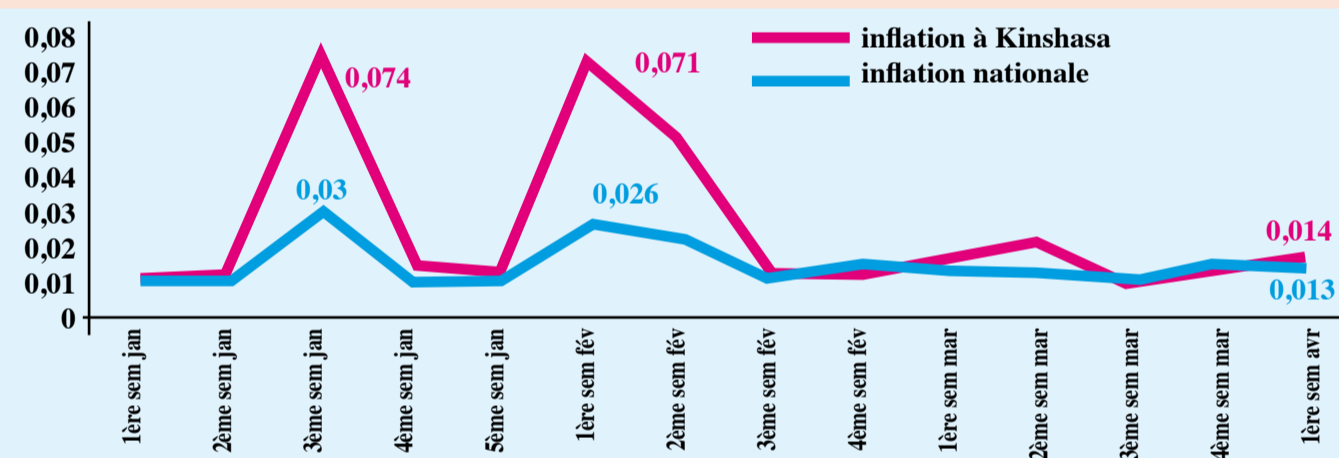
|                                    | 1 <sup>ère</sup> sem | 5 <sup>ème</sup> sem | Cumul janvier | Cumul février | 1 <sup>ère</sup> sem mars | 2 <sup>ème</sup> sem mars | 3 <sup>ème</sup> Mars | 4 <sup>ème</sup> sem mars | 1 <sup>ère</sup> sem avril |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| Taux d'inflation hebdomadaire 2012 | 1,84                 | -0,32                | 1,63          | 0,50          | 0,01                      | 0,05                      | 0,02                  | 0,01                      |                            |
| Taux d'inflation hebdomadaire 2013 | 0,01                 | 0,01                 | 0,07          |               | 0,012                     | 0,010                     | 0,008                 | 0,012                     | 0,013                      |

Source : INS

**ÉVOLUTION DE L'INFLATION EN 2013.**



**ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'INFLATION À KINSHASA ET NATIONALE**



**ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2012-2013 (en milliards de CDF).**

|                               | 2012  |       |       |       | 2013  |       |       |         | Var trim. 13/12 | Au 5 avril |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-----------------|------------|
|                               | Janv  | févr  | Mars  | Cumul | Janv  | févr  | Mars  | Cumul   |                 |            |
| I. RECETTES                   | 224,8 | 252,6 | 351,7 | 829,1 | 289,2 | 271,6 | 459,8 | 1.020,5 | 191,4           | 18,6       |
| dont autres recettes (except) | 0,1   | 4,8   | 0,3   | 5,2   | 6,2   | 7,4   | 75,1  | 88,7    | 83,5            | 2,0        |
| II. DEPENSES                  | 224,8 | 225,3 | 243,7 | 693,9 | 254,5 | 243,1 | 339,6 | 837,1   | 143,2           | 15,7       |
| dont REMUNERATIONS            | 119,5 | 128,9 | 101,1 | 349,4 | 105,0 | 103,8 | 103,3 | 312,2   | 37,2            |            |
| RETROCESSIONS                 | 25,1  | 27,5  | 28,6  | 81,2  | 28,6  | 28,1  | 30,3  | 87,0    | 5,8             | 0,5        |
| DETTE PUBLIQUE                | 15,1  | 5,0   | 19,7  | 39,9  | -     | 4,0   | 4,9   | 8,9     | 31,0            |            |
| FRAIS FINANCIERS              | 0,1   | -     | -     | 0,1   | 1,5   | 1,2   | 1,8   | 4,5     | 4,4             | 0,2        |
| FR DE FONCTIONNEM.            | 29,8  | 38,7  | 60,1  | 128,5 | 35,3  | 37,6  | 101,3 | 174,2   | 45,7            | 8,1        |
| DEP. EN CAPITAL/RES.PR.       | 7,7   | 11,6  | 17,7  | 37,0  | 17,3  | 7,9   | 7,9   | 33,1    | 3,8             | -          |
| DEPENSES EN CAPITAL/RES.EXT   | -     | -     | -     | -     | -     | -     | -     | -       | -               | -          |
| Autres DEP. URG. du TP        | 21,3  | 7,3   | 10,2  | 38,8  | 61,5  | 55,3  | 66,2  | 182,9   | 144,1           | 7,0        |
| SOLDE                         | 0,0   | 27,3  | 107,9 | 135,2 | 34,7  | 28,5  | 120,2 | 183,4   | 48,2            | 2,9        |

**ÉVOLUTION DU SOLDE BRUT D'OPINIONS EN 2013.**

|                            | 2012    |         |      |       |      |      |         |       |       |       |       |       | 2013    |         |      |
|----------------------------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|---------|------|
|                            | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin | Juillet | Août  | Sept. | Oct.  | Nov.  | Déc.  | Janvier | Février | Mars |
| Solde global brut          | -19,5   | 18,1    | 22,2 | 13,7  | 9,9  | -3,9 | 19,2    | -2,1  | 37,7  | 10,8  | 14,4  | 11,6  | 12,2    | 27,4    | 15,9 |
| Industries manufacturières | -16,7   | 7,4     | -10  | 16,3  | 2,2  | 0,0  | 1,6     | 23,1  | 4,2   | 56,7  | 18,7  | 29,8  | 16,9    | 13,2    | 10,1 |
| Industries extractives     | -24,6   | 0,0     | 55,0 | 33,3  | 5,5  | -9,1 | 30,9    | -18,1 | 45,9  | 14,3  | 23,4  | 12,5  | 12,0    | 39,1    | 20,0 |
| Construction               | 6,3     | 29,2    | 1,2  | -21,6 | 7,1  | 17,6 | -13,1   | -10,9 | 17,4  | 6,6   | 1,1   | 25,0  | 14,1    | 13,0    | 8,1  |
| Services                   | -9,3    | 50,9    | 2,1  | 15,6  | 42,2 | -4,2 | -2,5    | 14,8  | 55,4  | -12,2 | -41,2 | -38,4 | 8,7     | 7,6     | 5,2  |